

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

LIVRE SECOND.

SECONDE COLONIE FRANÇAISE,

TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES.

[*Depuis 1632 jusqu'à l'arrivée des colons pour l'île de Montréal, en 1641.*]

CHAPITRE III.

EFFORTS DE LA CHARITÉ CHRÉTIENNE EN FRANCE ET EN CANADA POUR
PROCURER LA CIVILISATION ET LA CONVERSION DES SAUVAGES.

I.

Sauvages non sédentaires exposés à mourir de faim.

Dans les huit premières années qui suivirent la reprise du Canada par les Français, la colonie de Québec fut pourvue des secours les plus propres à opérer la civilisation des sauvages alliés à la France, et à les attirer à l'amour et à la profession du christianisme ; et si nous ajoutons à cela le courage magnanime et la constance invincible des PP. Jésuites, dans les travaux de leurs missions, on sera obligé de convenir que dans aucune colonie on n'avait employé jusqu'alors autant de moyens pour procurer la conversion des infidèles. Ils se divisaient en deux classes : les uns, tels que les Hurons, vivaient réunis en bourgades, et s'appliquaient à la culture des champs ; les autres, qui étaient errants, ne subsistaient que de la chasse, de la pêche ou du hasard, et se trouvaient répandus depuis l'embouchure du fleuve Saint-Laurent jusqu'au-dessus de l'île de Montréal. L'état misérable de ces derniers, exposés souvent à mourir de faim, était bien propre à toucher de compassion des âmes sensibles, et surtout à exciter le zèle des missionnaires, qui en étaient les tristes témoins. Ainsi, durant l'hiver de 1634 à 1635, plusieurs de ces peuplades sauvages furent éprouvées, comme elles l'avaient été l'hiver précédent, par une cruelle famine. Il s'en présentait, par bandes, aux Trois-Rivières, tout défigurés, tout décharnés, n'ayant plus que la peau sur les os, disant qu'ils aimaient autant mourir auprès des Fran-

çais que dans les bois. Quoiqu'on n'eût porté de Québec que les vivres nécessaires aux personnes de l'habitation, on secourut pourtant ces sauvages autant qu'on le pût ; et pas un de ceux qui se présentèrent ainsi ne mourut de faim. Mais d'autres se portèrent à des cruautés inouïes : parmi ceux de Tadoussac, plusieurs tuèrent et mangèrent d'autres sauvages ; et M. du Plessis-Bochart annonça à Québec, dans le mois de juillet, qu'il y en avait encore quelques-uns qui se tenaient cachés dans les bois, n'osant pas paraître devant les autres, parce qu'ils avaient surpris, massacré et mangé leurs compagnons. Enfin, vers Gaspé, des sauvages avaient même tué et mangé un jeune garçon, que des Basques leur avaient laissé pour apprendre leur langue.

II.

Nécessité d'amener les sauvages à la vie sédentaire .

Touchés du malheur de ces barbares, que leur vie découverte et errante exposait ainsi aux dernières horreurs, les PP. Jésuites résolurent d'engager une famille sauvage à se fixer près de l'habitation des Trois-Rivières, et de l'aider à cultiver la terre, dans l'espérance que d'autres prendraient goût à la culture des champs, et que, peu à peu, on pourrait les rendre sédentaires. “ Ce serait un grand bien, écrivait sur ce sujet le P. “ Le Jeune, et pour leurs corps et pour leurs âmes, et aussi pour le trafic “ de ces messieurs, si ces nations étaient stables et si elles se rendaient “ dociles à notre direction. S'ils sont sédentaires et s'ils cultivent la “ terre, ils ne mourront pas de faim, comme il leur arrive souvent “ dans leurs courses ; et les castors se multiplieront beaucoup. Car “ il y a danger qu'enfin ils n'en exterminent tout à fait l'espèce, en “ ces pays, comme il est arrivé aux Hurons, qui n'ont pas un seul castor, “ et vont chercher ailleurs les pelleteries qu'ils apportent à la traite. “ S'ils sont sédentaires, on pourra les instruire aisément ; et tant qu'ils “ seront errants, on ne doit pas en espérer grand'chose. Vous les instrui- “ rez aujourd'hui : demain, la faim vous enlèvera vos auditeurs, les “ contraignant d'aller chercher leur vie dans les bois et dans les fleu- “ ves. L'an passé, je faisais le catéchisme à nombre d'enfants : les vais- “ seaux partis, mes oiseaux s'envolèrent, qui d'un côté, qui de l'autre. “ Cette année, que je parle un peu mieux leur langue, je pensais les “ revoir ; mais, s'étant cabanés de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent, “ j'ai été frustré dans mon attente. Pour pouvoir les suivre, il faudrait “ autant de Religieux qu'ils sont de cabanes, encore n'en viendrait-on “ pas à bout : car ils sont tellement occupés à chercher leur vie dans “ les bois, qu'ils n'ont pas, pour ainsi dire, le loisir de se sauver. De “ plus, je ne crois pas que, de cent Religieux, il y en ait dix qui puissent “ résister aux travaux qu'il faudrait endurer à leur suite. Je voulus “ demeurer avec eux, l'automne dernier : je n'y fus pas huit jours, qu'une

“ fièvre violente me saisit, et me fit rechercher notre petite maison, pour
 “ y trouver ma santé. Ces raisons et beaucoup d'autres me font croire
 “ qu'on travaillera beaucoup, et qu'on avancera fort peu, si l'on n'arrête.
 “ ces barbares.

III.

Nécessité d'aider les sauvages à bâtir des maisons pour leur usage et à cultiver.

“ Pour cela, il faudrait envoyer de France un certain nombre d'hom-
 “ mes bien entendus à défricher et à cultiver la terre, qui travailleraient
 “ pour les sauvages, à condition que ceux-ci s'arrêteraient et mettraient
 “ eux-mêmes les mains à l'œuvre, résidant dans quelques maisons
 “ qu'on ferait construire pour leur usage. Par ce moyen, demeurant
 “ sédentaires, et voyant ce miracle de charité en leur faveur, on pourrait
 “ les instruire et les gagner plus facilement. De vouloir persuader aux
 “ sauvages de cultiver eux-mêmes, sans être secourus, je doute fort qu'on
 “ le puisse obtenir de longtemps : ils n'y entendent rien. De plus, où
 “ retireraient-ils ce qu'ils pourront recueillir ? leurs cabanes n'étant faites
 “ que d'écorces, la première gelée gâtera toutes les racines et les légumes
 “ qu'ils auraient ramassés. De semer des pois et du blé d'Inde, ils n'ont
 “ point de place, dans leur taudis, pour les mettre en réserve. Mais qui
 “ les nourrira, quand ils commenceront à défricher ? car, ils ne vivent
 “ quasi qu'au jour le jour, n'ayant, pour l'ordinaire, aucune provision.”

IV.

Bourgade de Saint-Joseph de Sillery établie.

Convaincus, de plus en plus, de cette nécessité, les missionnaires trouvèrent bientôt, dans la charité d'un illustre Commandeur de Malte, Noël Brulart de Sillery, ancien ministre d'Etat, l'occasion de donner commencement à une bourgade, pour y fixer des sauvages. Ce seigneur, qui venait d'embrasser l'état ecclésiastique, et ne s'occupait plus qu'à l'exercice des œuvres de charité, voulut, comme membre de la Compagnie de la Nouvelle-France, contribuer à la conversion des sauvages de ce pays, en y établissant un couvent pour l'instruction des filles. Dans ce dessein, il y envoya, en 1637, quelques ouvriers, avec ordre d'y élever une maison, et d'y défricher quelques terres. Pour cela, l'on plaça ces hommes dans un endroit agréable, situé à une grande lieue au-dessus de Québec, où ils commencèrent, en effet, leurs travaux. Les Jésuites écrivirent cependant au Commandeur qu'il ferait une œuvre très-agréable à Dieu, s'il voulait appliquer le travail de ces hommes au soulagement des sauvages ; et avant qu'on eût pu recevoir sa réponse, une maison se trouvant construite, au printemps de l'année suivante 1638, on y plaça deux de ces familles errantes, composées d'environ vingt personnes, D'autres sauvages circonvoisins, informés de la faveur faite à ceux-ci,

se rendirent dans le même lieu, et dressèrent leurs cabanes autour de cette maison, dans l'espérance de recevoir à leur tour la même assistance. " Leur cœur est tout plein de joie, écrivait l'un des missionnaires " parlant de ces deux familles, les autres sauvages sont remplis d'étonnement et nous de consolation, voyant les premiers fondements jetés d'une " bourgade et ensuite d'une église. S'ils y voient jamais un hôpital bâti, " et leurs malades bien logés et bien secourus, ce sera un autre sujet " d'étonnement, qui les ravira." La suite justifia ces heureuses espérances : et bientôt les missionnaires ayant établi, pour eux-mêmes, une résidence dans ce lieu, ils le dédièrent à saint Joseph, patron du Canada, ce qui fit donner à cette bourgade le nom de *Saint-Joseph de Sillery*. Quelques familles Huronnes, déjà chrétiennes, et accoutumées à la vie sédentaire, s'y établirent, et d'autres vinrent aussi s'y fixer, pour se faire instruire et embrasser la religion. " Le nombre des chrétiens croît " tous les jours, écrivait en 1641 le P. Vimont, et ceux qui ne sont " point baptisés, et qui se retirent dans cette bourgade naissante, " ne sont pas opposés à la Foi. Les prières s'y font publiquement, " dans les cabanes, dans les maisons et dans la chapelle ; les sacrements " y sont en honneur. On n'y souffre aucun vice public ; les néophytes sont étroitement liés entre eux, et témoignent un zèle qu'on n'aurait " jamais osé espérer des sauvages."

V.

Bourgade Sauvage établie aux Trois-Rivières.

Les missionnaires avaient exprimé le désir de voir quelqu'un entreprendre aux Trois-Rivières, en faveur des sauvages, ce qu'ils faisaient eux-mêmes à Sillery. Plusieurs Algonquins s'étant présentés d'eux-mêmes, pour s'y arrêter et s'y établir, si l'on voulait les aider à faire quelques défrichements, une personne de mérite et de condition, qui en fut informée, fit passer en 1640, quatre hommes qui y défrichèrent, en effet, des terres et y bâtirent quelques logements. Des sauvages s'établirent donc aux Trois-Rivières ; et l'année suivante 1641, au mois de janvier, leur église naissante se composait de quatre-vingts néophytes. Ceux qui étaient capables d'instruction venaient, tous les jours, à la chapelle, pour assister à la sainte Messe, malgré l'éloignement où se trouvaient leurs cabanes, et nonobstant l'heure ordinaire de la Messe, qu'on disait au point du jour. Les Dimanches et les Fêtes, ils assistaient, tous ensemble, à une Messe qu'on célébrait expressément pour eux ; car la chapelle de la Conception, étant trop petite pour recevoir simultanément les Français et les sauvages, on les appelait séparément au Service Divin. On faisait aux Trois-Rivières ce qu'on pratiquait à Saint-Joseph : avant la Messe, les sauvages priaient tout haut, puis on leur faisait une petite instruction, en leur langue, qui était suivie du chant de l'Eau

bénite. Pendant l'Élévation, on leur faisait faire des actes de Foi, d'Espérance et d'Amour de Dieu ; et, après l'Office, ils chantaient quelques Cantiques spirituels, composés pour servir d'aliment à leur dévotion. Outre ces deux bourgades, les missionnaires désiraient de pouvoir en établir une troisième à la rivière des Prairies, c'est-à-dire au confluent de cette rivière et du fleuve Saint-Laurent : étant persuadés que si l'on établissait quelque habitation dans ce lieu, plusieurs sauvages, accoutumés déjà à y dresser leurs cabanes, s'y établiraient volontiers.

VI.

Mission passagère à Tadoussac.

La même année 1641, sur l'invitation des sauvages de Tadoussac, qui demandaient à être instruits, et refusaient de quitter leurs montagnes, et d'aller s'établir à Sillery, près de Québec, l'un des PP. Jésuites alla faire, chez eux une mission d'un mois environ. “ Ce pays est si misérable, “ écrivait le P. Vimont, qu'à peine les sauvages y trouvent-ils de la terre “ pour leurs sépulcres. Ce ne sont que des rochers stériles et affreux. Si “ la Compagnie de la Nouvelle-France y fesait bâtir une maison, comme “ M. Duplessis-Bochart avait commencé, quelques missionnaires pour- “ raient y résider, depuis le printemps jusqu'au départ des vaisseaux, “ pour secourir les Français de la flotte, qui passent, tous les ans, quel- “ ques mois à Tadoussac, et les sauvages dans leurs besoins. D'y demeu- “ rer pendant l'hiver, c'est chose que je ne conseillerais à aucun Français : “ les sauvages eux-mêmes s'en éloignent pendant ce temps-là, abandonnant “ leurs rochers au froid, à la neige et aux glaces, dont on voyait encore “ quelques restes, cette année, bien avant dans le mois de juin.”

VII.

Résidence de Sainte-Marie en faveur des Hurons.

Nous avons dit que les Hurons vivaient réunis dans des bourgades, et s'appliquaient à la culture des champs ; et que, pour cela, les Récollets d'abord, et avec eux les Jésuites, étaient allés s'établir parmi ces peuples, afin de faire briller à leurs yeux le flambeau de la Foi. L'année 1638, les Jésuites avaient deux résidences dans les deux bourgs les plus considérables des Hurons, et y étaient au nombre de dix missionnaires, dont sept entendaient la langue du pays et la parlaient suffisamment pour donner à ces sauvages les instructions nécessaires. Six demeuraient ordinairement à la résidence de la Conception, au bourg d'Ossosané, et quatre dans celle de Saint-Joseph ; du nombre de ceux-ci les PP. Jean Bréheuf et Isaac Jogues. Ces missionnaires se proposaient d'établir d'autres résidences dans les bourgs plus éloignés ; mais l'expérience leur ayant appris que la conversion de ces peuples pourrait s'opérer plus aisément par la voie

des missions que par la multiplication des résidences, ils prirent la résolution de réunir leurs deux maisons en une seule, et choisirent un site agréable, où ils jugèrent qu'ils pourraient s'établir à demeure et envoyer, de là, des missionnaires dans les bourgs circonvoisins. Ce lieu était situé au milieu du pays des Hurons, sur la côte d'une belle rivière, qui n'a qu'un quart de lieue de long et joint ensemble deux lacs, l'un qui pourrait passer pour une mer douce, l'autre, dont le contour n'a guère moins de deux lieues. La réunion des deux résidences, dans ce lieu, fut effectuée, dès le commencement du printemps 1640, après qu'on y eut construit quelques logements, quoique avec beaucoup de peine, à cause de la disette où l'on était d'ouvriers et d'outils. On nomma cette maison du nom de Sainte-Marie ou de Notre-Dame de la Conception. "Saint Joseph ayant été choisi pour le patron de la Nouvelle-France, nous n'avons pas dû prendre d'autre protectrice de notre maison, écrivait le P. Vimont, que la Très-Sainte Vierge, son épouse, pour ne pas les séparer, après que Dieu les a unis si étroitement."

VIII.

La Polygamie, obstacle à la conversion des Hurons.

On a vu que les Hurons témoignaient peu d'inclination, et même du mauvais vouloir, pour l'établissement des missionnaires dans leur pays ; les Jésuites, néanmoins, ne laissèrent pas de s'affectionner au salut de ces barbares, malgré les obstacles qu'ils rencontraient, et qui eussent déconcerté le zèle d'ouvriers qui n'auraient pas eu le même courage, ni la même confiance. L'un des principaux de ces obstacles était la polygamie : désordre extrêmement difficile à déraciner du milieu des nations sauvages, à cause des avantages matériels qui en résultaient. D'une part, les femmes y étant considérées, comme servantes et esclaves, et faisant tout le gros travail, les hommes ne voulaient pas se soumettre à l'Évangile, qui les eût réduits à n'en avoir qu'une seule ; et, d'autre part, les hommes, chez certaines nations, étant en moindre nombre que les femmes, celles-ci ne pouvaient entendre qu'avec peine la doctrine que les missionnaires enseignaient. Ajoutez à cela l'instabilité de leurs mariages, les époux se quittant, sous le moindre prétexte, pour contracter d'autres unions aussi peu durables que les précédentes.

IX.

La sorcellerie, obstacle à la conversion des Hurons.

La sorcellerie, étrangement accréditée chez les diverses nations sauvages, et notamment chez les Hurons, exerçait un empire tyrannique qu'on ne croirait pas, si l'on n'en trouvait les preuves détaillées dans les relations des missionnaires ; et ceux mêmes d'entre les sauvages qui, en

recevant le baptême, avaient renoncé à ces pratiques détestables, étaient quelquefois en danger d'y revenir par leur commerce avec les païens. En 1641, des sauvages, venus de divers pays à la bourgade sauvage des Trois-Rivières, y ressuscitèrent les vieilles superstitions. Pendant trois nuits ils allaient courant par les cabanes, poussant des cris et des hurlements de démons, et les femmes et les filles dansant de leur côté ; tandis que les hommes, menant le jongleur ou le sorcier par dessous les bras, le faisaient marcher sur des charbons ardents sans qu'il en reçut aucune atteinte. Deux missionnaires, qui résidaient aux Trois-Rivières, auprès des Français de ce poste, ayant essayé, dans l'excès de leur zèle, d'engager un capitaine sauvage à faire cesser ce désordre, celui-ci, transporté de colère, jette les cendres brûlantes aux yeux du missionnaire qui lui parlait, prend une corde, comme s'il eût voulu le garrotter, et le menace même de lui ôter la vie. Pourtant il ne passa pas outre, et au milieu de ce tumulte, les deux missionnaires, à la prière de quelques sauvages, prirent le parti de se retirer. La fureur de ces barbares était excitée par leurs jongleurs, qui les assuraient que la prière, c'est-à-dire la religion chrétienne, les ferait mourir ; et que d'être baptisés ou de voir bientôt la fin de leur vie, c'est une même chose.

X.

Les missionnaires, regardés par les Hurons comme cause des calamités publiques.

Ce qui put accréditer une si absurde inculpation, c'est que le plus souvent les missionnaires ne baptisaient que les malades, spécialement lorsqu'il survenait quelque épidémie, et qu'un grand nombre de ceux qui mouraient alors avaient reçu le baptême dans leur maladie. Ainsi, en 1640, la petite vérole ayant fait de grands ravages chez les Hurons, les P. P. Jésuites en baptisèrent plus de mille ; de ce nombre, trois cent soixante enfants au-dessous de sept ans, sans compter plus d'une centaine d'autres enfants qui, ayant été baptisés les années précédentes, furent moissonnés par ce même fléau. Les bourgs les plus voisins de la maison de Sainte-Marie, où résidaient les missionnaires, en ayant été affligés les premiers, on prit de là occasion de renouveler les anciennes plaintes, que ces Pères étaient l'unique cause de toutes les calamités publiques. Ces barbares ne parlaient plus d'autre chose : la mort de leurs proches, leur ôtant la raison, augmentait leur rage contre les missionnaires avec tant de furie que, dans chaque bourg, on criait tout haut qu'il fallait les massacrer. C'était le sentiment commun, non-seulement dans les discours particuliers, mais dans les conseils généraux, où la pluralité des voix allait à la mort de ces Pères ; et la minorité croyait les obliger en concluant au simple bannissement. Ils étaient confirmés dans cette fausse imagination, en voyant les missionnaires pleins de vie, quoiqu'ils respirassent sans

cesse un air infecté auprès des malades. “ Il faut bien, disaient-ils, qu’ils aient une certaine intelligence avec la maladie (car ils croyaient que ce mal était un démon), puisque seuls ils sont exempts de ses atteintes, qu’ils la portent avec eux, et que, partout où ils mettent le pied, la mort ou la contagion les suit.”

XI.

Les missionnaires, regardés par les Hurons comme magiciens.

Toutes ces accusations se renouvelaient et s’augmentaient autant de fois qu’il survenait quelque calamité, la maladie ou la famine ; et chacun imputait ces malheurs aux missionnaires, comme s’ils en étaient la cause et que, pouvant y remédier, ils ne le voulussent pas. Aussi, dans l’épidémie qui affligea les Hurons, en 1640, leur refusait-on souvent l’entrée des cabanes, et disait-on tout haut que jamais sorcier Huron n’avait été mis à mort qui n’en eût donné plus de sujet que les missionnaires. A cette occasion, les croix furent abattues et arrachées ; on osa même faire voler des pierres sur la tête de ces religieux, et lever sur eux des haches et des tisons. Quelques chefs des plus considérables, voyant les jeunes gens déjà en fureur, les armes en mains, les excitaient davantage encore par les discours, condamnant publiquement ces Pères comme des malfaiteurs et comme les plus grands sorciers qui eussent jamais été dans le pays. De là, les missionnaires ne pouvaient faire aucune action, pas même la plus sainte, qui ne fût prise pour quelque sortilège. S’ils voulaient se mettre à genoux ou dire leur Office à la lueur de cinq ou six charbons : c’étaient là ces magies noires qu’ils employaient, disait-on, pour faire mourir tous les sauvages. Demandaient-ils le nom de quelqu’un pour l’inscrire dans le registre des baptêmes ; c’était pour le piquer secrètement, et ensuite, en déchirant ce nom écrit, faire mourir d’un seul coup celui ou celle qui portait ce nom. La seule vue des missionnaires, leur démarche, leurs gestes, semblaient être aux sauvages autant de convictions et de confirmations de ce qu’on leur avait dit. Les bréviaires, les encriers, les papiers écrits, étaient pris par eux pour autant d’instruments de magie. On disait, qu’allant au ruisseau pour laver leurs plats, ils empoisonnaient les eaux. Que, par toutes les cabanes où ils passaient, les enfants étaient saisis d’une toux et d’un flux de sang ; en un mot, il n’y avait malheur présent et à venir dont ils ne fussent considérés comme la cause ; jusque-là que plusieurs de ceux chez lesquels étaient logés les missionnaires n’en dormaient ni jour ni nuit. Ils n’osaient même toucher aux restes de leurs aliments, et leur rapportaient les présents qu’ils avaient reçus d’eux, tenant le tout pour suspect de magie. Enfin, de dix-huit bourgs qu’ils visitèrent il n’y en eut qu’un seul qui daigna écouter leur prédication, et encore ce bourg était-il habité par des sauvages d’une nation étrangère qui s’y étaient réfugiés, depuis quel-

quès années, pour fuir leurs ennemis. Le ministère des missionnaires avait donc fort peu de fruit à l'égard des adultes en bonne santé, et se bornait à administrer les sacrements à des malades, quand ils pouvaient les aborder, ou le baptême à des petits enfants.

XII.

Les Jésuites attirèrent à Québec quelques jeunes hurons pour les instruire.

Une si triste expérience avait convaincu autrefois les Récollets que, pour travailler utilement à la civilisation et à la sanctification des sauvages, il était nécessaire, comme nous l'avons dit, d'instruire et de former aux mœurs chrétiennes quelques enfants de ces nations, qui pourraient ensuite faciliter l'instruction et la sanctification des autres ; et les Jésuites, ayant aussi acquis cette même conviction, résolurent, à leur tour, d'établir enfin pour des enfants sauvages une école ou un séminaire. L'expérience leur avait appris jusqu'où allait la faiblesse des sauvages pour leurs enfants. Elle était si excessive qu'ils ne pouvaient souffrir qu'on les châtiât ou qu'on les reprît seulement de paroles, ni même qu'on refusât quoi que ce fût à un enfant qui pleurait. Ils jugèrent donc que, s'ils prenaient des enfants pour les former dans leur pays même, ils seraient, à leur moindre fantaisie, enlevés de leurs mains par les parents avant qu'ils eussent été instruits ; et, pour éviter cet inconvénient, ils résolurent de prendre avec eux, à Québec, des enfants Hurons, dont les parents, demeurant dans leur propre pays, ne descendaient que pour la traite. Ils avaient songé d'abord d'établir ce séminaire à leur résidence de Notre-Dame des Anges ; mais, comme ce lieu était alors solitaire et qu'il n'y demeurait aucun enfant Français, ils résolurent, avec l'aide d'une personne généreuse, de bâtir, comme on l'a dit, un corps de logis à Québec même, afin que les enfants sauvages, se trouvant, par ce moyen, auprès des Français du même âge qu'eux, se formassent plus aisément à nos mœurs. L'année 1637, par le concours officieux de M. de Montmagny et le zèle du sieur Nicolet et des autres interprètes des nations sauvages, on parvint à faire consentir quelques Hurons, descendus pour la traite, à laisser six de leurs enfants à Québec pour y être instruits ; et on commença ainsi le séminaire. Rien ne fut négligé pour rendre notre manière de vivre agréable à ces enfants ; on les habilla à la Française, on les fournit de linge et de tout le petit mobilier nécessaire, et on les mit sous la conduite d'un Religieux chargé de les former.

XIII.

La duchesse d'Aiguillon fonde un hôpital pour les sauvages.

Dans sa relation de 1634, le P. Le Jeune avait dit, en parlant de la nécessité d'établir le séminaire pour y élever des garçons : il faut

draît aussi, avec le temps, en former un pour les filles, “ sous la conduite
 “ de quelque vertueuse maîtresse, que le zèle de la gloire de Dieu
 “ et l'affection au salut de ces peuples fera passer ici avec quelques
 “ compagnes animées d'un pareil courage. Plaise à sa divine Majesté,
 “ ajoutait-il, d'en inspirer quelques-unes pour une si noble entreprise et
 “ de leur faire perdre l'appréhension que la faiblesse de leur sexe pour-
 “ rait leur causer d'avoir à traverser tant de mers et à vivre parmi des
 “ barbares.” Dans sa relation de l'année suivante 1635, ce même
 Religieux avait fait mention du baptême et de la mort d'une petite fille
 sauvage envoyée, l'année précédente, chez les Hospitalières de Dieppe,
 qui l'avaient instruite ; et, après un court éloge de la modestie de ces
 Religieuses et de leur ardente et intelligente charité à servir le prochain,
 il ajoutait : “ Si un monastère, semblable à celui-là, était en la Nouvelle-
 “ France, leur charité ferait plus pour la conversion des sauvages que
 “ toutes nos courses et nos paroles.” La suite montra que ces paroles,
 aussi bien que les précédentes, avaient sans doute été inspirées de Dieu à
 ce bon missionnaire, puisqu'elles furent l'occasion des deux établissements
 qu'il désirait de procurer au Canada. D'abord la nièce du cardinal de
 Richelieu, madame la duchesse d'Aiguillon, qui lut la dernière relation
 dont nous venons de parler, conçut aussitôt le dessein de fonder une mai-
 son d'Hospitalières de Dieppe à Québec : “ Dieu m'ayant donné le désir,
 “ écrivait-elle à ce Religieux, d'aider au salut des pauvres sauvages,
 “ après avoir lu la relation que vous en avez faite, il m'a semblé que
 “ ce que vous croyez qui puisse le plus servir à leur conversion est
 “ l'établissement de ces Religieuses Hospitalières dans la Nouvelle-
 “ France : de sorte que je me suis résolue d'y envoyer cette année six
 “ ouvriers pour défricher des terres et faire quelques logements pour ces
 “ bonnes filles.” Les PP. Jésuites, en attendant, jugèrent à propos d'en-
 voyer à l'hôpital de Dieppe quelques autres petites filles sauvages, afin de
 les faire instruire dans la religion et dans la langue Française ; et de pou-
 voir se servir d'elles, dans la suite, pour faciliter l'instruction de celles de
 leurs nations. Peu après, trois de ces jeunes enfants furent élevées,
 en effet, dans cet hôpital, et madame la duchesse d'Aiguillon voulut
 avoir, dans son hôtel, une petite Iroquoise, qu'elle ne dédaignait pas
 d'instruire quelquefois elle-même dans la doctrine chrétienne.

XIV.

Madame de la Pelterie veut établir un séminaire pour les filles sauvages.

“ C'est une chose bien remarquable, écrivait le P. Le Jeune en 1639,
 “ qu'en même temps que Dieu touchait, à Paris, le cœur de madame la
 “ duchesse d'Aiguillon, en lui inspirant de bâtir un Hôtel-Dieu pour les
 “ sauvages, qui mouraient abandonnés de tout secours, il suscitait, en un

“ autre endroit de la France, une honnête et vertueuse dame, et l’inspi-
 “ rait d’entreprendre l’établissement d’un séminaire pour les petites filles
 “ sauvages, et d’en donner le gouvernement aux Ursulines. Il a telle-
 “ ment disposé les choses que, sans que l’une sût rien des intentions de
 “ l’autre, leurs desseins se sont trouvés accomplis en même temps, afin
 “ que ces bonnes Religieuses, les Hospitalières de Dieppe et les Ursuli-
 “ nes, eussent la consolation de traverser ensemble l’Océan, et que le
 “ pays reçut en même temps ce double service, également nécessaire.”
 Cette dernière était Madeleine de Chauvigny, qui, dès son bas âge, s’était
 sentie attirée à la vie religieuse. Obligée par son père d’épouser M. de
 la Pelterie, et étant devenue veuve après cinq ans et demi de mariage,
 elle se sentit pressée, en lisant les relations des PP. Jésuites, de se dévouer
 au salut des petites filles sauvages, sans savoir encore si Dieu aurait pour
 agréable que ce fût à la Nouvelle-France ou ailleurs. Comment elle était
 dans ce doute, elle tomba dangereusement malade, au point que les méde-
 cins désespérèrent tout à fait de sa vie. Dans cette extrémité, elle fit vœu de
 consacrer sa personne et ses biens à la Nouvelle-France, si elle revenait à
 la santé ; et, peu après, le médecin qui vint la visiter, la trouvant en
 bien meilleur état qu’il ne s’y attendait, lui dit, sans rien savoir de son
 dessein ni du vœu qu’elle venait de faire : “ Madame votre maladie est
 “ allée en Canada.” Cette coïncidence frappa beaucoup la malade, et,
 ayant recouvré la santé, elle ne pensa plus qu’à l’exécution de son projet.

XV.

Ursulines et Hospitalières pour Québec. Motif de la fondation de l’Hôtel-Dieu.

Elle connaissait à Tours une Ursuline qui brûlait de zèle pour la Nouvelle-
 France, la mère Marie Guyard de l’Incarnation, et l’obtint de l’archevêque de
 cette ville, ainsi qu’une seconde, que l’on associa à la première, la mère
 Marie de Savonnine de Saint-Joseph ; et enfin l’archevêque de Rouen, le
 21 avril, lui en donna une troisième, qui fut tirée du couvent de Dieppe,
 la mère Cécile de Sainte-Croix. De son côté, madame la duchesse
 d’Aiguillon, après avoir donné, par contrat du 16 août 1637, la somme
 de vingt-deux mille quatre cents livres, pour établir des Hospitalières de
 Dieppe à Québec, sous le bon plaisir de l’archevêque de Rouen, avait
 obtenu de ce prélat trois de ces vertueuses filles : Marie de Saint-Ignace,
 supérieure, Anne de Saint-Bernard, et Marie de Saint-Bonaventure.
 Avant leur départ de France, elle écrivait à la sœur Marie Saint-Ignace :
 “ Le dessein que j’ai eu, en faisant cette fondation, c’est de dédier l’hô-
 “ pital au sang du Fils de Dieu répandu pour nous. Je vous fais part
 “ de mes intentions, afin que vous les offriez à Notre Seigneur, et que
 “ vous fassiez mettre sur la porte : Hôpital dédié au sang du Fils de Dieu,
 “ répandu pour faire miséricorde à tous les hommes. Si on ne trouve pas

“ à propos que cette inscription soit sur la porte, je désire que toutes les
 “ Religieuses sachent que c'est là mon intention, dans la fondation ; et que,
 “ de plus, le prêtre qui dira tous les jours la Messe ait pareille intention.
 “ J'ai bien du regret de ne pouvoir vous embrasser, et vos bonnes sœurs
 “ qui passent avec vous : mais ce m'a été une grande consolation de
 “ voir ces bonnes Ursulines, qui vont aussi à Québec, avec madame de
 “ la Pelteric. On m'a promis que vous seriez toutes dans le même vais-
 “seau.”

XVI.

Les Ursulines et les Hospitalières s'embarquent pour Québec.

Elles partirent de Dieppe, avec plusieurs PP. Jésuites, sous la conduite du capitaine Bontemps, dans le navire *Amiral* de la flotte de la Nouvelle-France, nommé *le Saint-Joseph*, et arrivèrent à Tadoussac le 20 juillet 1639. Le lendemain, elles sortirent de *l'Amiral* et s'embarquèrent sur *le Saint-Jacques*, le seul des trois navires dont se composait la flotte qui dût monter à Québec, sous le commandement du sieur Angot. Durant la traversée, une violente tempête avait porté tous les pieux voyageurs à promettre à Dieu de faire célébrer, sur les premières terres qu'on rencontrerait, une Messe en l'honneur de la Très-Sainte Vierge, et une autre en l'honneur de Saint Joseph, comme aussi de communier chacun deux fois ; et le 26 juillet, fête de Sainte Anne, on descendit du vaisseau pour commencer à accomplir ce vœu. Les vents étant devenus contraires, on resta dans le navire jusqu'au vendredi 29, où enfin, par la crainte d'être arrêtés là plus longtemps, on se mit sur une barque qui remontait le fleuve, conduite par Jacques Vastel, contre-maître du capitaine Bontemps et on arriva à Québec le 1er août, sur les huit heures du matin. Lorsqu'on aperçut la barque, M. de Montmagny dépêcha deux hommes, dans un canot sauvage, pour savoir qui elle amenait ; et dès qu'il eut appris qu'elle portait les Hospitalières et les Ursulines, avec madame de la Pelteric, il envoya une chaloupe tapissée pour les conduire à terre.

XVII.

Réception faite aux Ursulines et aux Hospitalières à Québec.

Arrivées sur le rivage, elles tombèrent toutes à genoux pour remercier Dieu et s'offrir à lui ; et le P. Vimont prononça, en leur nom, une prière à haute voix. Le Gouverneur et M. de l'Isle, son lieutenant, accompagnés des principaux habitants et de la plus grande partie du reste des colons, les reçurent avec acclamation, au bord de l'eau, au milieu des autres signes de joie que chacun faisait paraître, et au bruit des canons du Fort. Immédiatement on les conduisit à l'église, où l'on chanta le *Te Deum*, en action de grâce de leur heureuse arrivée ; on célébra ensuite

la sainte Messe, et elles y communiquèrent toutes. Enfin, après qu'elles eurent salué, chez lui, le Gouverneur, qui leur donna à dîner, les Hospitalières furent conduites dans une maison fort proche du Fort, en attendant qu'on eût achevé leur bâtiment; et on conduisit madame de la Pelterie et ses Ursulines dans une autre, située sur le bord du fleuve, au-dessous du magasin de la compagnie. Cette maison appartenait à Noël Juchereau, sieur Des Chastelets, et à ses associés, qui la leur avaient louée, avant leur départ de la France, afin qu'elles l'habitassent en attendant qu'on leur eût construit un couvent. “ Elle consiste, écrivait la sœur Cécile de Sainte-Croix, en deux chambres assez grandes, une cave et un grenier. On nous a fait une cloture de pieux de la hauteur d'une petite muraille, mais qui ne sont pas si bien joints qu'on ne puisse voir au travers. Pourtant, cela nous sépare toujours des séculiers. Nous avons la plus belle vue du monde, sans sortir de notre chambre. Nous voyons arriver les navires, qui demeurent toujours devant notre maison, tout le temps qu'ils sont ici. Nous fûmes fort visitées des dames et des demoiselles qui habitent ici, et qui témoignent une grande joie de notre venue. Vous serez peut-être en peine de savoir qui nous nourrissait : car la barque qui nous conduisit à Québec ne porta que nos corps seulement, nos provisions étant restées dans le navire. M. le Gouverneur nous en faisait apprêter au Fort, tant aux Hospitalières qu'à nous, et il continua jusqu'à l'arrivée de nos vivres.

XVIII.

Les Ursulines visitent le bourg de Sillery. Ferveur de Madame de la Pelterie.

“ Le soir de notre venue, on fit les feux de joie pour la naissance de M. le Dauphin; M. le Gouverneur obtint du R. P. Vimont que nous y assistassions, puisque nous n'étions point encore enfermées; il nous envoya quérir par M. de l'Isle, et nous y fûmes : vous verrez toutes ces choses dans la relation. Le lendemain, on nous conduisit à Sillery, où habitent plusieurs sauvages, tant chrétiens que catéchumènes. Des PP. Jésuites y ont une résidence, dont l'église est comme une petite paroisse de sauvages, à une lieue et demie environ de Québec. On y va par eau, et M. le Gouverneur nous prêta encore sa chaloupe pour y aller. Le jour suivant, nous sortîmes encore pour aller à Notre-Dame des Anges, éloignée d'environ demie-lieue de Québec : c'est la plus grande résidence des PP. Jésuites, et, en passant, nous vîmes le bâtiment des Hospitalières. Le jour suivant, qui était un jeudi, on alla choisir et désigner une place pour construire le nôtre. C'est un lieu très-agréable, assez proche du Fort : il y a déjà quelques commencements de défrichements; et M. le Gouverneur, qui était présent, dit qu'il les avait fait faire, longtemps auparavant, pour y placer des Ursulines.” Quand les Ursulines et madame de la Pelterie entrèrent dans l'église de Sillery,

le lendemain de leur arrivée, comme le raconte ici cette Religieuse, et qu'elles y virent les sauvages faire leurs prières et réciter les articles de notre créance, elles en versèrent des larmes de joie ; et quelque effort qu'elles fissent pour comprimer la vivacité de leur émotion, elles ne pouvaient arrêter leurs pleurs. Madame de la Pelterie, s'approchant ensuite de la sainte Table pour communier, et n'y voyant que M. le Gouverneur et des sauvages qui, ce jour-là, faisaient leurs dévotions, elle se jeta au milieu d'eux avec transport, laissant couler de nouveau ses larmes. Après la sainte Messe, on baptisa une fille sauvage, âgée d'environ dix ans ; madame de la Pelterie fut sa marraine, et la nomma Marie. “ On la lui
 “ donna peu après pour pensionnaire, dit la sœur de Sainte-Croix, et c'est
 “ la première que nous ayons eue. Je vous laisse à penser quelle fut
 “ notre joie, d'avoir à pratiquer notre institut, dès le second jour de
 “ notre arrivée, envers cette petite créature nouvellement baptisée. La
 “ plupart des assistants pleuraient de joie dans cette cérémonie.” Au sortir de l'église, elles visitèrent les familles sauvages et les cabanes voisines. Madame de la Pelterie, qui conduisait la troupe de ces saintes filles, ne rencontrait pas une petite sauvage qu'elle ne l'embrassât, et ne la baisât avec tant d'affection et de douleur, que ces barbares en étaient tout surpris et édifiés. Les Ursulines et les Hospitalières en faisaient autant de leur côté, sans prendre garde si ces enfants étaient propres ou non, ni sans demander si la coutume du pays autorisait à en user de la sorte.

NIX.

Épidémie qui fait éclater la charité héroïque des Hospitalières.

L'arrivée de ces Religieuses eut quelque chose de bien providentiel. En parlant des Hospitalières de Dieppe, le P. Le Jeune avait écrit, comme on l'a rapporté plus haut, que, si elles s'établissaient un jour en Canada, leur charité ferait plus pour la conversion des sauvages que toutes les courses et les paroles des missionnaires. L'événement justifia un jugement si honorable, ou du moins, le secours que ces saintes filles apportaient à la colonie ne pouvait venir plus à propos. Elles étaient arrivées le 1er d'août de cette année 1639, et, dans le courant même de ce mois, une épidémie s'étant déclarée, surtout parmi les sauvages, elles se virent accablées par le grand nombre de malades qu'elles eurent à soigner. La salle qu'elles avaient destinée pour les recevoir devint bientôt trop petite : il fallut dresser des cabanes dans le jardin ; et comme les Hospitalières n'avaient pas apporté assez de linge pour tant de malades couverts d'ulcères, elles employèrent le leur propre, jusqu'à leurs guimpes et leurs bandeaux ; et elles furent obligées de couper une partie des couvertures en deux, et même en trois, pour en fournir, par ce moyen, à tous les malades. Enfin, depuis le mois d'août jusqu'au mois de mai suivant, elles en reçurent plus de cent, dont vingt-quatre, après avoir reçu le baptême,

moururent à l'hôpital et furent ensevelis par ces héroïques chrétiennes, que personne n'osa aider, dans la crainte de prendre le mal ; en outre, elles eurent la charité de soulager plus de deux cents autres sauvages, en leur donnant l'hospitalité.

XX.

Charité prodigue des Ursulines envers les sauvages.

De leur côté, les religieuses Ursulines, qui avaient commencé, dans leur séminaire dédié à saint Joseph, patron du pays, à recevoir des filles sauvages, virent leur petite maison envahie par le contagion. “ Cette maladie, rapporte la mère Marie de l'Incarnation, se mit dans notre séminaire, qui, en peu de jours, ressembla à un hôpital. Toutes nos filles sauvages l'eurent, par trois fois ; et quatre en moururent. Nous nous attendions toutes à tomber malades, tant parce que cette maladie est vraiment contagieuse qu'à cause que nous étions jour et nuit à les assister, et que le peu de logement que nous avons nous obligeait d'être continuellement les unes avec les autres ; mais Notre Seigneur nous assista si puissamment, qu'aucune ne fut incommodée.” Il n'en fut pas de même des Hospitalières ; elles tombèrent malades toutes trois, surtout la mère Saint-Ignace, tant par suite de leurs fatigues continuelles, le jour et la nuit, qui durèrent jusqu'au mois de février suivant, qu'à cause de la mauvaise odeur qui s'exhalait des malades et de l'incommodité accablante des chaleurs, qui furent excessives l'année 1639. Rien n'était assurément plus propre à faire des impressions vives et profondes sur les esprits grossiers des sauvages, que la charité courageuse et prodigue de ces Religieuses, et celle de madame de la Pelterie. L'hiver, elles nourrirent un grand nombre de sauvages qui n'avaient pu suivre les autres à la chasse, et qui seraient morts de faim si elles ne les eussent assistés. “ Nous avons apporté, pour deux ans, des habits destinés à vêtir les filles sauvages, écrivait la mère Marie de l'Incarnation : tout a été employé dès cette année ; et même, n'ayant plus de quoi les vêtir, nous avons été obligées de leur donner une partie de nos propres vêtements. Tout le linge que madame notre fondatrice nous avait donné pour notre usage, et une partie de celui que nos mères de France nous avaient envoyé, a pareillement été employé à les approprier et à les couvrir. Ce nous est une singulière consolation de nous priver de tout ce qui est le plus nécessaire pour gagner des âmes à Jésus-Christ ; et nous aimerions mieux manquer de tout que de laisser nos filles dans la saleté insupportable qu'elles apportent de leurs cabanes. Outre les filles et les femmes sauvages que nous recevons dans la maison, les hommes nous visitent au parloir, où nous tâchons de leur faire la même charité qu'à leurs femmes ; et ce nous est une consolation bien sensible de nous ôter le pain de la bouche pour le donner à ces pauvres gens, afin de leur inspirer l'amour de Notre Seigneur et de sa sainte Foi.”

XXI.

Le dévouement des religieuses donne aux sauvages une haute idée de la religion.

Ces sauvages étaient très-sensibles aux soins plus que maternels dont ils étaient ainsi l'objet, et ne pouvaient comprendre une charité si généreuse et si prodigieuse. “ Nous admirons, disaient-ils, comment ces bonnes filles, si délicates, ont quitté un pays, tel qu'est le leur, pour venir demeurer auprès de nous ; et, ce qui est plus étonnant encore, qu'elles habillent et nourrissent nos filles, comme si elles leur appartenaient ; qu'enfin elles nous donnent à manger, et nous pansent, dans nos maladies, sans attendre de nous aucune récompense.” Cette charité pour leurs malades avait bien de quoi les toucher, alors qu'eux-mêmes ne leur donnaient encore aucun soin, surtout à ceux qu'ils jugeaient être près de leur mort, n'ayant même plus de commerce avec eux, et les regardant déjà comme perdus. Ils étaient aussi fort étonnés et réjouis de voir que des filles se consacraient à Dieu, non moins que des hommes ; et ce qui excitait davantage encore leur admiration, c'était d'apprendre, qu'elles renoncassent, pour toujours, au mariage, par le vœu de perpétuelle virginité ; ils ne pouvaient comprendre cette résolution, qui leur paraissait héroïque, et ne se lassaient pas d'en témoigner leur étonnement. Ils demandaient assez souvent si ces filles avaient leurs pères et leurs mères, et, quand on leur en montrait quelqu'une dont les parents étaient encore vivants, ils admiraient qu'elles eussent pu les quitter, pour aller servir, au-delà des mers, des sauvages, de qui elles n'avaient rien à attendre. Aussi étaient-ils ravis de les voir et de les visiter, pour savoir pourquoi elles étaient venues, et, apprenant qu'elles n'avaient renoncé à toutes les douceurs de leurs familles et de leurs pays que dans l'espérance d'une vie éternelle, et pour plaire à Jésus-Christ, ils concevaient eux-mêmes une grande idée du Sauveur, pour l'amour duquel elles leur rendaient tous ces devoirs, et concluaient que cette vie éternelle existait réellement, puisque ces filles faisaient tant de généreux sacrifices pour s'en assurer la possession.

XXII.

La duchesse d'Aiguillon augmente sa fondation.

La duchesse d'Aiguillon, en fondant un hôpital, s'était proposé de procurer, principalement, le soulagement et la sanctification des sauvages ; et sachant que plusieurs s'étaient réunis en bourgade, à Sillery, elle désira que les Hospitalières allassent se fixer parmi eux. Pour leur en fournir les moyens, et pour procurer un soulagement devenu nécessaire, elle augmenta la fondation de son hôpital, et, de l'approbation de l'archevêque de Rouen, envoya deux autres sœurs de la maison de Dieppe, la mère de Sainte-Marie et la sœur de Saint-Nicholas. Par ce nouveau

contrat de fondation, du 31 janvier 1640, elle donna quarante mille cinq cents livres, et répétant ce qu'elle avait dit dans le précédent, elle voulut que l'hôpital fût dédié à la mort et au précieux sang du Fils de Dieu, pour lui demander qu'il daignât en appliquer les mérites à l'âme du cardinal de Richelieu, à la sienne propre et aux âmes des sauvages. Elle mit encore pour condition, que toutes les Religieuses, et celles qui leur succéderaient, s'emploieraient, dans cette intention, au service des pauvres ; et qu'en assistant les sauvages, à la mort, elles leur feraient demander le salut de ce cardinal, celui de quelques autres personnes et le sien propre ; et qu'enfin après le décès du cardinal et celui de la fondatrice, elles feraient faire, au nom de l'un et de l'autre, par les sauvages, un acte d'Adoration envers le Fils de Dieu, afin que, jusqu'à la fin du monde, il y eût, dans cette maison, des personnes qui lui rendissent cet hommage, pour les grâces infinies qu'ils avaient reçues, l'un et l'autre, de sa bonté.

(A continuer.)

DE L'AUTORITÉ EN PHILOSOPHIE.

LIVRE III.

DE L'AUTORITÉ HUMANO-DIVINE OU DE L'ÉGLISE.

DE L'AUTORITÉ HUMANO-DIVINE EN PHILOSOPHIE.

CHAPITRE VIII.

Liberté réelle de la philosophie sous l'empire de l'Autorité.

Il se rencontre dans les diverses langues, en nombre plus ou moins grand, certains termes vagues d'une étendue indéterminée, auxquels, en conséquence de leur élasticité, chacun attache la signification la plus favorable à ses convictions, à ses préjugés, à ses passions, à ses intérêts ; d'où il advient quelquefois que ces expressions, touchant en même temps au côté bas et trivial de notre nature, peuvent remuer l'homme tout entier et développer en lui, soudain, une incroyable énergie. Tel est, entre beaucoup d'autres, le mot *Liberté*, de nos jours si populaire. En tout temps, il est vrai, il a trouvé de l'écho dans les poitrines humaines. Mais aujourd'hui que le sentiment de la dignité de l'homme est devenu, grâce à l'influence de la doctrine évangélique, universel et prédominant, chez les nations chrétiennes, il fait battre violemment tous les cœurs. Il a la force et l'éclat du tonnerre, et tout ensemble, la suavité d'une douce mélodie. Avec lui, on ébranle le monde, on soulève et on attire après soi d'immenses multitudes. C'est que ce terme extraordinaire agite les fibres du cœur les plus délicates et les plus sonores, et qu'il met en jeu tout ce que nous avons de puissance

bonne et mauvaise. Prêchez aux hommes la liberté, vous exciterez à la fois leurs instincts les plus grossiers et les plus spirituels. L'esprit et la chair, l'amour supérieur et l'amour inférieur croiront voir, dans la perspective que vous leur offrirez, de quoi les satisfaire. C'est pourquoi, l'être humain tout entier accueillera vos enseignements avec de vives et ardentes sympathies. Par où l'on conçoit combien il doit être facile au génie du mal, quand il se fait l'apôtre de la liberté, de répandre dans les esprits de funestes illusions; pour porter ensuite le trouble et le désordre parmi les hommes. Souvent, il a fait ainsi en philosophie. C'est pourquoi, dans l'intérêt de cette science, aussi bien que dans celui de la morale et de l'ordre public, il importerait fort de fixer, s'il était possible, et de circonscrire rigoureusement le sens d'un mot que sa portée indéfinie rend très-dangereux. C'est ce que nous allons tâcher de faire pour notre part, en rappelant ici la vraie notion de la liberté.

En général la liberté consiste dans le pouvoir de se déterminer soi-même, conséquemment à son propre choix. Dans l'être imparfait, c'est le pouvoir de se déterminer au bien ou au mal. Dans l'être parfait, la faculté de se déterminer conformément aux exigences de la droite raison. Or, le pouvoir de se déterminer à son choix n'exclut pas, dans l'être fini, la loi qui oblige à faire ou à omettre. L'élection et la loi peuvent subsister ensemble et subsistent en effet réellement, souvent même elles ont des objets contraires. Donc la liberté est parfaitement compatible avec la loi.

La liberté est l'attribut réel d'un être physique, la loi une entité rationnelle.

La liberté a son siège dans la volonté, et on ne peut la détruire qu'autant que l'on ferait subir à la volonté la contrainte ou la coaction, ou bien qu'on la soumettrait à une nécessité invincible. La première hypothèse répugne absolument : la deuxième dans notre état présent, n'est réalisable que par l'action divine, ou du moins, que par une force qui serait en état d'empêcher l'exercice de l'intelligence. C'est pourquoi, la liberté radicale, essentielle à l'homme, peut subsister sous le poids des plus lourdes chaînes, au fond d'un noir cachot et même en présence de la mort, environnée de l'appareil le plus formidable : Combien plus en face de la loi !

Bien loin d'exclure la liberté, la loi la présuppose. A quoi bon la loi sans la liberté, ou le pouvoir de se déterminer à son choix ? Si un certain être est nécessaire à une série de déterminations, inutile de lui imposer des lois pour les lui prescrire ; inutile pareillement de lui en imposer pour les lui défendre. Mais si la loi est compatible avec la liberté, ou la faculté de se déterminer à son choix, l'autorité qui n'entre en contact avec la liberté que par le moyen de la loi, ne saurait lui être contraire.

Mais le pouvoir de se déterminer qui réside essentiellement dans la volonté, a besoin, dans l'homme, être sensible, de se manifester, de se traduire au dehors par différents actes. Le pouvoir de se déterminer,

séparé de la faculté de réaliser extérieurement ses déterminations, ne serait pas nul, sans doute, mais il serait incomplet. Il ne pourrait satisfaire ni nos désirs, ni nos besoins et ne saurait nous mettre en état de remplir nos destinées. Il y aurait dans notre nature une anomalie choquante. Or, pour être pleinement libre, pour être libre au sens réel et pratique, faut-il que la faculté de réaliser ses déterminations, n'ait ni bride ni frein ? La liberté *complète*, c'est-à-dire la liberté interne et externe à laquelle l'homme a droit de prétendre, est-elle incompatible avec le joug de la loi ?

Sans se rendre compte de leurs dispositions intérieures qu'ils n'ont jamais analysées, des multitudes d'individus humains l'entendent ainsi comme instinctivement. Et même, à vrai dire, il n'est pas beaucoup d'hommes qui, quelquefois, par certains côtés de leur nature, ne souhaitent qu'il en soit ainsi en quelques rencontres, du moins pour eux-mêmes. C'est l'intérêt de la passion qui fait monter dans le cœur, souvent comme à l'insu de la raison, ces sortes de désirs.

Mais cet instinct grossier est tout à fait illusoire. Jamais il n'a obtenu l'approbation du sens commun. Tout au contraire, la raison a toujours et partout enseigné que la liberté *complète*, la liberté intérieure et extérieure que nous pouvons légitimement réclamer, s'harmonisent fort bien avec la loi. L'homme, être fini et relatif, n'est pas capable d'une liberté absolue. D'une part, il ne peut vouloir ce qu'il ignore. Or ce qu'il sait, n'est rien en comparaison de ce qu'il ne sait pas. D'autre part, ce qu'il veut, souvent il ne peut l'exécuter, manque d'intelligence ou de force. Ce lui serait donc une folie manifeste de prétendre à l'absolué liberté. Oui, une folie aussi énorme que d'élever des prétentions à la divinité même.

Non seulement la loi n'est pas incompatible avec la liberté ; mais encore, elle en est la condition nécessaire. Supposez toute loi abolie, il n'y aura plus pour nous de liberté, du moins de liberté extérieure. S'il était loisible, s'il était permis à chacun de faire tout ce que bon lui semble, l'état de guerre universelle serait inévitable et irrémédiable. On pourrait vous disputer tous les objets de vos désirs les plus naturels et mettre en question jusqu'à votre propre existence. En sorte qu'après avoir posé en principe qu'on peut prétendre à tout, on obtiendrait pour résultat suprême qu'on ne peut rien atteindre.

La loi est une force directive et non pas nécessitante. La loi ne détruit, ni n'enchaîne les facultés extérieures qui servent à réaliser les déterminations extérieures, pas plus qu'elle ne détruit ni n'enchaîne la volonté. A la vérité, la loi menace et punit plus ou moins sévèrement ; mais ses menaces et les châtimens qu'elle inflige, ne font autre chose que présenter à la volonté un motif nouveau de se déterminer conformément à ce qu'elle enjoint. Or, ce motif ne rend pas l'élection impossible ; bien au contraire, souvent il la facilite beaucoup : car il sert à rétablir un peu l'équilibre entre les penchans divers qui sollicitent la volonté. Sans l'in

fluence de la loi, il eut fallu peut-être faire de grands efforts pour se décider à préférer ce qu'elle commande, à raison de l'extrême répugnance qu'on y avait. Ainsi, au lieu d'être un obstacle au libre choix, la loi y aura aidé puissamment. La loi n'étant point hostile à la liberté intérieure et extérieure, l'autorité ne saurait l'être davantage, par la raison signalée plus haut, savoir : que c'est par la loi que l'autorité atteint la liberté.

Puisque la loi est la condition de la liberté humaine complète, l'autorité, cause nécessaire de la loi, devra être par suite la condition première de cette même liberté.

Montrons cela davantage. A cette fin, nous considérerons l'influence de la loi successivement dans l'ordre moral, dans l'ordre social, et dans l'ordre spéculatif.

S'il n'y avait point de loi obligatoire ou proprement dite dans l'ordre moral, les passions diverses déchaînées, seraient comme autant de maîtres cruels qui imposeraient à l'homme le plus dur esclavage.

Quand on résiste de bonne heure à ses passions, que l'on a soin de les accoutumer à porter le joug, on les gouverne ensuite sans trop de difficulté ; et, pour l'ordinaire, elles ne gênent pas beaucoup l'être raisonnable dans ses déterminations ; mais, si on leur lâche la bride, durant un temps considérable, l'expérience démontre qu'il devient, par après, extrêmement difficile et quelquefois moralement impossible de leur résister, et de prendre une direction contraire à celle vers laquelle elles sollicitent. Qui n'a point ouï parler de la tyrannie de la gourmandise, de la paresse, de la luxure, de l'ivrognerie, de l'avarice, de l'ambition et de beaucoup d'autres encore ? Mais la loi, par les peines et les récompenses qu'elle propose, nous aide puissamment à soumettre ces redoutables adversaires, et nous est un excellent moyen de nous préserver ou de nous délivrer de l'éternelle servitude à laquelle ils prétendaient nous réduire. Ainsi, il appert manifestement, non seulement que la loi n'est point contraire à la liberté, dans l'ordre moral, mais encore, qu'elle lui est très-favorable, servant beaucoup à son développement, et qu'enfin, sans elle, il n'y aurait guère dans l'homme qu'un vain simulacre de liberté. L'animalité ou la chair prendrait tellement le dessus sur l'esprit que la virtualité de ce dernier serait comme réduite à néant.

Supprimez la loi dans l'ordre civil, et vous obtiendrez une épouvantable anarchie, c'est-à-dire la servitude sous la forme la plus horrible. Après qu'on aurait renversé la barrière des lois, comment voudrait-on empêcher la force d'écraser la faiblesse, la malice et l'astuce de supplanter l'innocence ? Mais, les faibles et les simples constituent la masse du genre humain. La majorité de la race humaine serait donc tristement esclave de la minorité. Il y a plus : la minorité dominatrice elle-même ne serait pas beaucoup plus libre. Outre le honteux esclavage de leurs passions, le fort et le rusé devraient craindre sans cesse de se voir imposer le joug par

de plus forts et de plus rusés qu'eux-mêmes. Et leurs terreurs, en effet, ne manqueraient pas de se réaliser souvent. La société serait comme une arène immense de gladiateurs, où les vaincus inhumainement foulés aux pieds ne pourraient trouver de soulagement à leur infortune que dans la funeste espérance d'écraser un jour leurs vainqueurs. Il est donc bien manifeste que la loi, et l'autorité par conséquent, sont la condition de la liberté civile.

Si vous abolissez la loi dans l'ordre spéculatif, vous amènerez pour résultat nécessaire, un affreux chaos. Dès lors, on verra se produire sans honte les opinions les plus extravagantes. Au lieu de l'entente, de l'unité et de la bonne harmonie des intelligences, il n'y aura partout que d'éternelles et de désespérantes contradictions. C'est ce que témoigne bien haut l'histoire entière de l'individualisme, comme on l'a déjà vu. Or, au milieu de cet irrémédiable désordre, quelle liberté pourrait être possible ? Il se ferait dans l'intelligence, comme une nuit invincible, et par une suite nécessaire, la volonté flotterait au hasard, sans fixité ni consistance. Où trouver dans le mobile océan du doute où l'on serait plongé, des motifs suffisants pour se déterminer à chose quelconque ?

La liberté est une perfection. Il vaut mieux l'avoir que de ne l'avoir pas. C'est la condition du mérite. Mais nulle perfection ne saurait être exclusive du bon ordre ; car le bon ordre lui-même est une perfection. Or, la perfection a pour contraire, non pas la perfection, mais la non perfection seule. Ainsi, le bon ordre et la liberté ne sont nullement incompatibles. Conséquemment, l'autorité et la loi qui en émane, conditions indispensables du bon ordre, ne sont point contraires à la liberté. Bien plus, le désordre et la licence, étant une altération morbide de la liberté, tellement dangereuse, que souvent elle lui donne la mort ; l'ordre doit être pour elle, à *contrario*, une cause favorable à sa durée et à son développement.

Faisons de ce qui précède, des applications particulières plus étendues à la philosophie, qui est ici notre objet capital, et montrons le plus clairement possible que, dans cette sphère de l'activité humaine, l'autorité est la condition absolue de la liberté, l'arôme précieux qui l'empêche de se corrompre.

L'autorité une fois exclue du domaine de la philosophie, il y régnera une anarchie complète. Nous l'avons démontré précédemment aux individualistes. Mais, l'anarchie, le chaos des opinions devront nécessairement amener l'incertitude et le doute ; le doute enfantera le découragement, le découragement produira l'inaction, tombeau de la liberté réelle et véritable.

De bonne foi, que peut engendrer le spectacle des contradictions incessantes des libres penseurs ? Quand vous voyez dans toute la suite des âges les plus hauts génies partagés sur les questions les plus fondamentales ; quand vous voyez dans les siècles divers, apparaître des réformateurs qui

déclarent au monde avec l'autorité d'une science non pareille, que jusqu'à eux, les philosophes ont été victimes d'illusions funestes ; qu'ils n'ont fait que se repaître de vains fantômes ; mais, enfin, qu'eux-mêmes ont découvert la base inébranlable où l'on doit poser l'édifice de la philosophie ; quand vous les voyez se mettre à l'œuvre et donner au monde, avec de rudes labeurs, des systèmes que leurs successeurs bientôt jugeront et proclameront défectueux de tout point ; alors, convenez-en, se peut-il que le désespoir de découvrir jamais la vérité ne s'empare pas de votre âme ? Mais un homme qui n'a point d'espérance de découvrir la vérité, peut-il se condamner à la rechercher péniblement ? Cela est contraire à la nature.

D'ailleurs pour chercher laborieusement la vérité, il faut l'aimer d'un amour fort et généreux. Mais comment aimer ainsi un bien qui se dérobe toujours à nos poursuites ? S'il n'est pas possible de découvrir la vérité, le parti le plus sage, c'est de se résigner bravement à son état d'ignorance, et de s'envelopper de son mieux d'une indifférence universelle, comme du vrai manteau philosophique.

Or, imaginez, si vous le pouvez, un esclavage plus honteux et plus terrible que celui d'un être intelligent, asservi à une invincible ignorance sur tout ce qu'il lui importe le plus de savoir ; sur son origine et sa fin dernière, sur sa nature et ses devoirs !

De quoi sera capable un esprit ainsi plongé dans les ténèbres et glacé par le doute ? Aura-t-il d'abord la force de rien entreprendre, lors même qu'il en éprouverait le désir ? Ensuite, avec une conscience aussi claire de son impuissance absolue, lui serait-il possible de prendre une détermination sérieuse quelconque ? Il n'y a point d'apparence. Mais, il pourrait bien, s'il lui restait encore quelque petite étincelle d'énergie, se tourner, à l'exemple de certains philosophes d'outre-Rhin, vers le *tout-puissant néant* et soupirer après lui. (Voir le Christ et l'Évangile, T. 3, page 182).

Que l'autorité soit la sauvegarde nécessaire de la liberté en philosophie, à la bonne heure : il est difficile de ne pas le reconnaître. Mais du moins, sans doute, suffira-t-il de recourir à l'autorité du sens commun pour éviter la triste servitude qu'engendre enfin l'individualisme.

Le sens commun, comme nous l'avons vu, nous mène comme par la main à la révélation. Vous ne pouvez rejeter l'autorité divine et humano-divine en philosophie, sans vous montrer rebelle au sens commun de la portion la plus avancée de l'humanité.

En outre, par ce qui précède, il demeure établi que, quiconque n'a que le sens commun pour guide, se voit renfermé dans un cercle de connaissances absolument insuffisantes à ses besoins. Par le sens commun, les questions capitales d'origine, de fin et de moyens ne sont point assez éclaircies. Avec sa seule lumière, on ne sait pas assez bien d'où l'on vient et où l'on va ; et surtout ce qu'il faut faire pour parvenir au but, alors principalement qu'on a eu le malheur de s'en écarter pour un temps. Eu égard à la profondeur de la corruption de notre nature, le sens com-

mun ne propose point une sanction suffisamment puissante pour nous maintenir ou nous ramener dans la ligne du devoir. Sur beaucoup d'autres questions importantes, il garde le silence, ou bien, ne fournit que des données incomplètes. C'est pourquoi le sens commun n'a pas suffi au genre humain avant la venue du Rédempteur. C'est pourquoi, il ne lui suffit point encore en dehors du Christianisme. Si donc, l'on ne voulait point avoir d'autre guide et d'autres secours, il faudrait se résoudre à subir encore souvent l'esclavage de l'ignorance et des passions.

Ainsi, on ne peut le révoquer en doute, sans l'autorité humaine, sans l'autorité divine et humano-divine, on ne saurait jouir, en philosophie, d'une vraie et entière liberté, tandis que, moyennant cette soumission si raisonnable, la liberté y est aussi complète que le comporte notre condition présente.

Comme dans l'ordre moral, les règles inflexibles des mœurs et l'autorité qui en presse l'exécution, comme dans l'ordre civil, la constitution, la législation et les tribunaux divers préposés à leur garde, loin d'être hostiles à la liberté, en sont, au contraire, la condition et le soutien ; ainsi, dans l'ordre intellectuel, les principes régulateurs du sens commun, les lois de la croyance tracées par la révélation et par l'Église, son infallible interprète, protègent la liberté du philosophe, bien loin de la détruire.

L'homme, être libre et imparfait tout à la fois, pouvait faire de sa liberté un mauvais usage, l'altérer, la corrompre et la ruiner peut-être entièrement. C'est pour prévenir un résultat si déplorable que le Créateur lui a tracé, dans les sphères diverses de son activité, des règles et des lois d'après lesquelles il doit se conduire, et il a établi une autorité extérieure et sensible pour veiller à leur accomplissement. Il n'a point excepté et il ne devait pas excepter la philosophie de cet ordre général de sa providence. Dieu prévoyait, en effet, combien l'homme curieux, ignorant et vain, y serait exposé à mal user de sa liberté, à tomber dans une licence effrénée, mère du plus honteux esclavage. Afin d'éloigner ce malheur, il a premièrement déposé dans nos âmes, des semences indélébiles de vérité, et nous a donné de plus au dehors pour nous conduire, le triple flambeau du consentement des hommes, de la révélation et de l'enseignement de l'Église. Qui oserait se plaindre d'un arrangement si salutaire, et prétendre que l'autorité du consentement universel, de la révélation et de l'Église enseignante, est destructive de la liberté ; tandis qu'elle a pour fin de la conserver et qu'elle en est effectivement la condition indispensable ?

Enfin, puisque l'on conçoit et qu'on reconnaît sans peine, dans l'ordre pratique, la compatibilité, et même la connexion de l'autorité et de la liberté ; pourquoi ne les pas concevoir et reconnaître de la même manière dans l'ordre théorique ?

Et qu'on n'aille point s'imaginer que sous l'empire de la triple autorité

signalée plus haut, il n'y aurait plus lieu au développement spontané de l'activité humaine, et que le philosophe serait transformé en une sorte d'automate, dont l'occupation continue et obligée, se réduirait à enrégistrer passivement, en quelque manière, les divers articles de la croyance universelle du genre humain, de l'enseignement révélé et de la tradition de l'Eglise. Est-ce que la fonction de jurisconsulte se borne à transcrire les lois de son pays, et celle du moraliste à formuler les principes généraux des bonnes mœurs ?

Les données du sens commun et de la révélation interprétées, par l'Eglise, outre qu'elles sont librement acceptées par le philosophe, ne forment point l'objet adéquate de ses spéculations, il s'en faut de beaucoup. Ce sont tout simplement comme autant de jalons plantés, souvent à de grandes distances, dans le vaste champ de la vérité, pour indiquer le droit chemin. Pourvu qu'il ne les perde pas de vue, le voyageur peut sans crainte se mouvoir en liberté dans l'intervalle, et explorer le terrain tout à son aise ; c'est même à quoi on l'exhorte très-fort.

La révélation, comme nous l'avons vu, introduit la philosophie dans l'ordre surnaturel, et ouvre ainsi à ses spéculations tout un monde nouveau. Elle pose le problème et en donne la solution, laissant à la raison le soin de combler l'espace immense qui souvent les sépare, d'expliquer et de justifier par le déploiement de tous ses moyens, la solution manifestée par elle, magnifique travail, bien propre à exciter l'émulation de tous les vrais sages.

Maintenant, pour conclure ce discours, il nous sera sans doute permis de dire, qu'à moins de confondre la liberté avec la licence, avant-coureur de la servitude, on doit reconnaître et avouer que la liberté réelle et véritable subsiste dans son intégrité en philosophie, sous l'empire de l'autorité du sens commun, de la révélation et de l'Eglise enseignante.* D. G

(A continuer.)

LES TROIS VŒUX. (EN POLOGNE.)

I. Quand les derniers épis mûrs sont tombés sous les faucilles, aux environs de Notre-Dame d'Août, il est d'usage, en Pologne, de célébrer la fin de la moisson par une cérémonie champêtre, appelée okrezné, empreinte d'une solennité joyeuse. Tandis que les frêles chariots de bois plient sous le fardeau des grosses gerbes dorées et que les petits chevaux du pays les traînent à pas lents vers les granges, les jeunes filles du village, qui ont coupé les blés et lié les gerbes, restent les dernières dans les champs. Elles

* Voir dans *Ubaghs log.*, p. 258 et suivantes, diverses règles touchant l'usage de l'autorité divine et humano-divine en philosophie. Elles sont tirées de Muratori.

ont réservé quelques poignées des épis les plus beaux, les plus pleins, les mieux dorés ; elles en tressent une large couronne, qu'elles entourent des rubans bigarrés qu'elles ont, à cet intention, détachés de leurs chevelures ; puis, quand leurs mains actives ont fini de décorer ce trophée champêtre, elle le fixent au haut d'une perche, bannière fleurie du Travail et de l'Abondance, avec ses banderoles pacifiques ondoyant et flottant tout autour. Et cependant le cortège ne se met pas encore en mouvement : il s'agit de savoir qui portera la bannière. Celle-là recevra le premier cadeau de la chatelaine et le premier compliment du seigneur. D'ordinaire on est bientôt d'accord et l'élection se fait facilement et vite, basée sur le principe du suffrage universel. Selon l'esprit dominant chez ces jeunes citoyennes du village, différents motifs peuvent servir de titre à l'élection. Ainsi, fort souvent, on choisit la plus robuste de ses compagnes ; d'autres fois, la plus belle, quelquefois, la plus sage. Et de même que les débats sont courts, passagers sont les rancunes. Une fois que la majorité a prononcé, l'élué saisit la perche ; la minorité hoche un peu la tête, relève et roule entre ses doigts le coin de son tablier, et se joint pacifiquement au cortège.

Une de ces okreznés joyeuses s'avancait précisément dans les champs d'Iglica vers la maison du maître, au commencement du mois d'août 1862. Les jeunes filles qui la composaient avaient revêtu, pour ce jour-là, leurs beaux atours de fêtes. Leurs épaisses couronnes de fleurs des champs se rattachaient en arrière par des touffes de rubans de toutes couleurs, tombant comme un voile sur leurs épaules, et leurs colliers d'ambre et de corail, remplacés chez les plus pauvres par de grosses graines rouges solidement enfilées, descendaient jusque sur leurs corsages de drap ou de velours.

Elles chantaient gaiement en chœur les refrains favoris du village et suivaient d'un air satisfait leur belle couronne de blé d'or. Mais la jeune moissonneuse qui les guidait paraissait beaucoup moins joyeuse : ses lèvres étaient closes, ses yeux ne brillaient guère, et ses compagnes ne l'entendaient pas chanter. C'était pourtant une belle et forte fille, aux yeux foncés, luisants et doux comme du velours, aux grosses tresses brunes tombant en large nœud sur ses épaules. C'était avec une sorte de gravité dans sa contenance et dans son regard, et, en la voyant s'avancer, soutenant son étandard de paix de ses deux bras croisés sur sa poitrine, on eût dit une autre Jeanne d'Arc serrant contre son sein, dans un recueillement intime, sa bonne et forte épée de la chapelle de Fierbois.

Mais son silence et sa gravité semblèrent frapper ses compagnes.

— Chante donc, Magda, lui dit l'une d'elles. A ta place, je serais bien joyeuse, si on t'eût donné à porter la couronne des moissons.

— Songe donc que tu vas recevoir un présent du seigneur, dit une autre.

—Sans doute quelques aunes de ruban, dit une troisième.

—Ou un cordon de corail.

—Ou deux roubles de papier.

—Peut-être bien aussi quelque cadeau pour ta mère, dit une jeune fille blonde, en posant sa main sur l'épaule de la brune Magda.

La moissonneuse n'avait rien répondu à ses autres compagnes ; mais elle parut remercier celle-ci par un doux regard, qu'elle accompagna d'un sourire affectueux.

En ce moment, le joyeux cortège approchait du château et s'engageait sous les premiers arbres de l'avenue. La longue maison, blanche et basse, se dessinait en face sur son épais rideau de branches vertes, ouvrant amicalement sa porte de chêne et son perron à quatre marches, à frêle toiture, soutenue par quatre colonnes de bois peint en gris. Déjà dans la grande cour, de l'autre côté des barrières, on voyait s'assembler les domestiques du château, fort désireux d'assister au défilé du cortège rustique. En ces circonstances solennelles, les jeunes filles reprirent leurs rangs, réentonnèrent leur sérénade, firent leur entrée dans la cour, avec toute la pompe et le sérieux désirables. Magda, marchant en tête, sa couronne fièrement soutenue et ses tresses noires caressées par le vent, vint s'arrêter devant le perron, où le seigneur Oksinski se présentait déjà, venant à sa rencontre.

C'était un vieillard de soixante ans environ, aux yeux gris encore vifs, au crâne un peu chauve, aux rares boucles grises, dont la contenance dénotait à la fois beaucoup de vigueur et de bonté. D'une main, il ôta poliment son chapeau aux moissonneuses, par une galanterie assez rare chez les seigneurs polonais ; de l'autre, il soutenait sa femme un peu âgée, mais verte encore, qui tendit sa main aux jeunes filles, en signe d'amitié et de satisfaction.

—Mon seigneur, daignez accepter gracieusement ces fleurs de nos gerbes et croire que nous avons fait tout notre possible pour vous bien servir et pour vous contenter, dit Magda, abaissant la perche à ses genoux et lui présentant la grosse couronne fleurie.

—Eh ! c'est toi, Magda, ma fille, dit le seigneur en riant, qui as été choisie pour faire le compliment de cette année ! Vraiment, cela me fait plaisir. . . je vois que tes compagnes apprécient ta sagesse et ton bon cœur. Tiens, ma petite, voici ton cadeau : un cordon de corail, plus, le présent de Madame : un joli morceau d'indienne pour te faire deux belles robes. Pour vous toutes, mes enfants, voici des rubans que Dorothee vous apporte, et, sous le berceau d'aubépine, on va vous servir une petite collation.

Les jeunes filles répondirent par de joyeuses acclamations aux paroles de leur maître ; mais, au milieu de ce tumulte, madame Oksinski attira Magda près d'elle, lui faisant un signe d'amitié et la prenant par la main.

—Si nous avions su que ce fût toi, mon enfant, nous aurions préparé aussi un cadeau pour ta mère. Mais, sois tranquille, notre vieille Kasia n'y perdra rien. Et puis Magda, tu ne sais pas ce qui t'attend ici : une joie qui vaut plus que tous les cadeaux du monde... Tiens, regarde, et dis-moi qui nous arrive en ce moment...

La vieille dame désignait de la main la porte de la maison qui s'ouvrait sur le perron rustique. Le loquet venait de se lever, et une belle jeune fille y parut en cet instant. Du même âge que Magda, mais plus mince et plus blanche qu'elle, avec de grands yeux bleu foncé, d'épais cheveux châtin clair, le sourire paisible d'un enfant, le pur ovale d'une vierge, le front rayonnant d'une sainte.

—Oh ! c'est mademoiselle Hedwige ! quel bonheur ! s'écria Magda en joignant les mains. Mademoiselle, vous ne savez pas comme je soupirais après vous ! il y a si longtemps, si longtemps que je ne vous ai vue !

—Mais, maintenant me voici, et tu me verras tous les jours ! répondit la jeune demoiselle en courant vers la moissonneuse.

Elle jeta en riant un de ses bras sur ses épaules, et ces deux frais visages, tous deux jeunes, tous deux joyeux, tous deux innocents, l'un entouré de tresses noires et d'éclatantes fleurs des champs, l'autre encadré de boucles brun doré liées par un ruban bleu pâle, se sourirent et se rapprochèrent, formant un groupe naïf et charmant.

—Viens avec moi, Magda, dit Hedwige en prenant la main de la jeune paysanne. Vous le permettez, Maman ? et toi, tu ne regrettes pas la compagnie et le goûter de tes autres amies ?

—O Mademoiselle Hedwige, est-ce que je puis regretter quelque chose quand je suis avec vous ?

—Ce n'est pas tout à fait vrai ce que tu dis là, pauvre petite, et je voudrais être assez heureuse pour te faire tout oublier, dit Hedwige. Mais n'importe, viens avec moi : j'ai tant de choses à te dire, et il y a si longtemps que nous ne nous sommes trouvées ensemble !

—Hélas ! oui, Mademoiselle, et nous vous regrettions bien ! Il me semble aussi que le château était bien triste et que Monsieur et Madame paraissaient bien sombres pendant que vous étiez partie si loin, encore plus loin que Varsovie, sur la mer, m'a-t-on dit.

—Oui vraiment, sur la mer, dit Hedwige, en s'enfonçant avec sa compagne sous une belle allée de tilleuls, qui se terminait par un banc de mousse à l'extrémité du jardin. Et t'a-t-on dit aussi le nom du pays où je me suis rendue ?

—On me l'a dit, Mademoiselle, mais il est bien vite sorti de ma mémoire... Il était si difficile à dire !... et puis je crois que c'était un nom... un nom allemand.

—Non, pas tout à fait, dit Hedwige en souriant. Ma bonne petite Magda, je suis allé en Angleterre.

—En Angleterre, répéta la jeune paysanne ouvrant de grands yeux au seul nom de cette contrée inconnue. Ce doit être terriblement loin, Mademoiselle. Est-ce que c'est un beau pays, au moins ?

—Oh ! non, Magda, je t'assure ! un pays où le soleil est rare, où il y a de la pluie et du brouillard presque tous les jours ; un pays où l'on ne parle pas notre langue, où l'on ne connaît pas nos prières, où il n'y a ni fleurs, ni encens, ni bénédictions pour la Vierge Marie, ni cierges pour les saints, ni prières pour les morts.

—O Jésus Marie ! qu'aviez-vous donc été faire chez ces païens, ma bien-aimée demoiselle ? dit la jeune paysanne en joignant les mains avec un regard d'effroi.

—J'y avais été, Magda, pour remplacer ma mère. Te rappelles-tu qu'il y a à peu près cinq ans, mon frère Woldemar est parti pour Varsovie afin de terminer ses études, et que nous étions tous si inquiets, parce que les Russes le cherchaient pour le mettre en prison ! . . . Eh bien ! on nous écrivait ensuite qu'il s'était sauvé hors des frontières de Pologne, et, pendant deux ans, nul n'a pu nous dire ce qu'il était devenu. Mais il y a un peu plus d'un an, voici que nous recevons une lettre. Woldemar était en Angleterre ; il s'y était marié : une petite fille venait de lui naître. Mais mon pauvre frère était au désespoir, car il avait été saisi d'une maladie grave et il se croyait mourant. . . Dans sa lettre, il suppliait ma mère de se rendre auprès de lui, de venir lui donner ses dernières bénédictions et ses dernières caresses, de faire connaissance surtout avec sa femme qui allait devenir veuve, et son pauvre petit enfant qui allait rester orphelin : il la suppliait aussi de les aimer, de les protéger, et, après sa mort de les emmener avec elle, de leur donner un asile et une famille, quand il ne serait plus là pour les aimer et pour les soutenir.

—Ah ! pauvre Madame ! dit Magda en soupirant ; elle aimait tant monsieur Woldemar ! quel mal cette lettre a dû lui faire !

—C'est justement ce qui est arrivé, répondit Hedwidge en soupirant. En recevant d'aussi affligeantes nouvelles de son fils qu'elle avait tant pleuré, ma pauvre mère, qui ne se portait déjà pas bien, est devenue tout à fait malade. Pour comble de désespoir, le médecin a déclaré qu'il lui était absolument impossible de partir. Alors je l'ai vue pleurer nuit et jour, disant que Woldemar croirait qu'il était oublié, qu'on le laisserait mourir sans secours, sans consolations, sans soin et sans prières. Et cela m'affligeait si fort, Magda, de voir ainsi se briser lentement, constamment, jour par jour, le cœur de ma bien-aimée mère !

—Oh ! je le pense bien, dit en soupirant la jeune paysanne. Est-ce que je ne sens pas, comme un poids sur mon cœur, toutes les larmes que verse la mienne, seule et triste à la maison ?

—C'est vrai, pauvre amie, dit Hedwidge en pressant la main de Magda. Mais pour terminer mon récit, je te dirai que je me suis sentie prise d'un

grand courage. J'ai dit un jour à ma mère que j'étais courageuse et forte, aussi capable de soigner un malade que d'aimer un petit enfant, et que je la conjurais de me laisser partir. . . On m'a d'abord fait quelques objections : on a trouvé que j'étais bien jeune, que je n'avais pas l'habitude des voyages ; mais j'ai répondu qu'il ne fallait pas laisser mon frère mourir seul, et qu'on trouverait bien une personne honorable, prudente et suffisamment âgée, qui m'accompagnerait jusque-là. . . Et, puis si le malheur devait arriver, je ramènerais à Igliza la veuve et l'orpheline de mon frère ; en attendant je leur apprendrais notre langue et je leur parlerais la leur. . . Enfin, Dieu avait béni ma résolution sans doute : car ma mère se consola un peu, et on me laissa partir. Ma chère Magda, combien je suis heureuse d'avoir fait ce voyage !. . . Woldmar n'est pas mort ; la santé lui est peu à peu revenue ; et du reste Fanny et moi nous l'avons bien tendrement soigné. . . Et puis, j'ai tant prié l'ambassadeur, j'ai trouvé de si bons appuis parmi les anciens amis de notre père, qu'on lui a accordé sa grâce et permis de revenir vivre au milieu de nous. . . En ce moment, il n'est pas fort loin d'ici, aux eaux de Busk, pour achever de se remettre. Mais nous sommes revenues d'Angleterre tous ensemble, et sa femme et sa petite fille sont toujours à Igliza. . . Oh ! Magda, si tu avais vu la joie de ma mère en voyant réuni à elle son fils qu'elle avait tant pleuré !. . . Pour cette joie immense, je remercie Dieu et je bénis ma destinée, et je me dirais, dès aujourd'hui, parfaitement heureuse, s'il ne m'était resté deux sujets de chagrin, bien amers, bien persistants, bien terribles. . .

Ici Hedwige s'interrompt, et voila de sa main blanche les larmes qui roulaient dans ses yeux.

— Oh ! qu'est-ce donc ? qu'avez-vous, ma demoiselle chérie ? dit Magda émue, se penchant sur le cou d'Hedwige, comme pour essuyer ses larmes.

— Mon enfant, dit la jeune fille avec un ton empreint de résignation et de douceur, la Providence a jugé à propos de nous envoyer quelques épreuves. Je n'en murmure pas : telle est la volonté de Dieu. Mais puisque toi, qui es ma compagne, mon amie d'enfance, ma presque sœur, tu veux savoir la cause de mes larmes, je vais te la révéler. . . Je t'ai dit tout à l'heure que j'ai deux grands sujets de chagrin. . . Suis moi : je te montrerai l'un, et. . . plus tard. . . ajouta Hedwige à voix basse et en rougissant, plus tard je te dirai l'autre.

Magda ne questionna plus et se laissa emmener par Hedwige.

Les deux jeunes filles alors remontèrent silencieusement l'allée et parvinrent à une porte vitrée qui s'ouvrait sur les derrières de la maison.

— Oh ! comme je connais et j'aime cette porte-là ! dit Magda en s'approchant : elle donne dans la chambre jaune où, quand nous étions enfants, nous avons tant ri et tant joué ensemble !

— Maintenant elle n'est plus à nous, dit mademoiselle Oksinski. Il y a désormais un autre petit enfant qui l'habite. . . Mais celle-là est seule, a pauvre petite, et elle ne fera pas beaucoup de bruit. . .

En disant ces mots avec un soupir, Hedwige avait monté les degrés et s'était approchée de la porte vitrée :

—Ma belle-sœur est là avec sa petite fille, dit-elle en se retournant. Mais cela ne fait rien, Magda, tu peux entrer avec moi. Je lui dirai que tu es mon amie, et elle ne se fâchera point : car elle est si aimable et si bonne !”

Et Hedwige prenant la main de sa compagne, l'introduisit dans la chambre jaune, où la jeune Anglaise était assise, jouant avec sa petite Emma.

—Ma chère Fanny, dit mademoiselle Oksinski en entrant, voici une nouvelle connaissance que je vous présente, un type caractéristique et charmant des jeunes filles de mon pays : c'est notre reine de la moisson, Magda Kratek, ma sœur de lait et mon amie d'enfance. En la voyant, je suis sûre que vous la trouverez jolie, et, en la connaissant, je suis certaine que vous l'aimerez.

La jeune femme leva les yeux en souriant, et tendit la main à la belle paysanne ; mais, peu habile encore dans la langue d'Hedwige et de Magda, elle ne put que prononcer difficilement quelques mots d'encouragement et de bienvenue.

Quant à Magda, rouge et un peu honteuse, elle jeta quelques regards à la dérobée sur la blanche et svelte jeune femme, aux yeux de bluet, aux cheveux d'un blond de lin, qui lui paraissait si imposante et si gracieuse dans sa toilette d'étrangère. Mais ce qu'elle admira le plus et ce qu'elle considéra avec le plus d'attention, ce fut la blonde et rose petite fille, la mignonne créature de trois ans environ, qui, assise sur le parquet, mettait ses petits doigts ronds dans le cœur panaché de quelques grosses roses odorantes, tout en jetant sur les nouvelles venues des regards malins et curieux, adoucis sous ses longs cils noirs.

—O la belle petite fille ! ô le cher bijou mignon ! on dirait un enfant Jésus, s'écria Magda, joignant les mains avec un air d'admiration profonde.

—Ma pauvre petite mignonne chérie ! ma douce petite Emma ! répondit Hedwige d'une voix basse et étouffée. C'est sur elle pourtant que je pleurais tout-à-l'heure.

—Eh quoi ! Mademoiselle Hedwige, pleurer sur ce trésor ? Est-ce qu'on ne devrait pas plutôt se réjouir du matin au soir, et remercier le bon Dieu de vous avoir envoyé un pareil ange ?

—Hélas ! Magda, tout n'est pas bonheur dans l'enfant que Dieu nous a donné. Parle à la pauvre petite, dit Hedwige en se penchant à l'oreille de son amie.

Magda s'agenouilla à terre, détacha un beau pavot empourpré de sa couronne fleurie, et le présenta à l'enfant, lui disant : “ Le veux-tu mignonne ? ” La petite Emma regarda la fleur rouge, la salua d'un franc

sourire, étendit sa main potelée et la prit sans avoir prononcé un mot.

— Est-elle jolie, la fleur ? en veux-tu encore ? continua la jeune paysanne.

L'enfant jeta un doux regard sur la brune figure de son interlocutrice, et continua de garder ce silence glacé.

— Tu le vois, Magda : elle ne te répond pas, dit Hedwige en baisant les yeux pour qu'on n'y vît pas briller une larme.

— Mais c'est qu'elle ne comprend pas, certainement, répondit la villageoise. Si je savais lui parler sa langue, bien sûr elle me répondrait.

— Non Magda : si sa mère ou moi nous lui parlions, elle ne nous répondrait pas davantage. Quand elle pleure, c'est en silence ; elle ne pousse pas un cri ; seulement quelque grosses larmes tombent de ses yeux sans bruit ; lorsque ses lèvres s'entrouvrent, ce n'est que pour un léger soupir ; jamais même on ne l'a entendue rire tout haut. Elle est vive, elle est douce, elle est gaie, elle est forte ; mais jamais aucun de nous n'a entendu sa voix : notre cher petit trésor, notre douce mignonne est muette.

— Muette ! un si beau petit ange ! ô miséricorde du bon Dieu ! s'écria Magda en joignant les mains.

Et elle laissa tomber un regard de compassion sur l'enfant et sur la mère.

La jeune mère ne saisit pas le sens des paroles, mais elle vit le geste et comprit le regard. Elle baissa tristement les yeux, et, sur ses joues délicatement rosées, deux larmes brillantes coulèrent, larmes silencieuses, larges, amères, souvent versées et jamais taries, à ce spectacle douloureux de l'infirmité de son enfant.

— Si la sainte Mère de Dieu voulait prier son Fils de lui rendre la parole ! continua la jeune paysanne en élevant les yeux vers une image de Vierge attachée au mur. Hedwige et Magda connaissaient bien cette image : depuis les premiers jours de leur enfance, elles se rappelaient l'avoir vue là, au fond de l'alcôve de la chambre jaune, cette Vierge au manteau bleu, à la tunique rouge, détachant sur un fond doré son visage brun marqué de deux coups de flèches tartares, et portant son petit Jésus frère, couronne en tête et sceptre de roi en main. C'était la copie fidèle, l'image bénie de la Vierge de Bzenstochowa, la Consolatrice des affligés, le Secours des chrétiens, la seule et véritable Reine de la Pologne. Devant ce visage majestueux et triste les deux petites filles avaient souvent prié ; et voilà pourquoi Magda, en ce moment, se tournait, par un subit élan du cœur, vers cette protectrice de son enfance.

Tout entière à cette inspiration soudaine, elle se tourna vers la jeune mère, oubliant que celle-ci ne la comprenait pas.

— Voilà une bonne Mère, dit-elle, qui pourrait assurément rendre la parole à ce cher petit enfant. Est-ce que vous ne l'avez jamais priée, Madame ?

Fanny leva les yeux, suivit la direction que lui indiquaient le doigt et le regard de la jeune paysanne, aperçut l'image dorée et secoua la tête tristement.

—Hélas ! ma pauvre Magda, tu ne la consoleras pas ainsi. . . ma belle sœur est protestante, répondit Hedwige avec un soupir.

—Protestante ! . . . qu'est-ce que cela ? . . . est-ce que cela veut dire hérétique ? murmura la moissonneuse avec un air effrayé.

—Oui. . . mon Dieu ! dit tristement Hedwige. Je te l'ai déjà dit, Magda, les Anglais sont protestants : il ne croient pas, en communiant, recevoir vraiment le corps du bon Dieu ; ils ne prient pas la Vierge ; ils n'ont pas foi dans le pouvoir des saints. . .

—Hélas ! qu'ils sont malheureux ! dit Magda en soupirant. Si on pouvait sauver du moins cette belle jeune dame et cette pauvre chère petite ! . . . Mademoiselle Hedwige, vous avez bien fait de tout me dire. A présent, je vais réciter une prière exprès pour elles tous les jours. . . Et tenez, je crois que j'ai une idée qui me vient. . . Mais je vous la dirai plus tard, quand je l'aurai mieux mûrie.

—C'est cela, dit Hedwige, nous causerons encore en marchant. Je me suis bien promis de faire dès aujourd'hui une visite à maman nourrice ; et, quoique je n'ai pas oublié le chemin, j'espère bien que tu vas m'accompagner.

—De tout mon cœur, dit Magda les yeux rayonnants. Oh ! Mademoiselle Hedwige, si vous saviez quel plaisir vous ferez à ma mère !

—Allons-y tout de suite, alors, dit Hedwige en prenant son ombrelle et son chapeau.

Elle pressa la main de Fanny et déposa un long baiser sur les lèvres silencieuses de la petite fille. Magda sortit avec elle, après avoir embrassé avec une affection respectueuse la main effilée de la mère et les petits doigts potelés de l'enfant.

II.

La visite à la cabane de Kasia était finie. La vieille nourrice avait offert à sa gentille demoiselle, à son enfant chérie, sa crème la plus savoureuse, son beurre le plus frais, ses fruits les mieux dorés ; elle avait dressé pour sa noble visiteuse le samowar (1) de cuivre brillant, et tendu la grosse nappe à arabesques rouges et bleues, objets de luxe et d'apparat qui tous deux ne voyaient le jour qu'aux fêtes solennelles de l'année. Mais, en dépit de ces préparatifs de fête et de la joie émue qu'avait manifestée la vieille Kasia en revoyant sa jolie moissonneuse, Hedwige avait aisément remarqué que les yeux de la pauvre femme étaient encore plus ternes et plus tristes, ses joues plus pâles et plus creuses, ses cheveux plus gris qu'autrefois. Aussi en quittant la cabane, où elle laissait à sa vieille

(1) Sorte de bonilloire ou de fourneau servant à préparer le thé.

nourrice un beau foulard des Indes et une jaquette de coton anglais en présent, mademoiselle Oksinski avait d'abord marché en silence, l'air préoccupé et rêveur ; puis se décidant à parler, elle s'était tournée vers sa brune amie :

—Ainsi, ma pauvre Magda, lui dit-elle, ta mère ne peut donc pas oublier ?

— Oublier ?... oh non ! demoiselle : on ne peut pas oublier le plus grand bonheur qu'on ait eu en ce monde, le meilleur amour qu'on ait au cœur ; on n'oublie pas non plus la seule, la grande peine de tous les jours, le seul, le terrible rêve de toutes les nuits, et l'on voit toujours devant ses yeux, courbé sous le poids de son fusil, gémissant sous le sombre uniforme, renversé mourant sur la neige ou brûlé par le soleil du désert, le malheureux qu'on vous a ravi, le pauvre homme qui vous a aimée.

—Ah ! dit Hedwige avec tristesse, c'est une existence de martyr que celle de la femme du soldat. Et combien il y en a, dans notre pays, de ces femmes sans espoir et sans consolation, de ces veuves épouses auxquelles rien n'arrive après le départ, ni renseignements, ni souvenirs, ni promesses, ni lettres, et qui prient tous les jours, et qui pleurent tous les jours, et qui ne voient jamais arriver le terme de cette séparation de vingt-cinq ans !

—Je le sais bien, mademoiselle, dit Magda avec douceur ; mais parmi celles-là, ma mère est une de celles qui prient le mieux et qui pleurent le plus amèrement. Elle était orpheline tout enfant, vous le savez bien, et mon père Maciej était dès lors tout pour elle : son cousin, son ami, son espoir, son protecteur. Il l'aimait tant et il la soignait si bien, qu'il lui avait fait oublier qu'elle n'avait plus de mère. Aussi, lorsqu'il est devenu son fiancé, elle lui a donné toute son âme, et lorsqu'il est devenu son mari, elle s'est bien juré de vivre en l'aimant et de mourir en le servant. Elle me l'a souvent dit : “ Magda, du temps qu'il était là, c'était un vrai paradis que ma cabane, surtout après ta naissance, parce qu'alors nous voyions qu'un petit ange y était descendu.” Mais, Mademoiselle, les Russes ne s'inquiètent pas de troubler le bonheur des gens qui s'aiment. On dirait au contraire qu'ils choisissent de meilleur gré les pères les plus dévoués, les maris les plus tranquilles, parce qu'ils se disent que ceux-là, ce sont des chrétiens plus fidèles, et qu'ils feront par conséquent des sujets plus honnêtes et de meilleurs soldats.

—Oui, c'est peut-être vrai, ma pauvre amie ! Oh ! si ton père avait eu moins de pitié et de courage, s'il n'avait pas servi de guide à ces pauvres proscrits qui fuyaient, l'attention des Russes ne se serait pas portée sur lui, et il vivrait encore, libre et heureux, dans ta cabane !

—Mais, demoiselle, ç'aurait été mal à lui de refuser. Est-ce qu'un vrai catholique peut retirer sa main quand, pour sauver ses frères, il lui suffit de l'étendre ? Quelque chose me dit, au fond du cœur, que mon

pauvre père, s'il est encore en vie, soit qu'il se trouve dans la guerre, dans la maladie, dans la misère ou dans l'affliction, ne se repent pas du secours qu'il a prêté à ses compatriotes dans leur détresse, et je suis sûr que ma mère, malgré sa douleur, ne le regrette pas non plus.

—Oh ! si mon père avait pu quelque chose ! dit Hedwige. Tu le sais bien, Magda, il aurait de bon cœur donné quatre autres hommes ou une somme d'argent pour pouvoir conserver le pauvre Maciej. Mais c'était en 1846, lors des massacres de Galicie, et mon père était compromis, à ce que m'a dit ma mère, par ses rapports avec quelques membres de l'émigration. Voilà pourquoi toutes ses tentatives ont été plus nuisibles qu'utiles ; voilà pourquoi Maciej a dû partir.

—Pour aller sans doute à la mort, acheva la jeune paysanne. Si du moins c'était une mort rapide et douce, une fin qui viendrait bientôt ! Mais, vous le savez bien, Mademoiselle, pour une légère faute, pour un oubli, pour une bêtise, pour un rien, pour un petit brin de rouille à son fusil ou un bouton de moins à sa guêtre, le soldat est condamné, dépouillé, chargé de coups, frappé de verges ; puis on rejette sa capote sur ses écorchures saignantes, et il doit suivre les autres, portant sa giberne et ses armes sur son pauvre dos meurtri. Quand il se porte bien, on lui vole son pain : les gros messieurs de l'armée font des fortunes en retranchant sur sa nourriture. Quand il est malade ou blessé, il n'a plus besoin de pain alors, mais on épargne sur les médecins ; et, si on le juge trop mal pour être relevé, on le laisse là, sur le champ de bataille ou autour du camp, faible, agonisant, seul et désespéré, jusqu'à ce que le soleil et la chaleur l'achèvent, que la neige l'ensevelisse, . . . ou que les loups viennent.

—Oh ! tais-toi, Magda ! ce sont des images horribles, s'écria la jeune fille noble, cachant son visage dans ses mains.

—Demoiselle, vous comprenez maintenant pourquoi ma mère depuis seize ans, n'a pas eu un seul jour de paix, une seule heure de joie. Voilà pourquoi souvent je l'entends répéter, quand elle prie pour mon père : “ Mon Dieu ! si vous ne voulez pas que je le revoie, rappelez-le à vous plutôt que de le laisser souffrir si longtemps.”

—Et, en effet, il y a si peu d'espoir ! dit Hedwige.

—Certainement, il y en a bien peu : mais, au commencement de cette année, on nous avait pourtant dit quelque chose qui nous en avait donné. Il était passé à Igliça un pauvre soldat qui avait fini son temps et qui s'en retournait dans son village, de l'autre côté de Varsovie. Un soldat qui finit un service de vingt-cinq ans, c'est une chose si rare ! Il était parti de chez lui tout jeune, sain et robuste ; il revenait vieux, invalide, cassé, avec des vêtements en guenilles et une jambe de moins. Et comme on lui dit que ma mère avait son mari dans l'armée du Caucasse, il demanda s'il était catholique et comment il s'appelait ; il dit ensuite

qu'il avait connu un Maciej qui venait, croyait-il, de nos contrées, et qu'il avait laissé, malade, dans l'hôpital de... de... Tiflis. Cela nous fit espérer un peu ; mais, vous le savez, demoiselle, il y a tant de Maciej chez les paysans de Pologne ! Votre mère a écrit pour nous à Tiflis ; mais peut-être était-il mort, car personne n'a répondu... Voilà pourquoi vous avez trouvé ma mère vieillie, n'est-ce pas ? et encore plus triste et plus pâle encore.

—Oui... c'est si pénible de n'avoir plus rien à espérer, dit Hedwige avec une profonde tristesse.

—Mademoiselle, on espère toujours dans la bonté du Père qui est là-haut. Mais la vie est longue, le ciel est loin...

—Et le chemin qui mène de l'une à l'autre est fatigant et solitaire, acheva Hedwige d'un air accablé.

—Oh ! Mademoiselle, comme vous dites cela d'une voix triste ! Et vous, qui avez de bons parents et qui venez de retrouver votre frère, vous avez, il me semble, tant de sujets de bonheur ! Si ce n'était l'infirmité de la pauvre petite mignonne...

—Je t'ai dit Magda, que j'avais deux sujets de chagrin, répondit Hedwige. Il est vrai que celui-ci est peut-être le plus douloureux.

—C'est vrai interrompit Magda avec vivacité. Et moi qui vous conte mes peines et qui vous laisse souffrir toute seule ! Voulez-vous bien me dire toutes vos douleurs, mademoiselle chérie ? Est-ce qu'en les partageant je ne pourrais pas les diminuer ?

—Dieu seul le pourrait, ma bonne Magda, parce que lui seule a le pouvoir de changer le cœur des hommes.

—Ah !... fit la jeune villageoise avec un soupir de compassion.

Elle prit la petite main d'Hedwige et lui dit avec tendresse :

Mademoiselle, vous n'avez jamais eu de secrets pour moi... voulez-vous encore me confier celui-ci ?.. Peut-être bien que je le devine... N'est-ce pas à cause de monsieur Ladislas que vous avez du chagrin ?

Hedwige, sans rien répondre, leva les yeux sur son amie. De grosses larmes brillantes voilaient l'éclat de ses larges prunelles bleues, et, se suspendant en perles aux longs cils noirs, elles finirent par rouler lentement sur ses joues délicates, qui, à ce nom ainsi prononcé, s'étaient couvertes d'une vive rougeur.

—Il y a bien longtemps qu'il n'est venu à Igliza ! reprit la jeune paysanne... Et pourtant, Mademoiselle, je suis certaine qu'il vous garde son cœur et qu'il ne l'a point donné à une autre : car lorsqu'une fois on vous aime, on ne peut plus vous oublier.

—Qu'importe qu'il m'ait gardé son cœur, s'il l'a ôté à Dieu ? reprit gravement Hedwige. Ladislas n'est plus mon fiancé d'autrefois, mon ami d'enfance, si naïf, si généreux, si confiant et si pur, auquel j'avais donné mon anneau avec tant de joie, et auquel avec tant d'amour j'aurais con-

sacré ma vie . . . La force lui a manqué, le monde l'a vaincu. Il s'est laissé aller à toutes les séductions du plaisir, de la vanité et de la jeunesse ; et maintenant, chaque pas qu'il fait l'éloigne de moi et de Dieu.

—Est-il possible dit Magda en joignant les mains. Il me semble cependant qu'il vous aimait tant, Mademoiselle !

—Il le croyait peut-être, et a reconnu plus tard qu'il s'était trompé ; ou bien il m'aura d'abord aimée, et puis il a trouvé ensuite des choses qu'il a aimées mieux que moi. Va, nous sommes à présent bien loin du jour où nous avons échangé nos anneaux dans la petite église du village, où je lui ai juré de l'attendre en n'aimant que lui. Quelque temps après il est parti pour ses voyages. En apprenant à connaître d'autres contrées que la nôtre, il a commencé à prendre d'autres idées que les miennes, et peut-être aussi à désirer un autre amour que le mien.

—Est-ce que cela se pourrait, vraiment ? dit Magda étonnée : est-ce qu'il ne vous écrit plus ? est-ce qu'il ne veut pas revenir ?

—Au contraire, Magda, il reviendra et il écrit encore. Mais celui qui reparaitra parmi nous, ne sera plus le Ladislas que j'ai tant aimé. Tu ne sais pas ce qu'il est devenu, amie, et je suis sûre qu'à moi aussi maman n'a raconté que la moitié de ses fautes. Mais je sais seulement que, depuis trois ans qu'il est parti, il a fait des dettes nombreuses et entamé la propriété de son père ; je sais qu'il prend pour amis des jeunes gens corrompus et frivoles, sans principes, sans honneur et sans Dieu ; je sais que, chaque jour, il risque au jeu des sommes considérables, et qu'à la suite d'altercations avec les compagnons de ses folies, il s'est battu deux fois en duel : une fois, il a été blessé ; à la seconde, son adversaire est mort . . .

—Jésus, Marie ! s'écria Magda en joignant les mains. Comme ce doit être affreux à penser pour vous, Mademoiselle ! . . . Et puis, pourrez-vous bien continuer à l'aimer encore, si vous ne l'estimez plus ?

La jeune fille ne répondit pas d'abord. Un instant, elle laissa ses larmes couler, puis une grande expression de calme et de douceur se répandit sur son visage.

—Ma mère m'a déjà conseillé de renoncer à lui pour toujours, répondit-elle tranquillement ; et crois-moi, ma chère Magda, cette renonciation-là ne serait pas la plus douloureuse. Je serais assurément incapable de donner le bonheur à ce cœur troublé que le monde a conquis ; mais en me séparant de Ladislas pour ce monde, j'aurais si bien voulu le retrouver là-haut ! . . . Ah ! j'avais rêvé autrefois que nous traverserions la vie nos cœurs battant ensemble et la main dans la main ; et je pensais que la mort même n'aurait pour nous ni séparation, ni terreurs, ni défaillances, parce que nous nous réunirions au ciel pour y chanter encore notre hymne de bonheur, ici-bas interrompu . . . Magda, je me sentirais bien le courage de vivre sans ces joies d'un jour, mais j'avais besoin d'espérer ces félicités

éternelles ; je pourrais bien me résigner à perdre mon fiancé et mon bonheur, mais je ne voudrais pas que Ladislav perdît l'honneur de son nom, l'estime de ses proches ; qu'il perdît surtout le ciel où l'on se retrouve, où l'on s'épure et où l'on s'aime encore... Est-il un effort, est-il un sacrifice que je pourrais faire, ô mon Dieu ! pour que vous n'abandonniez pas mon Ladislav pour toujours, pour que vous lui envoyiez votre pardon et que vous lui accordiez vos grâces ?

En parlant ainsi, Hedwige avait levé ses regards encore humides de pleurs vers le beau ciel doré où le soleil couchant descendait, éteignant ses rayons et se voilant de pourpre. Magda prit une de ses mains qu'elle avait laissé tombé sur ses genoux, la serra sans parler contre sa poitrine, puis vint s'asseoir sur l'herbe, dans une pose gracieuse, au pied du petit tertre de gazon où s'était placée Hedwige pour se reposer.

—Hélas ! dit-elle au bout d'un moment, nous avons beau être jeunes, nous ne pouvons être gaies... Vous, Mademoiselle, vous pleurez et vous souffrez pour votre fiancé ; moi, je ne puis pas oublier mon père... Et quand je pense encore à cette pauvre jeune dame qui n'entendra jamais la voix de son cher petit enfant !

—Oui, Magda, tu as raison : nous sommes ici trois cœurs blessés, trois sœurs qui souffrent et qui portent en secret leur blessure... Ah ! nos plaies sont bien douloureuses, mais n'en murmurons pas : c'est la main de Dieu qui nous les a envoyées.

—Mais la main de Dieu pourrait les guérir aussi ! répondit la villageoise après un instant de silence. Souvent il envoie à ses enfants des épreuves qui sont amères, mais qui ne sont pas éternelles... Si nous le prions bien, si nous faisons un vœu !... par exemple, un vœu à la Vierge, à Notre-Dame de Czenstochowa !... Est-ce que Notre-Dame ne pourrait pas, si elle le voulait, faire parler le petit enfant, et convertir votre fiancé, et me ramener mon père !... Pour cela, il ne faudrait que mériter son appui, en étant bien humbles et bien fidèles, et en portant à son autel toutes les bénédictions de notre amour et toutes les prières de notre cœur.

—Tu as peut-être raison, Magda, répondit Hedwige.

—Oh ! certainement, j'ai raison. Notre-Dame est si bonne ! Vous rappelez-vous quand nous avons été si malades toutes deux étant enfants ?... On nous a menés à son autel, on nous a bénies devant son image, et nous avons porté la couleur de la Vierge pendant quatre ou cinq années ; moi, toute vêtue de toile blanche ; et vous, habillée de fine laine, de batiste, et de blanc satin... Et comme nous sommes devenues roses alors et fortes, et fraîches et vives, à la grande joie de nos deux mères, qui avaient beaucoup pleuré !.. Ah ! certainement, la sainte Vierge n'a pas oublié ce grand bienfait-là, et elle voudra bien, pour nous, faire quelque chose encore.

—Eh bien ! dit Hedwige, sais-tu ce que nous ferons ? Je demanderai la

permission à ma mère, et, puisque voilà la moisson faite, nous irons à Czenstochowa.

—Oh ! demoiselle, quelle joie et quel bonheur ! Comment ! j'irais avec vous prier devant cet autel miraculeux, voir cette image radieuse de Marie ! Mais, j'y pense, ajouta-t-elle : il ne faudrait pas y aller seulement nous deux : il faudrait prendre l'enfant avec nous, ou du moins emmener sa mère.

—Mais, je te l'ai déjà dit, ma belle-sœur ne croit pas à l'intercession de la Vierge et des saints.

—Oh ! que si, elle y croira, quand nous lui aurons dit toutes sortes de bonnes paroles, répondit Magda avec un ton et un regard assurés. Celui qui est malade s'adresse à tous les médecins : celui qui est malheureux demande de l'espoir à toutes les prières. Et puis, est-ce qu'une bonne mère de la terre pourrait douter du cœur de la bonne Mère qui est au ciel ? ... Mademoiselle Hedwige, parlez à madame Woldemar, et vous verrez qu'elle voudra bien aussi faire un vœu pour sa petite fille.

—Allons, j'essaierai du moins, dit Hedwige en se levant. Viens avec moi jusqu'au château, Magda, et j'annoncerai notre projet à ma belle-sœur, si je la trouve encore auprès de la petite.

Les deux jeunes filles prirent un étroit sentier qui traversait les champs et se trouvèrent bientôt dans le jardin de la maison seigneuriale. La lune se levait, vague et blanche, au-dessus d'un lit de nuages, et de grandes ombres noires s'étendaient dans l'allée de tilleuls. Mais une veilleuse brillait derrière les rideaux blancs, de l'autre côté de la porte vitrée.

—La petite Emma est endormie, dit Hedwige. Entrons doucement et ne la réveillons pas.

L'enfant dormait, en effet, sous ses rideaux blancs et roses : une de ses petites mains potelées s'étendait sur la couverture ; l'autre était repliée et paresseusement blottie sous la jolie tête blonde qui s'inclinait, entr'ouvrant les lèvres et fermant les yeux. Auprès du berceau, la jeune mère était assise, couvant son cher trésor d'un regard mêlé de tristesse et d'amour, puis reportant parfois les yeux sur sa Bible qu'elle tenait ouverte : livre sévère et mystérieux qu'elle étudiait depuis son enfance, que son esprit interrogeait parfois avec des doutes vagues, de secrètes hésitations, mais qui ne parlait pas à son cœur et ne pouvait pas la consoler.

—Nous voici encore, dit bien bas Hedwige en entrant. En nous promenant dans la campagne, Magda et moi, nous avons formé un petit projet de voyage, et nous venons vous demander, ma chère Fanny, si vous voudriez bien nous accompagner.

La jeune femme leva les yeux et secoua tristement la tête d'un air de doute.

Ce serait un voyage qui pourrait faire beaucoup de bien à l'enfant, reprit Hedwige.

—Comment cela ? demanda la jeune Anglaise vivement.

—Je vais vous le dire, ma sœur. Croyez bien d'abord que je n'ai nulle intention de froisser vos idées et vos croyances ; mais je vais tout simplement vous dire ce que nous croyons ici.

Alors Edwige, se penchant vers sa belle-sœur, lui raconta, dans sa propre langue, toute cette merveilleuse histoire de la Vierge mère, reine et protectrice, qui depuis des ans et des siècles, dispense, de son autel de Czénstocrowa, les bénédictions, les grâces, les miracles et les bienfaits : “ Croiriez-vous donc, Fanny, être faible ou imprudente, si vous l'invoquiez pour Emma ? lui dit-elle en terminant son récit. Bien d'autres avant vous sont venus la trouver, dans le deuil, l'angoisse et les larmes ; ils l'ont quittée, emportant l'espérance, et plus tard ils l'ont bénie, radieux de joie et de consolation. Moi, je vais lui demander le salut d'une personne que j'ai beaucoup aimée, . . . que j'aime encore. Magda va implorer pour son père la grâce du retour au foyer. . . Pourquoi ne la supplieriez-vous pas de rendre la parole à votre petite fille ? Je sais bien que ce serait là un miracle, Fanny ; mais croyez-vous que ce Dieu, qui a aimé sa mère au point de lui donner un trône au ciel, ne fasse pas de miracles pour bénir les enfants et pour consoler les mères ?

Non-seulement Edwige avait bien parlé, mais encore Magda avait accompagné les paroles de son amie d'une prière intime et silencieuse. Toutes les deux sans doute agirent sur le cœur de Fanny.

—Dieu est le maître de tout, et je veux bien lui recommander mon enfant. J'irai à Czenstocrowa avec vous, répondit-elle en fermant sa Bible.

—O ma chère petite Emma, si nous pouvions te guérir ! dit tendrement Edwige, en baisant une des petites mains rosées.

—Nous ne le pouvons pas, nous ; mais la Vierge le pourra, dit Magda en jetant un regard rayonnant sur l'image si souvent invoquée.

—Et maintenant bonsoir, Magda, dit Edwige en embrassant sa compagne. Rappelle-toi que, si mes parents le permettent, nous nous mettrons en route mardi prochain.

—Bien, mademoiselle ; je vais porter à ma mère cette nouvelle qui la réjouira bien fort, répondit la jeune personne, en s'enfonçant dans la grande allée sombre.

III.

Sur les confins de la Silésie prussienne et de la Mazovie, s'étend une région sablonneuse, sèche, à peine peuplée, aride sous son enveloppe de fin gravier blanc et sous l'ombre maigre et triste de ses sapins d'un vert sombre, fouettés avec rage ou bercés avec mélancolie, par les âpres vents d'est qui balayent cette morne plaine. En la traversant, sur la ligne plate et raide du chemin de fer, on n'y aperçoit que des rares vestiges d'habitations, à peine quelques traces de vie, et l'une des dernières stations

polonaises, qui n'est composée que des bâtiments de la douane et de quelques chétives huttes de bois, porte le nom expressif de Piąski (les sables), caractérisant bien l'aspect blanchâtre et terne, et la sèche aridité des environs. Cependant, quand on a dépassé les deux ou trois stations suivantes, on voit poindre graduellement, sur les champs plats immenses, un peu de verdure, de variété et de fraîcheur. Les avoines dressent çà et là au vent leurs tiges menues et leur aigrettes déliées ; les orges se veloutent d'un vert riche qui repose le regard ; le seigle pousse et balance ses épis barbus, un peu fluets et maigres encore. Et puis, les sapins ne sont plus seuls à peupler les bois. De loin en loin, comme de gros banquetts verts sur la plaine, on voit des groupes plus attrayants et plus divers où les bouleaux s'unissent aux chênes, où les feuilles argentées du tremble frémissent parmi les graines rouges des sorbiers. C'est qu'on approche du Warta, et que la rivière, ondulant, murmurant et se glissant parasseusement entre les marais de ses rives, donne la fraîcheur et la vie aux prairies qui s'étendent et aux bois qui se balancent sur ses bords.

Mais la rivière, gracieuse dans sa nonchalance et bénie dans sa fraîcheur, n'arrose pas seulement des prairies de gazon et de trèfle, des champs de seigle et d'orge, et des bosquets de bouleaux. Elle ondule et s'incline autour d'une éminence qui se dresse et se détache au milieu de la plaine, comme si Dieu l'avait voulu ainsi, afin que la croix qui la surmonte brillât haut et se vît de loin. Ceux qui aperçoivent une fois ce sommet isolé et tranquille, avec sa couronne de murailles et son aigrette de clochers, n'oublient jamais la grandeur sainte et la sérénité auguste. Ces vieux murs crénelés, ces bastions, ces ponts-levis, vous disent d'un coup d'œil que cet édifice est là pour commander à la plaine ; ces dômes hardis, ces coupoles élancées, ces campanules élégantes vous révèlent qu'il est là pour la sanctifier ; cette croix d'or scintillant dans le bleu de l'air vous affirme qu'il est là pour la bénir. Aussi, chaque vrai Polonais, chaque fils croyant de cette vieille terre, du plus loin qu'il aperçoit l'éminence verte et les hautes tours grises, salue d'un signe de croix et d'une muette prière le séjour antique et vénéré de la Reine de Pologne, de la Vierge de Crenstochowa (mot pour mot : *souvent préserve*). Et ce n'est pas seulement par les paysans d'alentour, par les habitants de la contrée, que cette souveraine est révérée, que cette mère est bénie. Depuis l'instant où les neiges se fondent et les routes se raffermissent, jusqu'à celui où les voies se défoncent sous les premières bourrasques de l'hiver, depuis la Pentecôte jusqu'à la Toussaint, des forêts de la Lithuanie, des lagunes marécageuses de la Poméranie, des plaines fécondes de la Pologne, des champs fertiles et des villes industrielles de la Moravie et de la Silésie, même des lointaines montagnes et des forêts de Bohême, les pèlerins y affluent, venant par longues files où se rassemble toute un district, tout un canton, tout un village, escadrons pacifiques où chaque âme porte son fardeau de douleurs, son doux bagage de prières.

et sa provision d'espoir. Toujours un prêtre, et le plus souvent un vieux curé, est le commandant en chef de ces nombreuses compagnies ; elles ont aussi leurs drapeaux : étendards de diverses couleurs, appartenant aux confréries diverses ; banderolles découpées faisant flotter au vent leurs inscriptions en faveur de Marie ; bannières aux nuances éclatantes, agitant les images de Jésus et des Saints. Ces fervents soldats de la Vierge chantent en guise de marches et de pas redoublés, des litanies et des cantiques ; cheminant lentement, mais courageusement, sans se plaindre de la fatigue, ils portent sur le dos, dans leur bissac de toile, leurs minces provisions de voyage, car souvent la route est bien longue, les auberges sont bien chères ; et ne sont-ce pas généralement les plus pauvres qui sont les plus intrépides et les plus pieux ! Quand la nuit les surprend en route, la troupe fait halte dans quelque village : on refuse rarement l'hospitalité aux pèlerins de Marie. Les femmes, les enfants et les faibles sont reçus dans les chaumières et dans les granges ; les autres passent la nuit dans les champs, prenant pour matelas ou pour oreiller, quelque botte de paille nouvelle. Au point du jour, ils se mettent en marche, chantant l'office de l'aurore, et s'arrêtant pour les saluer d'une méditation et d'une prière, devant toutes les croix qui se trouvent sur leur chemin.

C'est ainsi qu'ils marchent sans se lasser, unis par une bonne amitié et par une joie sérieuse, jusqu'à ce qu'ils aperçoivent soudain, au lever de quelque claire aurore, ou au déclin empourpré de quelque soleil couchant, le grand massif de dômes et de coupoles grises, et la haute croix dorée, brillant comme une étoile au sommet du monticule vert. Alors tous les pieux compagnons tombent ensemble à genoux et courbent leur front jusqu'à terre. Leur but est atteint, leur couronne est acquise ; ils vont voir et saluer Marie. Le prêtre qui les dirige, se détache de l'humble et pieuse compagnie ; il va demander aux moines Paulins, gardiens de l'Eglise et du monastère, la faveur d'introduire leur *compagnie* dans la chapelle vénérée, et bientôt les bons religieux, sortant du cloître et se répandant sur les remparts et les glacis du monastère-forteresse, accueillent, au nom de Dieu et de sa mère, ces envahisseurs pacifiques qui viennent, portant les bannières de la paix et de l'amour.

Une de ces compagnies, nombreuse et bien ordonnée, suivait, vers le milieu du mois d'août 1862, la longue allée de Sainte-Marie, toute plantée d'ormes et de tilleuls, qui mène de la vieille ville au pied du monastère. Elle se composait de paysans kurpiens, aux sandales d'écorce, aux ceptotes brunes, serrées par des ceintures de cuir, aux traits robustes et bronzés, cachés par un chapeau de grosses pailles. Les pauvres pèlerins venaient de loin et avaient dû courageusement marcher ; derrière la file des piétons, quelques *szcaszkie* (1) plus à l'aise, qui faisaient également partie de la troupe des pèlerins, se prélassent dans leurs *bryczkas* (2) poudreuses,

(1) Membres de la *Sztechta* ou classe des gentilhommes.

(2) Chariot de bois ou d'osier, équipage ordinaire des gentilhommes de campagne.

traînées par de petits chevaux maigres, à la queue longue et en désordre, au poil rare et hérissé. Le long des fossés de la route, une voiture de maître peu brillante, mais vaste et commode, s'effaçait un peu pour faire place à la troupe des pèlerins. Par moments, la tête blonde de la petite anglaise et le doux visage rasé d'Edwige Oksinski se montraient à l'une des portières. La jeune fille s'efforçait d'attirer l'attention de l'enfant sur la croix d'argent brillant en tête du cortège, sur les bannières flottantes aux franges dorées par le grand soleil, sur les mouchoirs rouges et les jupes bariolées des femmes de la troupe, et l'enfant, tranquille et gaie, comme toujours, regardait curieusement les paysannes, souriait aux figures des saintes pointes sur les étendards, et tendait vers la croix d'argent ses petites mains potelées, mais tout cela sans un mot, sans un son, sans un cri. Aussi la jeune mère, qui n'avait pas d'espoir et que le voyage fatiguait, était-elle plus que jamais découragée et triste.

— Ces pauvres gens paraissent venir de loin, demanda-t-elle à Edwige.

— Oh ! oui, certainement, ma sœur ; il me semble, d'après leur costume, qu'ils sont du gouvernement d'Augustown, du côté du nord, au delà de Varsovie.

— Et, dans une saison aussi brûlante, ils ne craignent pas de faire un pareil chemin ? continua la jeune anglaise.

— Ah ! bien loin de le craindre, ils sont joyeux de l'entreprendre. C'est une de leurs plus douces consolations, un des meilleurs souvenirs de leur vie, qu'un voyage à Czenstocrowa. Pour le faire, ils se sont hâtés de recueillir leurs moissons, de vendre leur part, quelques poules ou un peu de fruit, afin d'emporter quelques provisions de route et de laisser quelque aisance dans leurs cabanes. Sans doute, ils auront eu bien de la fatigue et de la misère à supporter le long du chemin, mais je suis sûr qu'ils ont tout oublié, depuis qu'ils aperçoivent les cloches de l'église.

— Et ce sont des villages entiers qui voyagent ainsi ? dit encore la jeune femme.

— Ces pèlerins appartiennent en général à un seul village, mais il y a beaucoup de leurs concitoyens qu'ils sont forcés de laisser derrière eux. Les jeunes femmes d'abord, qui ne peuvent pas quitter leurs petits enfants, puis les vieillards et les malades, qui ne peuvent pas quitter leurs bancs. Eh bien, les pèlerins en général, n'oublient pas ceux qui sont restés en arrière. Ceux-là ont leurs tristesses, leurs besoins, leurs désirs aussi, et les ont confiés à leurs frères qui partent. Et ceux-là donc, ils doivent réserver une partie de leurs prières et rapporter un chapelet béni ou une image de la Vierge à leur retour.

Fanny Oksinski se tut et regarda passer la procession en silence. Elle pensait en ce moment que, dans son pays, elle avait vu souvent aussi des hommes défiler avec des rubans et des bannières, chantant des refrains énergiques ou poussant de bruyantes acclamations. Mais ceux-là n'avaient

point de prêtre pour les guider, et ne cherchaient pas, de bien loin, un autel pour y apporter leurs prières. Ils allaient à une fête nationale ou à une assemblée populaire, à des courses, à un *meeting*, à une partie de *cricket*, à une exposition, à des régates, à une revue ; c'étaient des électeurs, des excursionnistes, des volontaires, parfois des émigrants... , mais ceux-ci étaient des chrétiens ; ils n'avaient pas d'autre but qu'une église ; ils avaient entrepris ce long voyage uniquement pour prier, et le séjour de joie qu'ils appelaient de tous leur vœux, c'était la chapelle d'une vierge. Pourquoi donc ceux-ci étaient-ils si différents de ceux-là ?

La jeune femme réfléchissait ainsi, pendant qu'Emma souriait en voyant passer les bannières, et que Magda, assise sur le devant de la voiture, se signait et joignait les mains, en apercevant la croix d'or briller au faite des grands clochers, tout au sommet du mont.

Bientôt la voiture des deux jeunes dames arriva à l'extrémité de la longue avenue, à l'endroit où le sol commençait à s'élever. Les voyageuses mirent pied à terre et gravirent le sentier étroit qui tourne sur les flancs de la montagne. Autour d'elle s'étendait un vaste tapis de gazon ras, vert et bien fourni, comme celui qui recouvre les talus des forteresses. Et, en effet, à mesure qu'on distinguait de plus près les fossés, les pont-levis, les créneaux de mur d'enceinte, le monastère si bien enclos prenait des airs de citadelle, et l'église disparaissait presque derrière la haute ceinture de remparts.

— Est-ce vraiment là un couvent ? On dirait plutôt un fort, ma chère, dit Fanny en examinant d'un œil curieux la profondeur des fossés et l'épaisseur des gros murs.

C'est un couvent qui a dû s'entourer d'un fort, parce qu'il avait un trésor à défendre, dit Edwige avec dignité. Notre reine avait aussi ses ennemis, comme tout ce qui est saint et grand et qui porte notre couronne. Une fois déjà, l'image miraculeuse, alors déposée dans le château d'un seigneur de Mazovie, avait été atteinte par deux flèches tartares qui la blessèrent au visage, et qui eurent à peine touchée l'effigie sacrée qu'elles devinrent l'instrument de la vengeance divine et se retournèrent sur les assaillants. Ce fut alors qu'on pensa à déposer l'image du sommet de ce mont, dans ce poste avancé, d'où l'œil des gardiens du sanctuaire pouvait apercevoir de si loin les moindres aspects de la plaine ; puis on fut contraint, pour la garantir, d'entourer cette reine d'amour et de paix, de toutes les sinistres précautions de la guerre. Nos ancêtres avaient eu raison de sauvegarder ainsi l'image de leur protectrice. Quand les Tartares furent chassés pour toujours, il survint d'autres ennemis. Seulement ceux qui cette fois, attaquèrent le sanctuaire, n'étaient plus des Mahométans, c'étaient des Luthériens. Les Suédois voulurent obtenir la possession de l'enceinte sacrée.

— Les Suédois du moins n'étaient pas aussi barbares que les Turcs, répliqua la belle-sœur d'Edwige.

—Oui, mais ils n'étaient pas moins avides, répartit celle-ci. Ils avaient entendu parler des richesses prodigieuses contenues dans le trésor de l'Eglise, des ostensoirs d'or et de diamants, des reliquaires enrichis d'émaux et de camées, des couronnes de rubis, de brillants et de saphirs, des robes, des étoiles, des chasubles brodées d'or, de topazes, de petits diamants et de perles, que la piété des Casimir, des Jagellous, des palatins, des princes et de notre reine Edwige, avait siècle à siècle, entassés dans ce lieu. Et vous le savez, Fanny, à cette époque, les protestants zélés étaient briseurs d'images et pilliers d'églises.

La jeune femme, sans répondre, fit de la tête un signe d'assentiment.

—Heureusement, continua Edwige, que les remparts de ce temple, furent aussi solides et élevés que ceux d'une forteresse, et les cœurs des moines aussi indomptés et aussi intrépides que des cœurs de soldats. Et puis, leur prieur Kordecki, qui avait été toute sa vie un religieux sage et humble, un prêtre selon le cœur de Dieu, se trouva, au jour du danger, être aussi un grand capitaine.

Il dut abandonner sa stalle du chœur pour prendre son poste de danger aux murailles. Tandis que, de son cerveau de chef, il dirigeait les travaux et les mouvements de ses soldats en soutane, de son bras de combattant il renversait les échelles ennemies, repoussait les assauts, déconcertait les attaques, se recueillant de temps à autre pour baiser l'image bénie suspendue sur sa poitrine, et pour saluer, d'un regard à la fois humble et fier, la croix d'or qui brille là haut, et qui, à lui aussi, disait : “ Tu vaincras par ce signe.” C'est en elle en effet qu'il trouvait la force de braver les ennemis, d'encourager les faibles, de supporter l'attente et d'étouffer les murmures ; c'est en défendant la croix et en s'appuyant sur elle, qu'il trouvait le moyen de dire à ses moines épuisés de crainte et de fatigues : “ Combattons encore aujourd'hui ; la Vierge nous sauvera demain.”

—Et la Vierge les a sauvés ? demanda Fanny très-attentive.

—Oui, dit Edwige. Après bien des dangers, bien des assauts, on apprit enfin un jour de fête, que notre général Czawiecki s'avancait dans la grande Pologne pour chasser les Suédois, et que le roi, caché en Silésie, avait retrouvé le courage de passer la frontière. Alors les ennemis levèrent le siège, honteux qu'un si mince obstacle les eût arrêtés si longtemps !

Ainsi Kordecki a joint la brillante couronne de guerrier à l'humble auréole du prêtre. Sur les remparts tout à l'heure, Fanny, nous verrons sa statue, et son visage austère et tranquille est le premier que saluent les visiteurs dans son vieux cadre de chêne, au fond du premier corridor.

Les deux belles-sœurs achevaient de parler au moment où elles parvenaient au terme de la montée. Magda les suivait, portant la petite Emma qui se rejetait en arrière pour atteindre, de son regard d'enfant curieux et songeur, la plus haute flèche de l'Eglise.

Nos pèlerins traversèrent, sur un pont-levis, le premier des fossés qui entourent le couvent, et s'engagèrent sur la haute porte crénelée dans le passage étroit, resserré entre deux grands murs, qui se prolongent jusqu'au corridor de l'Église. Des mendiants, des vieillards, des infirmes se tenaient de chaque côté adossés aux murs, et récitaient leur chapelet ou tendaient la main en murmurant un *Ave Maria* ou en psalmodiant les Litanies de la Vierge. Edwige et ses compagnons distribuant leurs aumônes à cette double colonne d'affligés, franchirent le corridor voûté long, bas et sombre, et se trouvèrent dans l'église du couvent. Alors les regards de Fanny, accoutumés à la mesquinerie et à la froideur des édifices consacrés à son culte, se portèrent, avec un certain étonnement, sur les murs recouverts de brillantes mosaïques, sur l'autel splendide et rayonnant entouré et soutenu par d'énormes statues de marbre, sur les lustres d'argent massif suspendant, au dessus du dôme, leur couronne de lumières brillantes. Mais elle remarqua que ces deux compagnes ne s'arrêtaient dans cette église que pour faire une courte prière; elle les vit se diriger vers un des côtés de la nef latérale, là où affluait la foule, et elle les suivit, tenant sa petite Emma par la main.

Elle entra sur leurs pas dans un petit corridor sombre, et elles se trouvèrent en face d'une grande porte de marbre noir. Elles entendaient, de l'autre côté, un murmure confus de bénédictions et de prières, quelques soupirs d'orgues mêlés à des plaintes humaines, et une vague odeur d'encens leur parvenait, glissant, comme une légère vapeur, sous la voûte du corridor.

Soudain, les deux battants de la porte de marbre s'entrouvrirent; quelques prêtres parurent, dans toute la pompe et la majesté de leur costume sacerdotal; puis, derrière eux, elles virent rayonner un espace vide à demi voilé par les fumées de l'encens et illuminé à demi par les flamboyants reflets des cierges. Elles franchirent le seuil de marbre blanc et se trouvèrent devant le trône de la reine de Pologne, dans la chapelle de la Vierge Marie.

Impression étrange, mais universelle; leurs yeux, comme fascinés par un seul point merveilleux, ne s'arrêtèrent à contempler aucun des détails de cette splendeur, aucune des beautés de ce curieux édifice; ils ne se reposaient ni sur les hardies sculptures de la voûte, ni sur les riches peintures des parvis, ni sur les monuments légers, somptueux, éclatants, pittoresques: autels, tombeaux, niches de saints, tablettes, inscriptions, missels, reliquaires, qui s'appuient le long des murs. Les regards des trois voyageuses, de même que les regards de tous ceux qui priaient et pleuraient là, se portaient au fond du chœur, derrière la basse grille merveilleusement ciselée, sur le grand autel de cèdre brun entouré de quatre colonnes dorées, autour duquel se groupaient les *ex-votos* les plus variés, les plus éblouissants, les plus splendides, véritables tapisseries

d'or, de perles et de bijoux, et au-dessus duquel était tendu un rideau de moire bleu pâle. C'était vers ce rideau que se fixaient tous les yeux, que se tendaient toutes les mains, que s'en allaient toutes les prières. Un vieux prêtre agenouillé devant l'autel récitait les Litanies de la Vierge, auquel tous les assistants répondaient d'une voix fervente et entrecoupée, et que l'orgue accompagnait d'un murmure égal et doux.

Au moment où le prêtre prononça ces paroles : Consolatrice des affligés, le rideau bleu s'ouvrit, un grand soupir s'éleva et toutes les têtes s'inclinèrent. Au milieu des cierges rayonnants, au-dessus des gerbes de fleurs empourprées, sombre et grave parmi ces *ex-votos* d'argent, d'or, de perles, d'émeraudes, sous une couronne de diamants et de rubis châtoyant à l'œil, venait d'apparaître le visage austère et triste de la Vierge, mystérieux portrait tracé sur une tablette de cèdre, œuvre de piété et d'amour du peintre évangéliste Saint-Luc. Sur ses joues brunes et allongées en ovale, on voyait encore les deux traces laissées par les flèches des païens ; elle semblait présenter gravement à la foule son petit Jésus frêle, dont la belle tête est chargée d'une couronne impériale de rubis et de diamants. Il y a des Vierges triomphantes, des madones de Raphaël, ravies d'extase et de joie ; il y a aussi des Mariés immaculées et des Mères des sept-douleurs. C'est surtout à ces dernières que ressemble la sainte image. Quoiqu'on ne voit point de désespoir violent bouleverser les traits du visage, quoique la douleur s'y voile d'un grand calme, et l'angoisse y revête une sévère majesté, on y découvre cependant une amertume silencieuse, une grande douleur contenue. Cette reine de Pologne n'est pas une Notre-Dame-des-Victoires, c'est une Notre-Dame-de-Pitié. On dirait que ses yeux s'humectent et que ses lèvres tremblent, à la vue des pécheurs et des misérables qui l'implorant à genoux, et, à la lueur vacillante des grands cierges allumés, on croirait voir parfois briller une trace de larmes sur les joues sombres de cette Mère du pardon. C'est du moins ce que Magda pensa voir lorsque, tendant ses bras, levant les yeux vers la miraculeuse image, elle murmura, le cœur battant, d'une voix étouffée par les sanglots : " Sainte-Vierge, qui avez vu mourir votre fils, voudrez-vous me rendre mon père ? O mère, je vous prie pour ma mère ! ô patronne des Vierges, voulez-vous que je vous consacre mon cœur ? " Et Magda, se glissant sur ses deux genoux, le long de l'allée étroite qui divisait la nef, parvint à la grille ouverte placée à l'entrée du chœur. D'autres pèlerins déjà s'y glissaient sur les genoux comme elle, ayant fait le vœu d'accomplir ainsi le tour de l'autel sacré. Un passage sombre et étroit se trouvait pratiqué autour de cet autel, au-dessous de la sainte image, et ceux qui s'y engageaient, à genoux, disparaissaient complètement pour reparaître, bientôt après, le visage recueilli, les maintes jointes, dans leur posture humiliée. Pendant ce temps-là, dans la chapelle, les invocations à Marie

se mêlaient aux soupirs et aux sanglots. C'est que là chacun avait sa grâce à obtenir, son désir à exposer, et surtout sa douleur à confier à sa Mère.

Edwige priait, agenouillée sur le pavé de la chapelle, silencieuse, mais le cœur gros de larmes et la tête cachée dans ses mains : “ Hélas ! ma prière n'est-elle pas trop ambitieuse, ô ma Mère, disait-elle en soupirant. Je vous demande beaucoup, je le sais bien. C'est une âme qu'il faut arracher aux souillures du monde, qu'il faut conduire pénitente vers la couronne préparée au Ciel. Oh ! si Ladislas mérite cette couronne des élus, qu'importe qu'il n'y ait pas pour moi, ici, de couronne de mariée ? Il est le bien-aimé de mon cœur, mon fiancé pour le temps et pour l'éternité, et je voudrais donner ma vie pour l'arracher aux séductions de la terre ; mais il ne m'en coûterait point de le céder à Dieu.”

Un instant elle cessa de prier pour regarder Fanny. Les lèvres de Fanny commençaient à se mouvoir et ses yeux à rayonner, comme si elle eût essayé une prière.

La jeune protestante n'avait d'abord éprouvé qu'une vive curiosité en pénétrant dans l'intérieur de la chapelle, mais bientôt, à cette curiosité s'était jointe une certaine nuance d'émotion. Tous ces soupirs de la foule, imprégnés d'ardente invocation ou de mystérieuse extase ; toutes ces larmes silencieuses que la ferveur, la tristesse ou l'amour faisaient couler ; toutes ces voix palpitantes et confuses qui balbutiaient leur demande, exprimaient leur reconnaissance ou invoquaient leur pardon, avait exercé une secrète influence sur elle. L'influence du nombre sans doute, diraient quelques penseurs éclairés ? Avant tout l'influence de la foi, qui vit cachée même au fond du cœur rebelle ; l'influence de l'exemple, qui montre la voie droite aux yeux errants, aux pieds lassés ; et l'influence de la grâce aussi, qui agit quand Dieu le veut, et qui triomphe à ses heures. Quelque chose disait au cœur de Fanny : “ Ecoute et regarde cette foule. Elle apporte ici ses désirs pour qu'ils soient satisfaits ; ses maux pour qu'ils soient guéris ; ses larmes, pour qu'elles soient essuyées. Toi qui désires, qui souffres et qui pleures, ne peux-tu partager l'espérance de tous ces malheureux ? Te crois-tu plus sage qu'eux tous, et ton orgueil désespéré n'a-t-il pas besoin de prières ? ” Et le regard triste et doux de l'image, brillant à travers la flamme des cierges et glissant jusqu'à son cœur, semblait lui apporter ses pensées de Marie : “ Moi aussi, j'ai été mère ! moi aussi, j'ai souffert et j'ai tremblé pour mon enfant.”

Et voici pourquoi, lorsque Fanny eut entendu ces deux voix se mêler dans son cœur, elle prit dans ses mains les mains de la petite Emma, les joignit et les éleva vers l'image. Et parlant pour son pauvre enfant muet, elle-même, en pleurant, prononça ces paroles : “ Vous qui êtes Reine, écoutez-moi ; vous qui êtes mère, secourez-moi. Echauffez mon cœur

“ d'enfant, déliez ma langue muette, ouvrez mes oreilles endormies. “ Faites que je puisse bégayer un jour votre nom, le premier de tous ! ”

Fanny elle-même tressaillit en entendant sa propre voix prononcer ces paroles. Elle ne comprit pas bien quelle influence inconnue les lui avait inspirées, mais la Vierge les avait entendues, et la mère ne pouvait pas rétracter l'espèce de promesse faite au nom de son enfant.

Quand l'office fut terminé, et que la foule se fût lentement écoulée hors de la chapelle, les trois voyageuses se retrouvèrent dans la grande cour du couvent.

— Ainsi nous avons fait nos vœux, et nos prières sont terminées, dit Edwige à ses deux compagnes en leur tendant la main.

— Pourvu qu'elles soient exaucées seulement, ajouta Fanny avec tristesse.

— Elles le seront, s'il plaît à Dieu, dit Magda avec une vive espérance. Mais il faut donner le temps à la bonne Mère de parler pour nous et de prier pour nous, Madame. Nous ne sommes sûrement pas assez saints pour que le bon Dieu veuille faire, sur le champ, un miracle en notre faveur.

— Mais dit la jeune anglaise tristement, le bien longtemps différé, longtemps attendu, ne sera plus un miracle.

— Qu'importe, que ce ne soit pas un miracle ; ce sera toujours un bienfait, répliqua Magda vivement. Tout ce qui est bon vient de Dieu, mais Dieu ne mesure pas ses volontés à la courte patience des hommes. Pour moi, j'ai promis à la Vierge d'attendre et d'espérer encore, et de la prier chaque jour, avec autant de ferveur qu'aujourd'hui, un an, s'il le faut, jusqu'à la prochaine Notre-Dame d'août. Jusqu'à ce qu'un an soit passé, je ne désespérerai pas encore de revoir mon pauvre vieux père.

— C'est bien ; attendons un an, dit Edwige. Nous sommes jeunes et Dieu est grand. Et Emma est si petite ! ”

La jeune fille enleva l'enfant dans ses bras et la couvrit de caresses, Fanny la regarda faire avec des larmes dans les yeux.

— Madame, un jour vous ne pleurerez plus et vous remercierez la Vierge, dit Magda en lui montrant la flèche de la chapelle et en lui prenant la main. La jeune Anglaise ne répondit à ces mots que par un soupir, et toutes trois descendirent lentement la pente de la colline verte.

ETIENNE MARCEL.

La suite au prochain numéro.

OUVERTURE DES SÉANCES DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.

19 Novembre 1867. (Extrait de *L'Ordre*.)

Le Cabinet de Lecture Paroissial a donné, le 29 novembre dernier, une séance des mieux remplies et des plus brillantes.

Sa Grandeur, Mgr. de Montréal, accompagné par plusieurs prêtres, et un auditoire choisi et nombreux, encombraient la salle.

M. F. X. Thibault, Etudiant en Droit, prit d'abord la parole, et, dans une lecture aussi éloquente que bien pensée, il traita la grande question ouvrière. Nous ne donnerons aucune analyse de sa lecture; nous avons préféré la publier en entier. M. F. X. Thibault parle bien et promet au barreau un orateur solide et brillant.

Après M. Thibault, il nous fut donné d'entendre le Révd. Messire Colin, prêtre du Séminaire de St. Sulpice. M. Colin est petit de taille, mais en retour il justifie pleinement l'adage "*in parvo corpore magna anima*." C'est un orateur distingué, un philosophe profond, un littérateur émérite. Il débite avec entrain, avec chaleur; l'idée du beau, du grand, le passionne, le transporte, le jette en extase. Il suspend l'auditeur à ses lèvres éloquentes, fait éprouver à son auditoire ce qu'il éprouve lui-même, il l'enlève par sa logique puissante, le charme par sa diction pure et son style imagé.

Nous voudrions pouvoir reproduire en entier l'admirable discours qu'il a prononcé mardi soir sur "l'avenir social de l'Eglise;" mais hélas! nous ne pouvons en donner qu'une pâle copie. Cependant, nous ferons ce que nous pourrons, tout en demandant pardon à son illustre auteur de répéter si mal ce qu'il a dit si bien.

L'AVENIR SOCIAL DE L'ÉGLISE.

"Les temps sont gros d'orages; on croirait que tout va sombrer et que nous allons périr. Cependant il me semble que nous sommes aux plus beaux jours de sécurité, et plus l'agitation est violente, plus la tourmente est forte, plus je crois que le calme est prochain. Ne nous désolons pas, nous touchons au temps le plus proche du plus beau triomphe de l'Eglise.

Je fonde cette espérance sur trois raisons tirées des faits: 1o. sur l'épuisement du rationalisme; 2o. sur le besoin que nous avons de convictions solides; 3o. sur ce qu'on appelle le sens divin que nous portons en nous.

Un article des plus violents paraissait dans le *Globe* en 1823. Cet article avait pour titre: "Comment les dogmes finissent," c'est-à-dire, comment la foi s'achève, comment le catholicisme se meurt. Il y a plus

de quarante ans que ce blasphème a été lancé, et la foi et le catholicisme subsistent et vivent encore ; les réformateurs de tous les temps, de tous les siècles, qui ont poussé ce cri de rage sont morts, et la foi et l'Église subsistent toujours. C'est que la foi vient d'en haut, qu'elle est éternelle, immuable comme celui de qui elle émane ; que les dogmes étant des vérités éternelles, immuables comme Dieu même, sont comme lui, éternels et immuables. En sorte qu'aujourd'hui nous pouvons renverser la proposition et dire : Le rationalisme s'achève et la foi triomphe.

Un jour, il y a deux siècles, une grande idée palpitante de foi et de croyance s'échappa de la pensée de Descartes ; cette idée, qu'on convint d'appeler idée nouvelle, s'élève, s'élève encore, puis tombe et se perd dans les rues ; des hommes fourbes, Voltaire, D'alembert, et Diderot, s'en emparent ; et après l'avoir tournée et retournée en tous sens, en avoir déduit les conséquences les plus illogiques, ils tombent avec elle ; le monde se brise, s'écroule et nage dans le sang.

Voilà la première course de l'idée nouvelle.

Cependant, l'humanité n'est pas morte, quoique nageant dans le sang ; elle se relève. Et voilà que l'idée nouvelle reprend vie et qu'elle fait le tour des trois grands centres de philosophie : l'Allemagne, la France et l'Angleterre. En Angleterre, elle tombe bientôt dans le scepticisme, se relève un peu et retombe dans le positivisme ou le matérialisme. En Allemagne, Kant lui donne l'impulsion, Hegel la soutient pendant 20 ans, et elle retombe encore dans le matérialisme. En France, Maine de Biran après avoir traversé toutes les phases du scepticisme et du rationalisme, revient à Dieu et meurt en croyant. Il confie à ses deux disciples, Royer Collard et Victor Cousin, les destinées de l'idée nouvelle. Royer Collard la confie à Cousin qui n'est alors âgé que de 24 ans. Ce jeune homme inconstant, mobile, s'énorgueillit et tombe dans tous les écarts. Il souille son génie, et toute sa vie il combat l'église, tout en protestant de son orthodoxie. Plus tard, Théodore Jouffroy s'empare de l'idée nouvelle, le vertige le prend, il tombe dans le scepticisme et de là dans le positivisme.

Voilà la seconde course de l'idée nouvelle. Le rationalisme s'achève donc, il se meurt, il agonise, car la raison se souille, se perd, se nie elle-même, ou plutôt se suicide.

Voyez-vous là-haut cet aigle qui plane dans les airs ; il jette son oeil perçant sur la terre ; il aperçoit une mer vaste, immense : je suis roi des airs, se dit-il, je veux aussi être roi des mers, je veux en sonder les abîmes : le vaste domaine des régions aériennes ne me suffit plus, et soudain l'aigle rapide comme une flèche, descend et se précipite dans les flots ; les flots s'entrouvent, se referment et le roi des airs meurt misérablement au fond du gouffre. Ainsi en est-il de la raison humaine abandonnant la foi ; non, non, elle ne peut s'en séparer qu'en se suicidant elle-même. Donc le rationalisme s'achève et la foi triomphe ; — et plus ses clameurs seront fortes, plus je dirai il se perd, il se meurt.

En second lieu, l'homme est fait pour la société ; de là pour lui, des lois, des devoirs, des droits, sans lesquels aucune société n'est possible. Mais pour remplir ces devoirs, observer ces lois et réclamer ces droits, il est une condition indispensable. Cette condition, c'est la conviction. Enlevez-moi ces convictions, ces croyances, il n'y a plus ni devoirs, ni lois, ni droits : donc il faut des convictions sans quoi tout le monde doute, sans quoi il y a division sociale et morcellement perpétuel. Il faut au monde des convictions solides, complètes, certaines et précises. Où les trouverons-nous ? Sera-la philosophie qui nous les donnera ? Elle doute, elle est incertaine, elle ne précise rien, elle nous fait défaut partout. Où les trouverons-nous donc ces convictions ? — Vous souvient-il que la colombe sortie de l'arche, après avoir longtemps erré, ne trouva nul endroit où elle put poser le pied ; tout était encore immonde sur la terre, et elle revint à l'Arche ; ainsi la raison, ne trouvant rien de solide, de grand, de noble dans la phange du philosophisme, revient à l'Arche divine, l'Eglise, dont les convictions sont certaines, précises, complètes et solides."

Nous sommes forcément obligé d'abrégé ici faute d'espace.—L'orateur développe son troisième point par l'idée du beau que nous avons en nous ; cette idée révèle Dieu, la souveraine beauté. Or, ni la société actuelle, ni les systèmes philosophiques des rationalistes ne peuvent nous conduire à la possession de cette beauté pour la vision de laquelle nous sommes faits. Les peuples le comprennent, et reviennent à l'église. " Ne nous étonnons pas, s'est écrié l'orateur, ne nous étonnons pas si on élève une statue à Voltaire. Dieu a peut-être voulu que le père des impies assistât à la destruction complète de son œuvre."

Il conclut ensuite que nous devons avoir confiance, car le rationalisme s'achève, il agonise. La foi se dresse pleine de force et de vie, les peuples reviennent à l'Eglise, dont les ennemis sont battus et mourants, partout elle triomphe et sort de la lutte plus belle et plus glorieuse que jamais.

Puis l'orateur termina en invitant la jeunesse aux études fortes et sérieuses qui font les hommes de conviction et de cœur, il dit que la jeunesse devait se liguier et former une phalange qui puisse résister au torrent du mal.

Et la séance fut levée au milieu d'un tonnerre d'applaudissements.

RECHERCHES SUR LA VRAIE SOLUTION DE LA GRANDE QUESTION OUVRIÈRE.

PAR M. F. X. THIBAULT.

Monseigneur, Mesdames et Messieurs,

En abordant la grande question ouvrière, je me demande à moi-même raison du mouvement dont notre ville vient d'être le théâtre. Pourquoi

cette crise spontanée ? Cette solitude au chantier de l'ouvrier ? Pourquoi cette surexcitation générale ? Ces assemblées tumultueuses ? Cette grande société surgissant tout à coup ombragée de sa bannière ? Ce murmure qui semble annoncer quelque grande commotion sociale ? Cette unité, cet esprit de corps présidant à une si grande multiplicité de goûts, de tendances d'origines et de races ? Pourquoi, en un mot, cette opiniâtre résistance de l'ouvrier à rentrer dans le devoir ? . . . Ah ! deux mots, deux mots seuls, je crois, expliquent et résument tout : c'est la souffrance, c'est la misère du peuple.

Oui, le peuple souffre dans sa position actuelle, il souffre en poursuivant sa mission pénible et laborieuse. Son travail ne suffit plus à l'alimentation de sa famille. Ses sueurs sont devenues stériles. C'est en vain qu'il implore la triste faveur de travailler pour vivre. La misère, le dénucement a franchi le seuil de sa chaumière. Et si sombre que soit le présent, son avenir se dessine encore plus sinistre. Alors, comment ne pas laisser échapper une plainte que son cœur ne peut plus contenir ? Comment cacher une plaie que tout le monde voit ? . . .

Nous l'avons vue en effet cette plaie, nous avons senti nous-même ce malaise, cette atmosphère lourde qui pèse sur la classe pauvre. Les centaines de familles que l'on a vues dire adieu au Canada, et prendre le chemin de l'exil ! cette légion de mendiants qu'au retour de chaque hiver l'on voit se lever de tous les coins de la ville pour courir aux maisons de bienfaisance, puis cette grande réclame, cette réaction, ce cri de douleur sorti de la poitrine du peuple, tout ne dit-il pas bien haut ! Misère, Paupérisme ?

J'admets donc l'existence du mal, je dois aussi admettre la légitimité de la plainte, car devant une nécessité rigoureuse, toute théorie s'efface.

Mais, messieurs, quelle en est la cause ? quel en est le remède ? Voilà la question pratique que je me pose ce soir.

Deux choses servent de base au progrès matériel d'un pays. Ce sont les produits d'abord, puis le numéraire. Les produits qui ont une valeur réelle, et le numéraire qui n'en a qu'une représentative, basée sur les produits mêmes. De l'égalité proportionnelle dans la quantité de ces substances dépend l'état prospère ou précaire d'un peuple ; car la totalité de l'espèce monétaire n'étant que le signe représentatif, l'équivalent de la totalité des produits, il s'ensuit que ce sont comme les deux plateaux entre lesquels doit exister un juste équilibre, sinon l'un hausse ou baisse en raison inverse de l'autre, c'est-à-dire que la diminution de quantité dans les produits, en soi ou relativement à la consommation, amène nécessairement une augmentation dans sa valeur.

Or le travail n'a point par lui-même de valeur fixe, elle est toute relative, toute fondée sur son application, sur la valeur intrinsèque, et la quantité des produits qui en ressortent.

En effet plus le travail de l'ouvrier rapportera de produits au pays, plus les prix en diminueront, plus par conséquent son salaire se trouvera relativement élevé, et meilleure sera sa position. Si au contraire, attiré par les appas d'une vie qui lui paraît plus douce, il cherche un travail qui, moins productif en soi, lui promet un salaire plus élevé, alors la quantité des produits diminuant, la valeur s'en élèvera, puis ces salaires si attrayants d'abord deviendront insuffisants, et ce sera pour l'ouvrier la position qu'il déplore aujourd'hui. Si l'on me demande que faire ? Je dirai : Allez à l'Agriculture ; c'est la branche la plus riche et la plus féconde en produits réels.

Un peuple, messieurs, est riche et puissant quand il se suffit à lui-même, quand son avenir n'est pas calculé sur les revenus d'un autre pays qui peuvent lui manquer. Quand ses produits s'accroissent en raison de sa population, quand les villes, proportion gardée, ne prennent pas plus d'extension que les campagnes, quand l'industrie manufacturière est basée sur les produits agricoles, quand le peuple enfin peut se dire : Notre richesse à nous, c'est le sol, c'est notre travail.

Or ici, tout prend des proportions de développement excessif, tout marche d'un pas rapide, tout s'encombre, tout, excepté l'agriculture, excepté la seule branche qui ne sera jamais susceptible de trop de développements. Là au contraire, on trouve un vide immense. On voit les campagnes à l'état stagnant. Les jalons de la colonisation semblent avoir touché leur *nec plus ultra*. On se fait un trop pieux scrupule de porter la main sur ces forêts vierges qui ceignent notre beau pays. Et l'élan même imprimé par les sociétés et les hommes dont le nom est marqué au coin de l'honneur et du dévouement, s'arrête devant l'indifférence qui envahit tout. Que dis-je ? On semble vouloir imprimer une espèce de honte et de mépris à ce que l'on n'a peut-être pas le courage de faire soi-même. Le fils rougit de prendre les manchons de la charrue dont son père s'est si honorablement servi pour assurer son existence. Il a, dit-il en lui-même, quelque science ; son ambition s'est développée avec ses idées, il se croit appelé à de grandes choses, comme si la plus grande n'était pas celle qui doit rapporter le plus au pays, comme si ce n'était pas le laboureur qui, avec ses mains endurcies, dût superposer une à une les pierres qui doivent servir de base au grand et glorieux édifice de notre nationalité. C'est ainsi que ceux là même dont la science pourrait si bien servir la cause agricole, s'en éloignent. Aussi que voit-on ? Les campagnes se dépeuplent, les villes se remplissent de bras inutiles, les consommateurs augmentent, les produits deviennent insuffisants, et le pauvre éploré s'en va mendier à l'étranger un pain que lui refuse la patrie. Ah ! s'il savait que ce n'est pas le pays qui manque à ses besoins mais bien lui qui manque à ceux du pays !

A Dieu ne plaise, MM., que je veuille ici blesser les susceptibilités

de personne ; que j'aie même le courage d'appliquer le fer rouge sur la plaie déjà trop saignante de mes concitoyens. Je viens ici me faire ouvrier pour un instant ; comme lui, je ressens les rigueurs de sa position et ce n'est qu'en comprimant les pulsations les plus pénibles de mon cœur que je viens sonder une plaie encore mal cicatrisée, que je viens chercher avec vous la vérité. En lisant l'histoire, je trouve que chez toutes les nations, le premier moyen, le moyen le plus naturel invoqué par le peuple pour se soustraire à la pauvreté, ou à la persécution d'un tyran, est l'émigration. Rome, Rome assujettie et gémissant sous la verge de ses empereurs, vit ses habitants passer en Gaule et en Bretagne. La Prusse et l'Autriche au 17^{ème} siècle, déversèrent ce qu'elles ont appelé le superflu de leur population, les pauvres, dans toutes les parties de l'univers. L'Irlande, soumise au double joug de la misère et de la tyrannie, vit ses fils malheureux déserter ses rivages pour aller chercher dans les quelques arpents de neige du Canada le pain et la liberté. Nous, Canadiens, nous avons passé, nous sommes encore dans une de ces phases. Le flot de l'émigration est venu battre contre nos rivages. On voit nos compatriotes emportant dans leur souvenir l'image d'une patrie chère à leur cœur, aller par la terre étrangère cherchant une fortune toujours fuyant à leurs yeux. Sans doute qu'ils ne renonçaient pas pour toujours à la joie de revoir leur pays, ces bons Canadiens s'expatriant par la plus fatale des nécessités ; sans doute que leur désir n'était pas d'aller porter leurs cendres sur des rives lointaines, mais qu'ils nourrissaient au fond de leur âme, la légitime et douce espérance de venir achever leur existence sous le toit béni qui les a vu naître, que d'avance leur cœur battait de bonheur à la pensée qu'ils reverraient le clocher de leur village, avec cette fortune désirée qu'ils viendraient déposer aux pieds d'une mère ou d'une épouse. Je ne dirai pas que les déceptions les plus amères ne prennent que trop souvent la place des plus belles conceptions, que les flots amers de la vie réelle ne viennent que trop souvent creuser au fond du cœur de l'exilé les plus âpres sillons. Mais en soi qu'est-ce que l'émigration ?

C'est la dépopulation des campagnes, c'est la perte de bras nécessaires à l'exploitation des richesses du sol. C'est la patrie qui s'écoule peu à peu dans un autre pays, l'enrichit à son détriment du plus précieux de ses biens, son travail. Car le travail du Canadien pour l'étranger c'est de l'or ; pour la patrie c'est son point d'appui, c'est son avenir, c'est sa gloire, c'est ce qui l'élèvera au rang des premières nations. Notre avenir est entre les mains du colon. Ah ! si la patrie avait une voix pour rappeler ses enfants qui s'éloignent, ne leur dirait-elle pas : “ Le bonheur pour vous n'est pas par-delà les frontières, il est ici.—Voyez-vous là-bas ces bois, hier épais et impénétrables, aujourd'hui éclaircis ça et là par la main du colon, ces terres, ces troncs d'arbres noirs, qui fument encore de distance en distance, pronostic de cette vie et de cette activité dont

rayonne le champ couvert d'une moisson incessante ? Eh bien ! c'est là que votre place est marquée.. C'est à votre bras vigoureux, c'est à votre courage de canadien qu'est dévolue la noble mission de jeter cette semence précieuse qui va bientôt transformer cette sombre solitude en paroisses et en villages. C'est vous qui devez guérir la plaie de votre pays, assurer sa prospérité, c'est enfin là que vous attend le bonheur."

L'émigration donc, cause de faiblesse et de pauvreté pour un peuple, ne saurait soulager la misère de la classe ouvrière. Mais là où la politique a échoué impuissante, la religion n'aurait-elle pas quelque secret ressort ? MM., ici, comme toujours, la religion n'a pas fait défaut. Elle a rempli sa sublime mission. Même dans l'ordre matériel, elle a soulagé le pauvre dans sa misère. A sa voix, des hommes dans l'âme desquels vibrerait la fibre de la commisération, et au cœur desquels était parvenue la plainte du pauvre, s'unirent pour former ces belles institutions dont le mérite ne saurait être apprécié que par le pauvre seul qu'elles soulagent. Je veux dire les sociétés de bienfaisance dont l'existence au milieu de nous est un brillant reflet de l'esprit religieux qui distingue notre belle ville de Montréal.

Alors la misère trouva un refuge, le pauvre un toit, la veuve et l'orphelin une figure amie. Reconnaissance donc et respect aux promoteurs de ces grandes œuvres. Reconnaissance au riche à qui la foi dicte ce grand principe qu'il n'est pas riche que pour lui-même. Reconnaissance à celui qui, dans la médiocrité, n'en sait pas moins trouver quelque chose pour le pauvre qui lui tend la main. Reconnaissance à la religieuse enfin, cette ouvrière du Christ qui renonçant aux joies du monde, mais non à ses douleurs, a accepté la grande mission de soulager l'humanité souffrante. Oui, reconnaissance au nom de la mère pauvre qui est sans doute retournée bien des fois à son foyer avec un morceau de pain qu'elle a dû mouiller de ses larmes en bénissant la main qui le lui avait donné. Hélas ! qui dirait le prix de cette obole donnée à la famille en détresse ?

Ces institutions, avec tout ce qu'elles ont de grand et de beau, ont donc soulagé le mal. Mais l'ont-elles guéri ? Devaient-elles le guérir ?

L'ami qui s'ouvre une veine et fait couler son sang dans celle de son ami pour prolonger une existence qui lui est chère, fait un acte héroïque, il est vrai, mais ne prépare-t-il pas pour la tombe deux victimes au lieu d'une ? Les sociétés de bienfaisance, dans l'ordre social, n'est-ce pas prendre d'une main remplie pour faire passer dans une autre vide ? Diviser les biens sans les augmenter, et partant faire tourner la roue de la misère du pauvre vers une autre misère plus profonde encore ?

La seule cause du mal est la rareté des productions ; l'unique remède serait cette voie qui nous amènerait à une augmentation de ces substances premières. Or, les sociétés de bienfaisance, avec tout leur mérite, divisent,

mais n'augmentent pas la richesse du pays, elles sont donc impuissantes par elles-mêmes à opérer ce bien.

Mais, MM., comme dernière planche de salut, comme la dernière convulsion d'un mourant qui se cramponne où il peut, une suspension générale de tout travail chez la classe ouvrière, une réaction ayant pour principe l'obtention du strict nécessaire, ne serait-ce pas enfin là le remède cherché ? En me repliant sur les temps passés, je vois la Capitale de l'univers, Rome, qui résuma l'antiquité, qui recéla dans son enceinte les deux extrémités des choses humaines, les fortunes les plus colossales, à côté de la misère la plus profonde, la puissance absolue à côté du servilisme le plus avilissant, eh ! bien, je vois le peuple rompre un jour avec les Patriciens, sortir de la ville, et là préférer la mort immédiate de l'inanition plutôt que de gémir toute sa vie dans les chaînes de la misère. Je vois l'Angleterre en proie à cette lutte du peuple contre les grands, je vois aux États-Unis, des sociétés d'ouvriers qui ont entre leurs mains, le monopole du travail, en réglent le salaire, et commandent aux maîtres de l'Industrie. Qu'est-ce donc que ces réactions commandées par la plus fatale des nécessités ? Quels en doivent être les résultats ?

Ces réactions, MM., je ne vois pas que d'autres que le peuple puissent en ressentir le contre-coup. Car, vivant le jour, du pain de la veille, il ne saurait commander à une classe qui a la faculté d'utiliser ou non ses capitaux, entre les mains de laquelle repose sa vie.

Du reste la première conséquence que je vois découler de cet acte sera de deux choses l'une, ou l'augmentation dans le prix des produits en raison de celle des salaires mêmes, ou la cessation de tous grands travaux. En effet, la cause du mal est pourtant ce qu'il faut avant tout faire disparaître pour arriver à une guérison radicale, c'est la pauvreté, l'insuffisance des substances nécessaires à la vie fournies par les campagnes au nombre relativement trop grand de consommateurs qui encombrant nos villes. Et c'est cette rareté de production qui amène la hausse dans les prix, puisque la valeur monétaire est toujours en raison inverse de la quantité des produits. Si donc on élève le salaire de l'ouvrier, sans que son travail rapporte plus, et il ne peut produire plus qu'à moins qu'il ne recoure à une source plus facile, plus productive et plus féconde, il faut admettre que la cause du mal n'est pas tranchée, que le prix des produits prendra un nouvel accroissement, et qu'ainsi, ce sera une roue qui tournera toujours indéfiniment du côté du malheur de l'ouvrier.

Mais admettons, par une hypothèse que je ne puis expliquer, l'obtention de ce à quoi aspire l'ouvrier, sans que cette augmentation de salaire rejailisse sur les produits, alors quelle autre conséquence ? Cette hausse de prix pour la main-d'œuvre ne pouvant être prise sur les profits des patrons, qui sont déjà assez minimes, tombera directement sur celui qui donnera à l'entreprise. Mais sera-t-il rationnel que le capitaliste applique un quart de plus sur une propriété ou une œuvre d'industrie qui, avant, lui rappor-

tait à peine un intérêt légal ? Ce serait donc là imposer la plus grande entrave à l'industrie. Ce serait arrêter le travail. Ce serait pour l'ouvrier dire implicitement : Avant je vivais mal, maintenant je ne peux plus vivre du tout.

Donc, MM. ni les insurrections du peuple, tout légitimées qu'elles soient par les circonstances, ni les sociétés de bienfaisance avec tout ce qu'elles impliquent de beau et de bien, ni l'émigration, ne peuvent arrêter le cours du mal qui ronge la classe ouvrière. Mais le vrai remède repose dans l'agriculture et l'industrie. Je ne veux pas faire du peuple Canadien un peuple exclusivement agricole. Je veux qu'il ait sa part d'action dans le développement industriel. L'industrie rehaussera l'agriculture : l'un sera le complément de l'autre. Notre pays ne peut arriver au rang que lui a décerné la Providence, parmi les nations, qu'en exploitant ces deux sources si fécondes. Unissons donc ces deux branches, l'une qui crée en quelque sorte les substances, l'autre qui en double, en centuple la valeur, développons-les dans la mesure de nos moyens, de notre population. C'est là ce remède que nous cherchons en vain depuis si longtemps.

Car après tout, si les nations comme les individus ont des jours de crise et de tempête, elles doivent aussi en avoir de sereins. Assez longtemps nous avons vu nos compatriotes en proie aux maux les plus poignants ; assez longtemps nous avons entendu ce cri qui répugne à notre orgueil national : " Le Canada est une terre pauvre et ingrate." Notre Pays, au contraire, avec sa température de glace, ses hivers de cinq mois, est riche, riche de la richesse de son sol qui ne s'épuise pas, plus riche encore de la richesse du travail de ses courageux enfants. Le travail et l'énergie du colon et de l'industriel, c'est notre avenir. Eh ! bien, généreux ouvriers qui sentez le mal et touchez le remède, à vous maintenant de quitter non pas la patrie dont vous êtes appelés à faire l'orgueil et la prospérité, mais ce coin de terre trop étroit pour vous contenir, cette ville où se débat dans la misère une légion de pauvres qui se disputent entre'eux un misérable morceau de pain acheté bien cher. A vous de gagner ces campagnes qui, au lieu de nourrir une herbe, sauvage aliment de la brute, produiraient si abondamment le blé, le pain de l'homme. Il ne faut qu'un peu de courage ; il en coûte si peu de quitter le séjour de la misère pour aller là où la richesse vous tend la main. Et après tout, le courage et les efforts sublimes ne sont-ils pas choses inhérentes au canadien ! Suivez donc les élans de votre courage. Allez demander à la terre une subsistance qu'on vous refuse ailleurs. Vous êtes précédés par des hommes qui sont aujourd'hui les seigneurs de leur place et qui n'échangeraient pas leur position avec la plus avantageuse de nos villes. Allez ! il y a encore des champs qui demeurent incultes. Vous exercerez là votre industrie avec usure. Les sueurs qui tombent sur le sol du laboureur sont une semence précieuse, qui produit au centuple. Car enfin, puisqu'il faut qu'un juste partage se fasse entre

les villes et les campagnes, puisqu'il nous faut nécessairement boire à l'une ou à l'autre des deux coupes, le choix doit être fait : l'une contient les soucis, la misère, l'esclavage, l'autre l'abondance, la richesse et la liberté.

L. F. X. THIBAULT.

Etudiant en droit, du Cercle Littéraire.

CABINET DE LECTURE.

Le Cercle Littéraire a repris ses travaux avec ardeur. Il a déjà donné deux séances publiques au Cabinet de Lecture qui ont été l'une et l'autre parfaitement accueillies. Il y eut à chaque fois un grand nombre d'auditeurs, et surtout un grand nombre de jeunes gens. C'est une belle récompense pour le Cercle, et il ne manquera pas certainement de répondre à cette bienveillance en augmentant, autant qu'il le pourra, l'éclat et l'intérêt de ses réunions. C'est particulièrement dans ce but que M. l'Abbé Colin, qui en est le Directeur, se propose d'établir dans ces sortes de séances des discussions soutenues entre parties adverses sur les principales questions de littérature et de science contemporaines.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE.

Cette séance fut ouverte par M. le Président du Cercle, A. Desjardins, avocat, qui adressa, en termes choisis, des remerciements au Séminaire de Montréal, du soutien qu'il a toujours accordé dès l'origine à cette Association littéraire, et des félicitations à toute l'Assemblée, à la jeunesse en particulier, aux lecteurs, et à M. le Directeur, du zèle qu'ils manifestaient pour la prospérité de l'œuvre. On accueillit un si aimable préambule avec les plus vives reconnaissances, et M. le Président, qui est un des plus anciens et des plus fidèles membres du Cercle, emporta avec lui toutes les sympathies de l'auditoire.

1er Sujet.—“ La mission providentielle des Canadiens ” par M. Chas. Thibault, avocat.

Le lecteur s'est acquitté de sa tâche avec avantage. Il a une élocution facile, un style parfois vif et animé et une âme pleine de convictions. Les applaudissements réitérés qu'il a reçus témoignent assez de son succès et des espérances qu'il laisse concevoir pour l'avenir. Il n'est encore qu'à son début et on ne peut que l'encourager à se perfectionner dans un art pour lequel il manifeste de véritables talents.

Nous publions plus loin son discours.

2me Sujet.—“ Le Sault St. Louis ” poésie par M. Eustache Prud'homme. Notre jeune favori des muses s'est présenté à la tribune avec sa modestie ordinaire. Il a de la verve, du sentiment et de l'imagination. On l'a écouté avec la plus vive attention ; seulement sa timidité naturelle, qui

fait certainement son éloge, empêche parfois de ressortir les beautés de sa composition. Il ne s'est retiré qu'au milieu des acclamations les plus spontanées.

Sa pièce est également publiée dans le présent numéro.

3me Sujet.—“ Les trois triomphes de Pie IX ” par M. l'Abbé Colin.

Comme nous croyons que M. le Directeur est beaucoup plus flatté qu'on parle du Cerele et des membres du Cerele que de lui-même, nous nous contentons de reproduire ci-après une analyse assez complète de son discours, revue par lui-même et composée d'après les notes prises, séance tenante, par M.M. Chas. Thibault et O. McMahon.

LES TROIS TRIOMPHES DE PIE IX.

Quand la tête est frappée, c'est une loi de la nature, que tous les membres se lèvent instinctivement pour la défendre ; et c'en est une aussi quand la tête est couronnée, que tous les membres en partagent la gloire. Comme notre Pontife Suprême est aujourd'hui resplendissant de triomphe, la gloire en rejaillit sur nous et nous triomphons avec lui, c'est pourquoi, rien n'est plus juste que d'en remercier le ciel et d'en parler ensemble avec une noble jouissance.

Trois attaques ont été dirigées, dans notre siècle, contre l'Eglise ;

L'une par le dédain,

L'autre par la science,

La troisième par la violence,

et ces trois attaques n'ont été pour elle que l'occasion des plus éclatants triomphes, car les gloires de trois couronnes rayonnent maintenant au front majestueux du Pontife Suprême :

La proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, vrai triomphe sur le dédain des impies.

L'Encyclique et le Syllabus, triomphe sur les erreurs de la fausse science.

La Journée de Monte-Rotundo, triomphe sur les violences de la révolution.

Saluons de loin, avec un respect mêlé d'enthousiasme et d'amour, l'immortel et saint Vieillard qui porte sur sa tête auguste, au nom de tous ses enfants, ce triple et brillant trophée des victoires de l'Eglise qui sont aussi nos propres victoires.

L'Eglise, au IVe siècle, pleine de vigueur et fortifiée par ses propres blessures, commençait à peine à se reposer de ses formidables combats, qu'un prince philosophe, d'une profonde haine et d'un nom abhorré, Julien l'apostat, résolut, pour l'abattre, d'entreprendre contre elle une lutte plus sûre et plus décisive que la lutte par les tortures. Au lieu du glaive, il prit en main l'arme du dédain ; et de toutes les persécutions, la sienne fut, sans contredit, la plus terrible.

Ce fut cette persécution par le dédain qu'au sortir des journées sanglantes de 1793, l'impiété moderne renouvela contre l'Eglise.

Ici l'orateur pénétrant dans le cœur des incrédules, dont il cherche à nous donner quelque image, assimile leur mépris, toujours mêlé d'un certain respect de convenance, au sentiment qu'éprouve le voyageur en face des ruines imposantes d'une antique manoir de la féodalité. A la vue de ces larges fossés à demi-comblés de débris et de ronces sauvages, de ces ponts-levis brisés, de ces créneaux presque disparus, de ces ogives déformées, de ces vastes donjons menaçants et comme déchirés du sommet à la base, d'abord il est dans la surprise, puis la pitié succède à la surprise, puis l'indifférence à la pitié, et bientôt il se retire n'ayant plus d'autre hommage pour ces décombres magnifiques que celui dont on entoure les restes traditionnels des souvenirs du passé.

C'est tout l'honneur que l'impiété dans son orgueil aurait voulu décerner à l'Eglise, honneur couvrant une ruse pleine de malice et ne renfermant au fond qu'un suprême dédain.

C'est pourquoi, pour ébranler plus vite le bon sens trop tenace des peuples croyants, il fallut aux plus beaux discours joindre encore forcément la manœuvre de parti. De là, ces efforts inouïs pour concentrer toute la science dans le corps de l'Etat et laisser le clergé dans l'oubli ; de là, ces entraves sans fin apportées au développement des maisons d'éducation religieuse ; de là, ces tentatives incroyables pour limiter, restreindre, enchaîner la liberté d'enseignement, de là aussi, l'intrépide activité des plus généreux prélats réclamant en faveur des droits les plus sacrés de la nature et de la conscience et contraignant au moins l'incrédulité à reculer de plusieurs pas en arrière. L'incrédulité recula en effet. Mais ce succès si brillant qu'il fut, que pouvait-il de décisif contre des hommes implacables dans leur vengeance, obstinés dans leurs préventions, et continuant, contre toute clarté, à soutenir avec hauteur l'audacieux mensonge que l'Eglise avait fini son temps ? Ne fallait-il pas un coup plus fort, un coup suprême pour assurer la victoire et montrer que l'Eglise est toujours pleine de vie, de puissance et d'immortalité ?

C'est au Pontife Souverain qu'il appartenait de porter ce coup solennel.

Une seule parole, un seul acte lui suffit. L'orateur représente en cet endroit Pie IX, proclamant de son trône 18 fois séculaire, le dogme de l'Immaculée-Conception et, par cette seule parole, ce seul acte d'une vie féconde et puissante, ébranlant l'impiété qui tombe accablée sous le poids de son propre dédain. A peine en effet la voix imposante et solennelle du Pontife a-t-elle retenti à travers le monde, que deux-cent millions de raisons humaines, s'éveillant à la fois, proclament le même dogme, professent la même croyance et se prosternent, avec une indicible religion, et devant l'Autorité Suprême de l'Oracle infallible, et devant les grandeurs incomparables de la Vierge sans tache qui domine l'univers. Quel spec-

taele convainquant ? Deux-cent millions d'intelligences qui disent et qui pensent ce que dit, ce que pense leur auguste souverain, à un seul signe qu'il fait, à un seul mot qu'il prononce !

Ah ! impies superbes, direz-vous encore que l'Église est expirante ? Osez-vous le dire ? N'y a-t-il pas là de l'unité, de la vie, de la puissance ? N'en serez-vous pas convaincus, et convaincus jusqu'à la confusion ?

L'Église est expirante !—Allez par les continents, traversez les nations, parcourez tous les peuples ; cherchez, cherchez encore ; parmi tant de royaumes, en trouverez-vous un seul qui soit pour la vie, pour l'unité, pour le nombre, pour la constitution, comparable à l'Église ! Trouvez-en donc un seul !

L'Église est expirante !—Montrez-moi un empire, et aussi vaste par son étendue et aussi uni par sa constitution ! Un empire de 200 millions de sujets aussi entendus entre eux, aussi fidèles à leur Souverain !

Montrez-moi un royaume aussi attaché à ses lois, aussi immuable dans ses traditions !

Montrez-moi un prince aussi entouré de respect et d'amour, un pouvoir aussi ferme, une autorité aussi paternelle, aussi vivante et aussi sacrée ! La dédaignerez-vous donc encore cette imposante et majestueuse Église ? N'êtes-vous pas frappés de sa prodigieuse vigueur et de son incomparable puissance ? Ne vous sentez-vous pas écrasés sous le poids de l'évidence ? Ou si non, méprisez alors tous les princes et tous les peuples du monde méprisez toutes les gloires qui nous honorent ; méprisez l'univers tout entier, et dites, en insensés, dites que tout est tombé sur la terre, que tout y a péri et que de partout la vie s'en est retirée !

L'orateur compare ensuite le dogme de l'Immaculée Conception aux rayons d'un soleil levant qui raniment d'espérance de malheureux exilés perdus par une nuit pleine d'orages, au sein d'immenses régions inexplorées. Ils errent, isolés, à l'aventure et l'âme remplie d'effroi. La mort à chaque instant les menace. Au fond de l'horizon, leur apparaît un sommet lumineux, le sommet qui leur marque le lieu même de la patrie ; les vents s'en vont et les nuées s'effacent, et tous aussitôt de se reconnaître, de s'appeler, de se rapprocher avec bonheur, de se compter avec orgueil, et, fortifiés par le nombre qui les soutient et la clarté qui les guide, de reprendre courageusement leur marche sous les regards des malfaiteurs stupéfaits, qui les considèrent avec dépit, mais se contraignent au silence, dans la crainte de les troubler.

Ce sommet lumineux, c'est le front de Pie IX rayonnant des gloires du dogme qu'il a défini ; nous sommes les exilés, les malfaiteurs sont les impies contraints de reconnaître la vie puissante de l'Église et la force incontestable de son autorité et de sa constitution.

Le dédain est donc impossible ; c'est maintenant une arme brisée, et l'ère couronne est posée sur la tête de notre Pontife suprême.

Passons à son second triomphe.

L'impiété vaincue n'est point déconcertée ; il lui reste d'autres ressources, et c'est vers la science et la pensée qu'elle se retourne avec confiance. La science et la pensée étant les plus beaux héritages de l'humanité, ne pourra-t-elle pas s'en servir pour soulever contre nous l'indignation des peuples ? C'est là ce qu'elle veut tenter, car si elle y parvient, tout est gagné pour elle.

Elle invente deux mots perfides, et tout son jeu va se réduire à une pitoyable manœuvre, à une véritable magie de mots. Elle invente donc deux mots : *tolérance* et *intolérance*, et c'est en ces deux mots que toute sa fortune repose, que toutes ses espérances sont fondées. Elle les jette en l'air, les fait retentir avec emphase puis, bat des mains, s'applaudit elle-même, et proclame hardiment que la victoire lui est assurée. Erreur ! Erreur ! C'est encore l'Eglise qui va triompher. La tolérance, se dit-elle en fureur, identifions-la, à grand bruit, avec tout ce qui excite les plus ardentes aspirations du cœur, libéralisme, progrès, bienfaisance, charité ; et prenons-la pour notre partage. L'intolérance, au contraire, confondons-la, dans l'esprit des peuples, avec tout ce qui l'irrite le plus : dureté, cruauté, tyrannie ; et que ce soit la part odieuse de l'Eglise.

Mais c'est un mensonge qui révolte ! c'est le comble de la perversité ! Car c'est à l'Eglise seule qu'appartient la charité.

—N'importe, nous avons besoin de mentir pour l'emporter, et ce mensonge, faisons-le croire aux peuples.

Au nom du libéralisme, du progrès et de la dignité humaine, nous, les tolérants, attaquons l'intolérance de l'Eglise, accusons-la de ne savoir que nous condamner, et par ses condamnations de gêner les pensées, d'opprimer les consciences, d'être dure et sans charité. Disons tout cela, même en mentant, c'est là notre genre de guerre. Peuples, peuples, réveillez-vous, défendez votre liberté, élevez la voix, secouez vos chaînes, soulevez-vous d'indignation contre l'Eglise !

Ah ! les fourbes tolérants ! Ah ! les perfides impies ! Quelle noire et abominable manœuvre ! Croient-ils donc l'emporter pour avoir inventé deux mots et y avoir caché l'audace d'un double mensonge ! Et tout le bonheur de l'humanité devra-t-il être à jamais compromis par une aussi triste et aussi pitoyable magie ! Quoi ! la vérité a-t-elle donc répudié la terre, et la clarté incorruptible de ses rayons n'est-elle plus capable de percer la transparence de ce voile trompeur, dont vous enveloppez le regard fasciné des peuples ! O sainte Eglise, n'est-ce pas de vous seule que le salut nous vient ? Vous laisserez-vous intimider par tant d'audace ! La crainte des méchants vous empêchera-t-elle de poursuivre la haute mission que Dieu vous a confiée ? Ah ! c'est ici que je reconnais ma mère, la mère de mon âme et de mon salut, la bienfaitrice unique de l'humanité. Écoutons comme l'Eglise sait se dévouer ! Parce que, vous, imposteurs, à

la faveur de vos ruses, vous outragez les principes, vous violez les droits, vous corrompez les mœurs ; l'Église, la mère des âmes, la mère de l'humanité, malgré vos insultes, et seule contre vous, défendra ces principes, maintiendra ces droits, protégera ces mœurs ! Parce que, vous, en abusant du progrès, vous dépravez les peuples, vous ruinez les nations et les précipitez en désordre dans l'abîme de l'ignominie et de la mort ; l'Église, contente d'elle-même, vous les ravira pour les élever au seul progrès, à la seule perfection qui les puisse honorer, c'est-à-dire à une prospérité sans injustice, à une science sans erreur, à une jouissance sans désordre, à une dignité sans bassesse !

Appelez-la, appelez-la intolérante ; glorifiez-vous de l'ingénieuse découverte d'un terme ignominieux qui vous sert à tromper les consciences. Vos insultes lui sont un hommage, et vous ne l'empêcherez pas d'accomplir son devoir ; vous ne l'empêcherez pas d'aimer l'humanité et de vous aimer vous-mêmes ; vous ne lui enlèverez pas l'invincible puissance qu'elle a de se dévouer, de se sacrifier pour les âmes, même jusqu'au sang.

C'est pourquoi, au nom même de ce progrès dont nos cœurs sont avides et de cette vraie prospérité que tous nous convoitons : au nom de la vraie science, du vrai bonheur et de la vraie dignité humaines, jaillissent tout à-coup des sommets du Vatican les éclatantes lumières de l'Encyclique et du Syllabus, qui se répandent en flots de salut sur l'univers.

Gloire à notre immortel Pontife, c'est la seconde couronne qui le décore de ses splendeurs !

Alors furent dévoilées les erreurs et brillèrent en leur plein jour les vérités ; alors furent tracées les voies et fixés les sentiers ; on sut à quoi s'en tenir, à quoi s'arrêter parmi cent discours flottants ; les indécis furent déterminés, les faibles fortifiés, les autres ranimés et toutes les sociétés éclairées, sauvées, purent continuer sans crainte leur développement progressif à travers les dangers qui les menacent.

Objection de l'impiété.—Comment peut-on en plein XIX^e siècle, lancer une si inflexible condamnation ? N'est-ce pas légitimer toutes les attaques contre l'Église ? N'est-ce pas une dureté inouïe ? N'est-ce pas contre toute charité ? N'est-ce pas le comble même de l'intolérance ?

L'orateur réfute l'objection en déchirant le voile sous lequel se couvre toute la perfidie de l'impiété, et il montre qu'il n'y a là au fond qu'une fourberie hypocrite qui se dissimule par un abus et une perversité de langage, par une véritable magie de mots.

(Nous ne pouvons pas reproduire ici les formes animées du discours.)

Les prétendus tolérants s'attribuent le libéralisme, le progrès, la charité ; c'est un mensonge ; ils sont, au contraire, par leur tolérance même, les plus durs et les plus impitoyables des hommes.

Ils accusent l'Église, en condamnant les erreurs, d'entraver le progrès, d'être dure et sans charité ; c'est encore un mensonge ; l'Église, par ces

condamnations, pousse au progrès réel et exerce le vrai libéralisme et la seule vraie charité qui soit alors possible pour l'humanité qui s'égare.

Cette double vérité fut rendue sensible par la figure très-frappante d'un nautonnier allant avec une barque unique sauver des naufragés jetés sur un rocher stérile au sein de l'océan. Cette barque unique représente la vérité qui seule peut nous sauver, les naufragés sont tous les hérétiques, tous les sophistes, tous les impies qui périssent sur le rocher de l'erreur.

Que font les prétendus tolérants ? sous prétexte de libéralisme ils brisent la barque unique de la vérité en autant de parties qu'il y a de systèmes erronés et de naufragés. Amis, dit le nautonnier libéral, vous êtes quarante sur le rocher et avec moi, nous sommes en tout quarante-et un ; il faut de l'égalité et du libéralisme ; là-dessus, prenant la hache, coupant les liens et arrachant les clous, il fait de sa barque quarante-une parties qu'il divise également entre tous ; voilà du libéralisme ; à chacun sa planche ; maintenant courage, sauvons-nous ! se sauveront-ils ? Infailliblement, ils périront tous. A-t-il fait de la charité ? Il a fait une insigne folie et une insigne cruauté. C'est précisément l'histoire du faux libéralisme et de la prétendue tolérance. Par là on brise la barque et la ruine est universelle.

Donc la prétendue tolérance n'est que dureté et cruauté, et ce n'est que par mensonge et fourberie qu'elle s'attribue le progrès et la charité.

Que fallait-il pour le salut de ces infortunés ? Il les fallait presser d'entrer dans la barque unique.—“Amis, je viens pour vous sauver ; c'est auprès de vous ma grande mission : Venez sur la barque unique qui s'offre à vous, car je vous le déclare et le proteste ouvertement, si vous me résistez, vous êtes condamnés à périr ; vous périrez sur le rocher.”—Serait-ce là le langage de la dureté ?—ou de la charité ! ce serait le langage de la sagesse et de la plus pure charité. Or c'est précisément celui de la Sainte Eglise dans ses condamnations. Qu'on sache, dit-elle, je le déclare hautement, que si vous persistez, malgré moi, dans votre erreur, votre hérésie ou votre impiété, vous êtes hors de la barque, séparés, excommuniés librement de la barque unique de la vérité et qu'infailliblement vous périrez sur votre rocher. Rentrez donc dans la barque. Ce n'est pas moi qui vous perds ; je ne suis pas intolérante au sens odieux qu'on invente, c'est-à-dire dure et impitoyable ; je vous ouvre, au contraire, les bras et vous appelle à moi ; puis-je être plus tolérante ? puis-je vous aimer davantage ? Venez donc dans la barque. “Quelle charité plus grande peut-on garder pour vous ? vous faites vous-mêmes votre malheur ; je ne veux pour moi, que vous sauver ; pourquoi me résistez-vous et si vous me résistez pourquoi m'accusez-vous. Dois-je porter la peine d'une faute qui ne vient que de vous, que je puis effacer et que vous m'empêcher de guérir ? ”

Donc l'intolérance attribuée à l'Eglise et par suite, à l'auguste Pie IX, est prise dans un sens faux, pervers, hypocrite, et le vraie libéralisme, le vrai

progrès, la vraie charité ne sont que dans le sein de l'Église catholique.

La seconde couronne est déposée sur notre incomparable Hiérarque. Passons au dernier triomphe.

Quand on est à bout de raisons, il ne reste plus qu'à user de violence et c'est là qu'aujourd'hui l'impiété en est rendue.

Si les moyens légaux ne suffisent pas, écrivait le noble Cavour à son futur successeur, M. de Ratazzi, d'une honnêteté presque égale à la sienne, nous en viendrons à la violence.—C'est ainsi, en effet, lui répondait le digne ami, que de nos jours on réussit.

Voilà donc le dernier mot et le dernier effort de l'impiété.

Nous ne pouvons plus l'emporter à coups d'argument ; nous sommes vaincus de ce côté, puisque la vérité est contre nous, les droits, la justice, l'honneur sont contre nous ; alors emportons-le à coups de sabre et de canon.

Quelles grandes âmes ! quels cœurs magnanimes ! quelle logique rigoureuse pour des esprits supérieurs ! Le moyen n'est-il pas admirable pour de pareils héros ?

Assurément il est admirable et même très-infaillible. Car il est certain que si, en un même jour, on parvient à ensevelir tous les catholiques, on aura par là-même enseveli le catholicisme tout entier. C'est donc le plus admirable des procédés. Seulement, tout ingénieux qu'il soit, il n'est pas malheureusement très-commode dans l'exécution. Et de là tout l'embarras. Comment moissonner en un jour 200 millions de catholiques ? Comment les enfermer tous ensemble dans un même tombeau ? Avouons que la chose n'est pas commode.

Alors, voilà de quelle manière on la simplifie.

Au lieu d'attaquer la masse, ce qui est impossible, attaquons le chef, attaquons le Pape. Le Pape est la clef de voûte de l'édifice et la plus grosse pièce de toute la machine sociale ; si nous renversons le Pape, nous renverserons tout l'édifice et nous briserons toute la machine.

Mais, nouvelle difficulté. Quel genre d'attaque, par violence extérieure peut-on livrer au Pape ? Car ce n'est pas un homme qu'il faut atteindre, c'est la Papauté même ; c'est sur la Papauté qu'il faut porter les coups. Sinon tout est perdu.

Jettera-t-on Pie IX dans les fers ? Mais emprisonner Pie IX, ce n'est point emprisonner la Papauté, et au fond ce n'est rien faire pour la cause que la flétrir de l'infamie d'un attentat.

Lui ôtera-t-on la vie ? A quoi bon ? N'en peut-on pas élire un autre ?

On ne peut donc réellement faire violence extérieure à la Papauté ni par la prison ni même par la mort. Ce sont là deux moyens qu'il faut abandonner. Quel est donc en ce cas, le vrai point vulnérable ? Il y en a un, mais un seul, le *pouvoir temporel*. En tout autre endroit, tous les coups portent faux. C'est pourquoi l'impiété qui a le regard sûr et une

pénétration inouïe ne concentre sa colère, ni contre la liberté de Pie IX, ni même contre sa vie, mais uniquement contre son pouvoir temporel.

Cette question du pouvoir temporel n'est pas une simple question de fait ; elle cache dans son sein, à l'insu de plusieurs et à la joie d'un grand nombre, une grave et profonde question de principe et de vitalité.

Il s'agit de rien moins que de la servitude du Catholicisme tout entier, et par suite de sa destruction même, autant qu'il est possible à la malice humaine de le détruire par la violence.

Car des deux choses l'une, ou le Pape sera roi, ou il sera sujet ; ou le Pape sera au pouvoir, ou il sera sous le pouvoir ; il n'y a point de milieu entre ces deux termes, à moins qu'on ne veuille l'aller chercher dans le fond des forêts ou dans l'immensité des déserts, parmi ces peuplades errantes et vagabondes qui vivent encore à l'état sauvage.

Si le Pape n'est pas roi, il sera donc sujet, et s'il est sujet, l'interprète de notre foi, le régulateur de nos consciences, juge suprême, tribunal en dernier ressort, celui qui est pour nous la religion vivante, sera donc sous l'empire et le joug de l'épée.

Que devient donc la liberté de la foi, la liberté d'enseigner et de croire, la liberté de définir et de juger ? Que devient donc la liberté des consciences ? Tout le Catholicisme n'est-il pas du même coup sous le joug et la pression de l'épée ? Toutes nos âmes ne sont-elles pas en servitude ?

Ne me parlez pas des premiers siècles de l'Église comme pour me prouver qu'elle peut subsister sans pouvoir temporel.

Ignorez-vous que ces siècles furent le temps de ses larmes et de ses tortures, et que, par tant de labeurs et de souffrances, elle poursuivait une conquête, la plus honorable des conquêtes, la conquête de sa paix ; conquête si nécessaire, qu'elle lui a sacrifié des flots de sang ?

Et cette paix, quand donc enfin l'a-t-elle vraiment goûtée ? Quand lui a-t-elle été solidement assurée ? Quand l'a-t-elle possédée aussi parfaite qu'elle la cherchait, aussi parfaite qu'il la lui fallait, avec une pleine et complète indépendance ? Quand donc cette conquête nécessaire fut-elle achevée pour elle ? N'est-ce pas seulement à cette époque où le Pontife Romain put couvrir la majesté spirituelle et invisible du trône de St. Pierre sous les gloires extérieures et visibles de la majesté temporelle, et se trouver de la sorte pleinement libre au dehors, comme il était déjà pleinement libre au dedans ?

Que le Pape ait la souveraine liberté spirituelle : c'est la vie même de l'Église. Que le Pape ait la souveraine liberté temporelle, ce n'est plus, il est vrai, la vie même de l'Église, mais c'est la condition nécessaire, indispensable de la paix de cette vie, de l'exercice de cette vie, de l'indépendance de cette vie. Et comme la paix, l'exercice et l'indépendance de la vie de l'Église sont de son *droit essentiel*, sont voulus et commandés par Jésus-Christ, il s'en suit que le pouvoir temporel lui appartient de

droit en ce monde, d'un droit qu'elle tire du fond intime de sa nature et qu'elle a reçu des mains mêmes de Jésus-Christ, au jour où en l'engendrant pour le ciel, il l'a engendrée pour être en pèlerinage sur la terre. Tout ici s'enchaîne avec rigueur. Et parcequ'elle a été contrainte de n'acquérir l'exercice de son droit que par conquête, que par de longs siècles de pleurs et de souffrances, c'est une preuve, il est vrai, qu'elle descend du calvaire, mais qu'en peut-on conclure contre le droit lui-même ? Est-ce une raison pour qu'aujourd'hui ce droit vous paraisse moins sacré ? N'en devient-il pas au contraire, par là-même, beaucoup plus respectable encore ? Elle possède un droit par naissance, elle n'en achète l'exercice qu'en versant son propre sang et se couvrant de blessures ; quel crime a-t-elle donc commis ? De quelles injustices, impies sans pudeur, est-elle coupable envers vous ?

Vous m'avez renvoyé à l'histoire ; eh bien ! consultez vos souvenirs ; à mon tour je vous y renvoie.

L'Église, reprenez-vous, n'étant point de ce monde, est faite pour lutter. — Oui, pour lutter, j'en conviens avec vous ; seulement n'oubliez pas qu'elle ne lutte jamais que contre l'enfer et les méchants. A vous maintenant de prendre le parti qui vous flatte ; et quand une fois vous l'aurez pris, n'oubliez pas non plus que l'enfer et les méchants ont toujours été d'accord ensemble.

Du reste, qui êtes-vous, pour poser tant d'objections ? Êtes-vous catholique ou contre les catholiques ? Êtes-vous pour nous ou contre nous ? — Si vous êtes contre nous, je vous comprends ; vous êtes conséquent avec vous-même, car personne n'ignore quelle jouissance vous auriez de voir renaître pour l'Église les temps horribles des Néron, des Dèce et des Trajan. L'Église ne vous inspirant que de la haine, on conçoit que vous la voudriez toujours sous le glaive des persécutions. C'est une suite directe de vos principes ; aussi, est-ce pour ces principes mêmes que surtout je vous condamne.

Mais si vous êtes catholiques, si vous êtes pour nous, vous me devenez inexplicable, tant vous vous contredites vous-mêmes.

Ou bien vous ne réfléchissez pas ; ce qui est une légèreté déplorable dans une si grande affaire ; ou si vous réfléchissez, vous êtes dans une illusion coupable et malheureuse. Car ne voyez-vous pas que vous parlez le langage des feuilles les plus impies, des hérétiques les plus outrés, des persécuteurs et des révolutionnaires les plus déchaînés ; de tous ceux qui, dans leur vengeance, ayant résolu de détruire, à tout prix, la Sainte Église de Dieu, ne trouvent pas d'autre moyen de l'opprimer, par la force extérieure, que de frapper à coups redoublés, sur le trône temporel de notre auguste Pontife-Roi ?

Pourquoi, si vous êtes catholique, si vous êtes pour nous, allez-vous donc vous ranger sous l'étendard de vos propres ennemis ? N'est-ce pas une con-

tradiction inexplicable ? N'est-ce pas une illusion coupable et malheureuse ?

Il faut donc, pour la liberté de notre foi, de notre religion, de nos consciences, que le Pape soit libre, et par suite que le Pape soit Roi.

Depuis 1849, c'est pour la troisième fois que la royauté de notre Père commun se trouve mise en danger. Mais si l'impiété peut se flatter d'avoir opéré à son avantage parfois, le réveil des pensées, qu'elle se flatte aussi d'avoir opéré, mais pour sa ruine, le réveil des consciences, le réveil des convictions, le réveil des dévouements, le réveil des héros, et surtout le réveil du divin battelier qui semblait dormir dans la barque.

O journée d'immortelle mémoire, glorieuse journée de Monte-Rotundo, tu fais le triomphe de la Papauté, le triomphe de l'Église, le triomphe de la France, et encore le noble triomphe du Canada, car il y avait là des enfants de la patrie pour payer le noble tribut du sang à la plus grande et la plus sacrée des causes !

L'orateur poursuit en montrant que la révolution, par sa honteuse défaite et la lâcheté de son chef, s'est à jamais couverte de la plus abjecte ignominie, tandis que tous nos généreux vainqueurs, et les jeunes héros canadiens, et l'intrépide prélat qui, seul par sa lettre, a fait trembler son siècle, et le Prince illustre qui a si bravement rempli son devoir, au risque même de sa propre couronne, et notre suprême et Auguste Pontife dont la magnanimité fera l'admiration de tous les âges, ont acquis une grandeur dont la gloire impérissable s'élève jusqu'au sublime.

Il termine en représentant ce sublime dans l'âme de tant de héros par un aigle qui, au milieu d'une horrible tempête, prenant subitement son essor, plane avec une majestueuse immobilité au-dessus de toutes les violences de l'ouragan. C'est ainsi que le Saint et immortel Pie IX triomphe :

- 1° Du dédain des Sophistes, par le dogme de l'Immaculée Conception ;
- 2° Des erreurs de la science, par l'Encyclique et le Syllabus ;
- 3° Des violences de la révolution par la journée de Monte-Rotundo.

L'Église partout semblable à elle-même ne remporte partout ses triomphes que par le dévouement héroïque de sa charité. Admirons de si beaux exemples pour nous enflammer nous-mêmes à les imiter. Prenons le dévouement pour le digne et constant objet de notre ambition. Il n'y a de grand, de beau, de sublime que dans le dévouement. Aimons donc à nous dévouer, quoiqu'il nous en puisse coûter. Et dévouons-nous surtout à la cause sacrée de l'Église, de la foi, de la patrie et de la vérité.

D'après les notes de

MM. CHAS. THIBAUT ET O. McMAHON,
Du Cercle Littéraire.

MISSION PROVIDENTIELLE DES CANADIENS.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Le Cercle Littéraire, en jetant les bases d'une institution où l'on pourrait s'instruire, tout en se *récréant*, se former à la lutte, si nécessaire en ces temps mauvais, s'unir pour être fort et défendre les principes immuables sur lesquels reposent le bonheur des nations comme celui des individus, accomplissait une grande œuvre.

Oui, c'était une grande œuvre, issue d'une belle et noble pensée que de fonder le Cercle Littéraire, qu'on peut justement appeler aujourd'hui, sous les soins du Révérend Messire Colin, dont la science et la piété imposent le plus grand respect, un cercle scientifique, dans toute la force du mot, afin d'opposer comme un rempart et une digue au torrent dévastateur des fausses doctrines qui, malheureusement, se propagent avec une profusion inouïe dans cette grande cité pour se répandre de là ensuite jusque dans nos bonnes et paisibles campagnes canadiennes.

Le but du Cercle Littéraire est donc essentiellement Canadien et partant Catholique. Nul doute qu'avec votre bienveillant concours, Mesdames et Messieurs, et celui de la jeunesse instruite de Montréal, ce but ne soit atteint ; car, quand la bonne volonté, la sagesse, la piété et la science se rencontrent pour s'aider mutuellement, nous pouvons toujours bien augurer du succès et compter sur l'avenir.

D'ailleurs cette tribune est l'arène de l'intelligence et du travail. Le Comte de Maistre nous dit : " que la médiocrité des talents ne doit effrayer " personne, et que le pauvre jardinier qui ne sème dans son étroit jardin " que l'*aneth* et la *menthe*, peut aussi, avec confiance, en élever les pre- " mières tiges vers le Ciel." Que ce conseil d'un aussi beau génie encourage les membres du Cercle Littéraire ; qu'ils soient ardents pour la défense de la vérité, et le soutien des bons principes ; c'est là le vœu d'un cœur dévoué à cette bienveillante institution.

Mesdames et Messieurs, en plongeant son regard inspiré et prophétique à travers les voiles de l'avenir, Isaïe mettait dans la bouche du Dieu de Jacob ces paroles :* " Voilà que je vous ai établi pour être la lumière des nations et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre."

Ne semble-t-il pas que cette parole du prophète s'applique spécialement à notre nation ? Guidé par la sublime pensée de la mission providentielle des Canadiens sur ce continent, je rappellerai les phases rapides de notre jeune existence nationale, en m'attachant à démontrer l'action *divine* sur ce pays. Que cette pensée ranime en nous le feu sacré de la foi, hélas ! trop vacillante de nos jours !

Sans la religion, le peuple Canadien n'a pas sa raison d'être ; son hisetoir l'atteste. Les nations, comme les individus, ont une mission à remplir ;

* Ecce dedi te in lucem gentium ut sis salus mea usque ad extremum terræ. (Isaïe 49.)

les unes servent de vengeances aux justices du Seigneur, les autres sont ses instruments de miséricorde et de paix ; celles-ci pour bénir, celles-là pour châtier ; mais toutes ont leur mission spéciale. Celle des Canadiens fut d'évangéliser l'Amérique et d'y établir un peuple qui, à l'instar des Israélites fidèles, ne courbera jamais la tête et ne pliera jamais le genou devant les autels de Baal.

En étudiant nos archives historiques, nous constatons les luttes héroïques de nos pères pour le maintien de notre autonomie religieuse et nationale, et cela nous donne aussi de légitimes espérances pour l'avenir.

Nous devons tous vivre en bonne harmonie, parce que nous sommes tous les rameaux d'un même tronc ; nous devons tous nous respecter et même, nous aimer, parce que étant tous issus du même sang, nous sommes tous membres de la même famille humaine. Mais s'il est permis et même si c'est un devoir de tenir aux antiques et vénérables traditions de ses ancêtres, ne devons-nous pas être fiers des souvenirs de notre propre origine ? et n'est-ce pas notre gloire la plus incomparable de n'avoir point d'autre berceau que la foi, ni d'autre patrie que le champ de l'Eglise ? N'est-ce pas la loi même de notre existence, que nous tenions à la foi et à l'Eglise, comme des enfants aux entrailles de leur mère ?

Oui, plus nous étudions l'histoire de notre pays, plus nous nous persuadons que notre destinée fut marquée dans les décrets providentiels d'une manière spéciale. Bien aveugle serait celui qui ne reconnaîtrait pas à des signes non équivoques, la main de Dieu dans les développements et les progrès de notre nation sur la terre d'Amérique.

En effet, que remarquons-nous d'abord dans la découverte de ce continent ; dans l'idée même qui domina en Colomb et en Jacques Cartier ? La découverte du Nouveau Monde fut providentielle et miraculeuse. En jetant un coup d'œil sur les circonstances et le temps de l'exploration du Canada, nous nous convaincrions, sans peine, des vues de la Providence sur nous.

C'était au commencement du 16^e siècle. Un ouragan violent se déchaînait sur l'Europe ; un cataclysme épouvantable allait ébranler le monde, et préparer le bouleversement complet qui ne devait pas tarder à se faire sentir au milieu des vieilles sociétés européennes. L'esprit du mal et des révolutions, déposé en germe dans les intelligences et les cœurs, en obscurcissaient l'éclat et la bonté. La révolution injuste, c'est la force brutale qui se met à la place de l'autorité du pouvoir, c'est le désordre, c'est le mal ; or, le désordre, le mal, font perdre la foi ; sous leur action énervante, les vertus les plus héroïques s'amollissent, la foi la plus brûlante s'atiédit. Aussi ce siècle vit tous les malheurs fondre sur lui. Quand le Seigneur veut punir une nation prévaricatrice, il lui envoie des fléaux de différents genres ; mais quand cette nation ne s'est pas rendue à ces avertissements célestes, elle est châtiée par la guerre ! La guerre est comme le critère de la colère divine, le châtiment le plus terrible qui puisse fondre

sur un peuple ; cependant, Dieu étant juste, la punition est toujours en raison directe de la faute. Le seizième siècle eût ce qu'il méritait. En effet, c'est pendant cette période qu'eurent lieu les guerres de Trente ans, des Paysans, les guerres civiles de France, d'Allemagne, d'Angleterre et de Flandre ; l'assassinat du prince d'Orange, de Charles Ier, d'Henri III, d'Henri IV et de Marie Stuart ; les sanglants massacres du Mérindol et de la St. Barthélémi ; et la Révolution française est aussi la fille incontestable de ce siècle, digne couronnement des crimes de cette époque. Pour comble d'infortune, les schismes les plus déplorables venaient de plonger l'Eglise Catholique, cette Epouse d'un Dieu crucifié dans le deuil, les larmes et l'affliction. Les fondements sur lesquels étaient assises les nations s'ébranlaient sourdement ; l'édifice social craquait de toutes parts ; les plus mauvaises passions du cœur humain s'insurgeaient contre l'autorité sainte de l'Eglise ; le monde allait s'engloutir dans le chaos du schisme et de l'indifférentisme, se perdre au milieu des plus éclatantes lumières. Mais l'erreur ne prévaudra jamais, et la religion gagne toujours d'un côté ce qu'elle perd de l'autre. Comme jadis les descendants de Noé perdaient la foi, oubliant ce qu'ils devaient au Seigneur et, se confiant dans leur orgueil, voulurent se mettre à l'abri d'un nouveau déluge. Ils sont confondus, et Dieu, pour les châtier, les abandonne après s'être choisi du milieu d'eux, Abraham, le père des croyants, qu'il fait sortir, par son ordre, du pays d'Haran pour aller habiter la terre de Chanaan. Le fidèle ancêtre des Juifs émigra donc vers ces contrées que le ciel lui destinait, et près de Sichem Abraham dressa un autel au Seigneur qui lui était apparu. Il en dressa un autre près de Béthel et il y adora le Seigneur de nouveau : ainsi l'Europe foulait aux pieds les notions de la religion et de la justice. Dieu allait se choisir un nouvel élu, pour le conduire au loin vers l'Ouest, par delà des mers inconnues, afin d'y établir une nation qui y propagerait la foi et les vertus d'Abraham. Cartier fut l'homme de prédilection que le Seigneur fit sortir du milieu de l'Europe pour venir sur cette terre lointaine, sur des plages barbares et inconnues où vivaient, comme au pays de Chanaan, de nombreuses peuplades plongées dans les superstitions les plus grossières, assises sous les ombres de la mort, et courbées sous le joug de Satan.

Oui, le moment était venu : Dieu, après avoir fait sortir les Francs eux-mêmes du milieu des peuples barbares, se les réservait comme ses apôtres de prédilection et de préférence. Il appartenait à la Fille aînée de l'Eglise, à cette France si chère à nos souvenirs, et dont le nom seul fait palpiter nos cœurs de joie ; il appartenait à la France, dis-je, d'apporter aux Sauvages de ce continent les lumières de la Foi, de la civilisation et du véritable progrès, qui s'éteignaient chez elle à cause de ses propres crimes. C'était déplacer une parcelle du foyer de la Foi chrétienne, afin qu'une de ces étincelles, allumée sur une terre vierge, l'embrâsa

toute entière. C'est ainsi que le Canada fut destiné à recevoir ce dépôt sacré que le vieux continent allait laisser éteindre. Quels secrets insondables d'une mystérieuse Providence ? Qui pourrait ne pas reconnaître ici l'œuvre du ciel ?

Cartier a compris sa mission ; une voie intérieure lui renouvelle la promesse faite au Patriarche d'Haran ; il s'abandonne à la Providence ; il part en se dirigeant vers l'Ouest, sur des mers immenses, inconnues et réputées sans fin. Comme Abraham, il n'hésite pas. Dieu le mène. C'est Lui qui le guida sur les rives canadiennes ; qui écartera de ses vaisseaux les ouragans et les tempêtes ; qui lui fit éviter les écueils et les rescifs cachés sous les eaux dans ces abîmes encore inexplorés.

Jacques Cartier, conduit ainsi miraculeusement sur les rivages de notre beau St. Laurent, renouvelant les adorations de Sichem et de Béthel, sa première action fut toute de reconnaissance et d'amour pour Dieu. Il reconnaît la protection spéciale dont il vient d'être l'objet, et pour autel il élève sur ce sol une humble croix de bois, signifiant par là que c'était au nom du crucifié qu'il prenait possession du pays. Sa première pensée est donc pour le ciel. Mais, comme l'intérêt de la Patrie est intimement lié à celui de la Religion, il prend possession de cette nouvelle terre, au nom de la Croix et pour son Roi.

Quoi de plus imposant que ce moment, Mesdames et Messieurs. Le désert solitaire et profond, les forêts sombres et vierges de civilisation, les farouches Indiens, la nature grandiose des environs de Québec, les mugissements du grand fleuve, le bruit des cataractes voisines, l'étonnement des indigènes à la vue des Blancs, la Religion, les souvenirs de la Mère-Patrie ; tout ici se confond dans un mystère inexplicable pour les acteurs et les témoins mêmes de ces scènes sublimes et imposantes !

La Providence adoucit la férocité naturelle des Peaux-Rouges, qui croient au miracle et se réjouissent de recevoir, parmi eux, les messagers du Grand Manitou. Imbus de cette superstition, ils ne font aucun mal aux Français. Ceux-ci pénètrent plus haut en explorant notre fleuve-roi jusqu'à la bourgade d'Hochelaga. Quelles réflexions ne se présentèrent pas à Cartier porté mollement sur nos eaux canadiennes ? Une brise légère le dirige vers l'inconnu, il se laisse conduire par le Ciel ; de chaque côté se dessinaient les sinueux rivages visités pour la première fois. Mille îles, couvertes d'un vert gazon, émeraudes vivantes, enchassées dans les eaux cristallines du fleuve, se présentaient à ses regards étonnés et réjouis. Tout était splendide. Au ciel, pas un nuage, un soleil radieux ; mille concerts harmonieux dans l'air ; sur la terre, des rives enchanteresses, parsemées de roses sauvages et de lilas en fleur. On voyait çà et là, des alcoves de verdure, des arbres toujours verdoyants. Le pin odoriférant croît sur les rives ainsi que l'érable traditionnel, le chêne et le noyer. Dans un élan d'un justifiable enthousiasme, Cartier s'écrie : " O France,

si je ne t'avais pour patrie, je voudrais avoir le Canada !” Quelle terre est celle-ci ! Que sa nature est belle ! Puis il adorait, profondément prosterné, cette Providence qui lui donnait ce pays. Poussé par un vent favorable, sa légère embarcation découvre bientôt l'embouchure du St. Maurice ; puis longeant les côtes du Lac St. Pierre, il aperçoit l'endroit où est aujourd'hui située la florissante petite ville de Sorel. Enfin, après trois jours d'une navigation calme comme les ondes qui le portaient, Cartier vint jeter l'ancre à l'ombre du promontoire d'Hochelaga, non loin de cette belle petite île qui, plus tard, recevait le nom de St. Hélène, et qui semble placée là au milieu des torrents rapides comme pour en arrêter le cours et protéger la navigation ; et aussi comme un joyau pour déclasser la vue des habitants de Montréal.

Les Indiens reçurent Cartier comme l'envoyé d'un Dieu ; ils le conduisirent en triomphe sur le sommet de la Montagne qui avoisine les huttes indiennes d'Hochelaga. Cartier contemple, avec admiration, une vaste étendue de pays, couvert de magnifiques forêts, intercepté de belles rivières, qui conduisent paisiblement leurs ondes au grand fleuve enlacées dans des rives couvertes des fleurs les plus variées et les plus odoriférantes. Devant lui se dessinaient, sur l'horizon bleuâtre, les gigantesques sommets des Laurentides vers l'Ouest, dessinant comme un large ruban azuré leurs immenses silhouettes et leurs crêtes hérissées qui semblent s'élever jusqu'aux nues. A l'Est, les riantes collines de Boucherville, St. Hilaire, et Rougemont ; au Sud, les Montagnes vertes bornent l'horizon, formant ainsi une magnifique vallée semblable à un grand bassin enfermé dans les Montagnes. C'était vers la fin de l'été ; la nature se déparait déjà de ses fraîches couleurs, sans cependant cesser d'être riante ; à cette époque, la végétation semble plutôt se préparer au sommeil qu'à la mort.

Non, jamais les vallons de l'Arcadie, les collines de Mambré et les sommets du Taygète n'égalèrent en beauté champêtre les lieux qu'entrevit alors Cartier des hauteurs de la Montagne. Il n'en pouvait croire ses yeux tant étaient grandioses les scènes qui l'entouraient : Ce lieu est vraiment royal, dit-il, cette Montagne s'appellera Mont-Royal !

Poussé par ce même esprit que le père des croyants avait entendu, il regarde du Midi au Septentrion, de l'Orient à l'Occident, et il crut entendre une voix intérieure qui lui disait : “ Regarde de tous côtés, vois ces grandes forêts, ces fleuves, ces richesses, cette terre, prends possession de toutes ces choses ; je te les donne à toi et à ceux que tu conduiras ici. Ta postérité sera mon peuple de choix, sa mission sera de transplanter sur cette terre le flambeau de la civilisation et de la Foi ; parcours maintenant tout le pays, car je te le donne.”

Voilà donc la France qui accepte le contrat ; la voilà en possession de ses titres qui lui lèguent ces nouvelles terres. Pourtant, comme aux alentours de la vallée du Jourdain, des nations nombreuses possédaient ce

pays ! Pourquoi Dieu les déshéritait-il donc ainsi ? Ah ! C'est que les uns et les autres avaient prévariqué, et Dieu, en les dépouillant de leurs biens, en les livrant à un pouvoir étranger, voulait encore leur donner un moyen de salut.

Que de peuples manquent à leur vocation et ne s'avancent à travers des régions et des races nouvelles que par une grossière cupidité et pour répandre sur leur passage la terreur et la mort !

Est-ce ainsi que les Français s'emparèrent du Canada ? Au lieu de verser le sang des naturels, ne répandirent-ils pas le leur pour eux et pour leur salut ? Ils n'allaient point chercher des richesses, ils allaient chercher des âmes. Ce n'était point l'empire de l'homme, mais l'empire de la foi, l'empire de Dieu qu'ils voulaient étendre.

Le bruit de la découverte de la Nouvelle France, comme on appelait alors le Canada, fit grand émoi en Europe. Ce qui restait de France catholique en Europe, reconnaissant sa mission, envoya pour coloniser le nouveau pays, les familles les plus respectables et les plus chrétiennes, accompagnées de missionnaires dont le zèle est au-dessus de tout éloge. O généreux Apôtres du Canada, quelle reconnaissance ne vous devons-nous pas ? Emportés par votre ardeur évangélique, brûlés de l'amour du salut des âmes, vous n'épargnâtes rien pour courir à la recherche des Indiens idolâtres et leur apprendre à aimer ce Dieu de paix pour lequel vous aviez tout sacrifié ! Ces généreux Apôtres ont sanctifié leurs travaux et arrosé de leur sang ces nouvelles pages. Encore aujourd'hui l'on peut voir les traces ensanglantées de leurs pas dans les lointaines et froides solitudes du Nord-Ouest. Rien n'arrêta leur zèle dévorant pour sauver les âmes. Ni les fatigues, ni les souffrances, ni la crainte de la mort ne peuvent ralentir leur courage ! la mort ! ils la regardaient avec espérance, ils l'attendaient avec impatience ; elle devait être la récompense de leurs travaux.

Ainsi notre mission a été scellée en Canada, par le sang de nos Martyrs. Serait-il possible que le peuple Canadien ne reconnût pas sa destinée, quand le ciel lui-même s'est chargé de la lui apprendre !

Jamais peuple ne fût peut-être placé dans des circonstances plus difficiles que le peuple canadien. Que voit-on à l'établissement même du pays ? Une poignée de braves, qui, à 18,000 lieux de leur Patrie, dans des forêts immenses, au milieu des nations les plus féroces, viennent commencer à défricher une terre encore sauvage. Ce fut en 1608, que l'on commença l'établissement de Québec. Pourtant, à voir le Canada aujourd'hui, son industrie, le progrès prenant son essor victorieux, les lumières de l'éducation et de la foi, la Religion ouvrant toujours la voie à tout ce qu'il y a de beau, de noble et de grand, nous serions tentés de croire que notre antiquité se perd dans la nuit des âges ! Quel est le sceptique qui dirait : la Providence n'est pour rien dans tout cela ?

Oh ! que nous aimons à nous rappeler cette foi des jours primitifs de

la colonie¹; cette foi qui donnait aux colons, le courage, la persévérance, l'héroïsme et la bravoure pour surmonter tous les obstacles, pour se frayer passage à travers les solitudes! Tout était danger pour eux dans ces déserts; dangers surtout de la part des sauvages dont les cruautés atroces font frémir d'épouvante et d'horreur. Oui, sans la protection spéciale de la Providence, nous ne craignons pas de le dire, les Français n'auraient jamais pu se maintenir, presque sans secours, dans ces contrées lointaines; sans la Providence, qui a des desseins spéciaux sur nous, la nation canadienne ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, ne compterait pas dans la balance des peuples et ne serait pas placée si haut sur les degrés de l'échelle sociale. Faisant la part des circonstances, le succès de l'établissement était impossible aux hommes, sans le secours du ciel.

En effet, à chaque pas se dressait un obstacle, se tendait un piège; à chaque pas il y avait une embûche à éviter de la part des Indiens. Combien de fois nos pères n'eurent-ils pas à soutenir des combats nocturnes? Combien de fois ne se réveillèrent-ils point au chant de vengeance et de mort des Indiens, au bruit des tomahawks et au sifflement des flèches ennemies? Combien d'entre eux ne furent-ils pas martyrs pour leur foi et leur pays! Honneur à leur mémoire. En se dévouant ainsi pour le salut commun, ils ont conquis la couronne de l'immortalité. Il n'y a pas un endroit en Canada qui n'ait été témoin de leurs luttes sanglantes. Pour nous le sang des Martyrs a coulé en ces lieux; le sol qui nous porte en a été fécondé. Nous ne pouvons faire un pas sans fouler cette terre conquise par le sang d'un héros et sanctifiée par celui d'un Martyr. Les exploits de nos pères sont vivaces en nous; nous les redirons, avec orgueil, aux postérités futures. Leur vie sera le phare lumineux qui nous guidera dans l'avenir. Leur devise était; courage, union, foi, religion, patrie et liberté. C'est pour cette foi et cette liberté que nos pères luttèrent avec tant d'acharnement, d'abord contre les hordes sanguinaires de barbares qui ne respiraient que le carnage et le sang; ensuite, contre cette fière nation qui, plus nombreuse que nous sur ce continent, fut enfin maîtresse du pays, mais non du champ de bataille. Le drapeau de Carillon devait ensevelir son dernier défenseur. Et, secrets mystérieux du ciel, nos pères, pour prix de leur victoire, devaient perdre leur liberté et leur pays! Pourquoi donc, la France était-elle ainsi dépouillée de cette belle colonie? Sa mission était accomplie, Mesdames et Messieurs. Essentiellement religieuse, la fin que la France s'était proposée était atteinte; aussi, après les plus vaillants combats, elle dût céder sa conquête. Mais le Canada était catholique. En passant sous la domination Anglaise, nous devons rester Français et catholiques. L'Angleterre protestante, ayant sous sa puissance toute cette vaste étendue de pays dans le Nord de l'Amérique, serait forcée d'y diriger ses soins, ses soldats et son commerce; ainsi elle n'aurait pas l'occasion de chercher à s'emparer d'autres provinces. Au contraire, la France, catholique, plus libre, pourrait en e

courir à la recherche d'autres peuples égarés. C'est ce qui arriva. Nous vîmes partout le drapeau de la France faire respecter le droit des nations, porter dans tous les pays, la civilisation, la religion et le bonheur.

Comme patriotes, comme Canadiens, nous regrettons sans doute la conquête de notre pays par l'Angleterre ; comme catholiques, loin de la déplorer, nous y reconnaissons là l'accomplissement des vues Providentielles sur nous.

A la reddition du pays, tout semblait perdu pour les Canadiens, comptant à peine 70,000 âmes dissiminées depuis le Fort Frontenac (Kingston) à vingt lieues au Nord de Québec, et affaiblies par de longues guerres qui avaient ruiné la Colonie. Tout était triste et lugubre. Les familles puissantes durent retourner en France. Soumis à une juridiction étrangère, on craignit les malheurs des misérables enfants de la terre d'Erin et des pauvres exilés acadiens. On craignit, mais on espéra aussi et on osa tout attendre de l'union et de cette providence qui veille constamment sur le pays et sur les rejetons vigoureux d'une race grande, forte et généreuse. Le découragement n'est pas dans la nature française. Nos pères comptèrent sur le ciel : les événements ont prouvé qu'ils eurent raison. Ils ne virent de ressource que dans la religion et la colonisation des terres incultes ; aussi si nous les eussions vus, ces valeureux champions, qui naguère encore, repoussaient avec des armes meurtrières les envahisseurs de leur Patrie, s'attaquer maintenant aux arbres de la Forêt. Rien ne résiste à leurs vigoureux efforts. Et, quelle plaine assez éloignée, quel ravin assez profond, quelle montagne assez escarpée ne furent pas témoins des labeurs héroïques de nos pères, surmontant toutes les difficultés. Le secret de la force, c'est l'union ; c'est la persévérance dans l'action ; c'est se vaincre soi-même.

Nous ne rappellerons pas les injustices que nos pères eurent à souffrir de la part d'un gouvernement trompé par des subalternes astucieux et indignes, mais nous dirons qu'au moment où l'on redoutait plus l'anéantissement complet de notre nationalité, Dieu faisait surgir quelque cause qui forçait l'Angleterre de nous octroyer nos droits et privilèges et à nous traiter convenablement. Ainsi par exemple, en 1775, la République voisine s'insurgeait contre sa Mère-Patrie ; elle s'écriait emphatiquement *« que le soleil de la liberté venait de passer sous l'horizon »* et elle pressait les Canadiens de se joindre à elle pour secouer le joug britannique. La raison providentielle de la prise du Canada par l'Angleterre existant encore, le Canada fut fidèle à ses nouveaux maîtres.

Plus tard, on veut abolir notre langue, ce lien essentiel de toute nationalité ; de nouvelles plaies d'Egypte, nous feront conserver nos droits. 1812 est arrivé. L'Angleterre dut recourir à nous. Pendant cette campagne, le Canada eut son Léonidas, ses 300 Spartiates et ses Thermopyles.

Mesdames et Messieurs, il y a des vérités qu'il nous faut taire : les causes qui amenèrent les lugubres catastrophes de 37 et 38, et l'union

de 1840, sont de celles-là. Quand les frimats sont passés, que la saison des fleurs est venue, quand une blessure s'est cicatrisée, pourquoi rappeler les frimats, pourquoi ensanglanter de nouveau la plaie ? A quoi bon ? Tirons un voile. Mais, je vous le demande, Mesdames et Messieurs, l'union des deux Provinces-sœurs eut-elle l'effet immédiat qu'en attendait ses auteurs ? Nous nous croyions perdus ; mais notre destinée n'est pas remplie, et sommes-nous moins bons patriotes et moins bons Canadiens qu'avant l'Union ? sommes-nous moins attachés à notre langue, à nos institutions et à notre Religion ? Je ne le pense pas. Au contraire, nous croyant à jamais anéantis, nous nous unîmes davantage en resserrant nos liens nationaux pour nous protéger, et le Canada est aussi Français et aussi catholique qu'il l'était il y a un siècle. Oui, je le constate avec orgueil, il y a chez nous un principe inextinguible, qui nous pousse à de grandes destinées et malgré les efforts constants dirigés contre nous, nous traversons les âges " sans rien laisser de notre honneur aux ronces du chemin, " Placés comme un boulevard sur un roc solide dont le sommet s'élève jusqu'au Ciel, le flot ne nous envahira pas : reposons-nous en Celui qui a dit aux vagues de l'Océan : " arrêtez, vous n'irez pas plus loin. "

Que ceux qui tiennent en leurs mains nos destinées politiques ne laissent leur rappeler ce mot de Tacite : " Cogitate Patrum et filiorum, pensez à vos ancêtres et songez à vos descendants, " puis alors confions-nous à la Providence et à l'avenir—à l'avenir avec son voile de brume que nous percerons avec notre foi, et si quelque danger nous menaçait, confions-nous au Seigneur et répétons avec le poète :

Mes ennemis rians ont dit dans leur colère :
 Qu'il meure et sa gloire avec lui ;
 Mais à mon cœur calmé le Seigneur dit en père :
 " Leur haine sera ton appui ;
 J'éveillerai pour toi, la pitié, la justice
 De l'incorruptible avenir ;
 Eux-mêmes épureront par leur long artifice
 Ton honneur qu'ils pensent ternir. "

Ainsi se consolait sur sa harpe mourante le jeune barde qui s'en allait tranquillement s'éteindre. A nous, de semblables pensées ne peuvent-elles pas nous donner l'espérance—"cette fille du Ciel qui, de cette terre, embellit le séjour. "

Les derniers événements nous feront-ils un grand peuple ? Le Ciel ne nous abandonnera pas. Les nations du Nord eurent pour mission dans tous les temps, la régénération des peuples du midi. Quand les mœurs dissolues des hommes des zones torrides ont attiré assez de vengeance, quand l'ouragan de la colère céleste se déchaîne contre ces hommes, ce sont les rudes et austères habitants du Nord qui servent de châtiment au Seigneur ; le Canada régénèrera l'Amérique. Pour moi, je crois à cette mission de mon pays sur ce continent ; ce qui nous donne cette pensée c'est

que la foi rayonne de toutes ses splendeurs parmi nous, et la foi vaincra le monde : par elle, nous atteindrons la seule gloire qui convienne aux descendants des héros et des martyrs. “ *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* ” La véritable gloire, celle qui met le monde sous nos pieds, c'est notre foi. ” Courage donc, force et vertu. Et puis, c'est là mon dernier mot.

Nos pères de la gloire nous ont montré la route,
Ils furent tous apôtres, prêtres et laboureurs.
Ils nous ont dit un jour, mourant aux champs d'honneur;
Français : que dans vos cœurs, la foi toujours rayonne ;
Leur vertu commença le temple du bonheur,
Ils en sont les pilliers, vous serez sa couronne.”

A. DE P.

CHARLES THIBAULT, du Cercle Littéraire.

AU BORD DU SAULT ST. LOUIS.

Ici l'hymne éternel plus fièrement s'élève ;
Ici de grandes voix retentissent sans trêve
Comme au bord des forêts de sourds mugissements.
Ici les feux du jour transforment l'onde en perle ;
Ici sur les rochers chaque vague déferle
Et jette son écume aux vents.

Le Saint Laurent n'a plus cette face splendide,
Cette marche imposante et ce calme limpide
Qui lui fit accorder le nom de Fleuve-Roy.
Là-bas l'enfant timide y berce sa nacelle ;
Ici le fier marin de l'océan rebelle
L'aborderait avec effroi.

Lorsqu'au bord d'un glacier dont le front tremble et penche,
De glaçons monstrueux un énorme avalanche
Se précipite et roule au pied de l'humble val ;
Un cri désespéré s'échappe des poitrines,
Et l'homme qu'ont couvert ces funèbres ruines
N'aura que ce linceul fatal.

De même sur ces eaux à la blanche crinière
Malheur à qui confie un esquif téméraire
Qu'une pente rapide emportera soudain.
Avec ses dents de roc l'inexorable abîme
En rugissant broierait l'imprudente victime,
Pauvre rameur qui lutte en vain.

Par sa pente entraîné le flot se précipite,
Il écume, il bondit, il frémit et s'agit
Comme un jeune coursier que presse l'éperon.
Qu'on oppose un obstacle à sa course rapide,
Il brise ce jouet de sa rage livide.
Comme on écrase un moucheron.

Ce n'est pas un torrent qui roule des montagnes,
Ce n'est pas la ravine au versant des campagnes
Dont on entend ici le bruit tumultueux ;
Mais c'est un fleuve entier, un fleuve gigantesque,
Un fleuve dont la rive est riche et pittoresque
Qui rugit son hymne orageux.

Oh ! quand le crépuscule au bord de la colline
 Déploie à nos regards sa pureté divine
 Parmi la brise fraîche et la pourpre du soir ;
 Afin de contempler cette beauté sauvage
 D'un fleuve sur l'écueil, auprès de ce rivage,
 Que j'aimerais venir m'asseoir.

Mais quand le firmament se couvre de ténèbres,
 Quand la nuée a pris des formes plus funèbres
 Et dans l'air plus pesant a déroulé ses plis ;
 Sous ses pieds, de la rive on sent trembler la terre,
 Les vagues ont des voix parcellles au tonnerre
 Et les échos en sont remplis.

Alors si s'éveillant dans sa tombe poudreuse,
 Et si tenant en main sa harpe harmonieuse
 L'aveugle de Morven s'asseyait sur ces bords ;
 Il prêterait l'oreille à tous ces cris du gouffre,
 Et les vieux souvenirs de son âme qui souffre
 S'épancheraient en doux accords.

Ossian, Ossian, que chanterait ta harpe
 Au nuage qui flotte, aérienne écharpe,
 Au fleuve qui rugit, lion plein de fureur ?
 Que dirait-elle aux vents, à la bruyante écume ?
 Voici comment peut-être, au sein de l'amertume
 Ses hymnes traduirait ton cœur.

II.

O voix qui sortez des abîmes
 Comme le râle des mourants !
 Terrible briseur de victimes,
 Flots qui bondissez sur les cîmes
 Des rochers aux pics dévorants.

N'entendez-vous parmi les ombres
 Que roule votre onde en courroux ?
 Quand de la nuit les voiles sombres
 Transforment la nue en décombres,
 Flots orageux, m'entendez-vous ?

Car du Barde l'âme oppressée
 A des mélodieux accents ;
 Car aux accords divins bercée
 Sa resplendissante pensée
 Se fait entendre aux éléments.

Dans le tumulte des orages
 Un génie invisible est là ;
 Ses verges battent les rivages,
 Sa bouche a des clameurs sauvages
 Comme le torrent de Lora.

Mais ce mystérieux génie
 Se tait quand le fils de Fingal
 A secoué sa rêverie
 Et sur sa harpe rajeunie
 Chante des gloires sans rival.

Abaissez vos lits de nuages
 Ames fortes de mes aïeux ;
 Venez m'apprendre quelles plages
 Dans les haltes de vos voyages
 Portent vos palais radieux.

Voyez-vous parfois les ruines
 De l'opulente Balclutha ?
 Voyez-vous les sourdes ravines
 Et la bruyère des collines
 Où plus d'un guerrier expira ?

Entendez-vous siffler la flèche
 De l'infatigable chasseur ?
 Voyez-vous ce mur qui s'ébrèche
 Sous les coups de traîtres qu'allèche
 Un sang plus noble que le leur ?

Mais pourquoi raviver sans cesse
 Ces temps par nul autre éclipsés ?
 Si de mes yeux la nuit épaisse
 Couvre mon âme de tristesse
 Mes chants la calmeront assez.

III.

Ainsi, fils de Morven, roi de la harpe antique,
 Sur un rythme divin ton chant mélancolique
 Se serait fait entendre, au bord des grandes eaux.
 Dans tes poèmes pleins d'un cœur patriotique
 Ta voix qui retentit par delà l'Atlantique
 Eveillerait des milliers d'échos.

Mais, ô vieillard, toi qui créais des Epopées
 Aux bruits divers des flots, des vents et des épées ;
 Devant un bouclier toi qu'on voyait pleurer ;
 Les sons s'arrêteraient dans ta bouche muette
 Si jamais les accords du sublime Prophète.
 A ton oreille allait vibrer.

Comme tu briserais ta harpe frémissante
 En entendant chanter sur sa lyre brûlante
 Les concerts inspirés du poète Chrétien !
 Qu'est-ce qu'un souvenir, une mort, une vie ?
 Qu'est-ce qu'une infortune, une gloire bannie,
 Un rêve que l'âme entretient ?

Qu'est-ce qu'une tempête, une voile qui flotte,
 Une foudre qui gronde, une mer qui sanglotte ?
 Qu'est-ce qu'un blanc chardon par la brise agité ?
 Qu'est-ce qu'une nuée où voyagent des âmes
 Devant les fictions du Barde plein de flammes
 Qui contemple l'éternité ?

O Fleuve, brise-toi sur l'écueil immobile ;
 Car celui qui te brise en ta course docile
 Est celui qui commande aux vastes océans.
 O vagues élevez vos voix indéfinies ;
 Car vous êtes l'écho des grandes harmonies
 Qu'entendent les Cieux éclatants.

Sous l'arbre secouant la poudre de la route,
 Solitaire et pensif, ici, je vous écoute
 Quand le passant vous jette un œil indifférent :
 C'est qu'il ne comprend pas dans son âme insensible
 Ce que dit l'Hozanna magnifique et terrible
 Que vous chantez incessamment.

Moi, je viendrai souvent me pencher sur l'abîme
 Feuille jetée aux flots que nul frein ne comprime,
 J'y ferai tourner un rêve favori.
 Et lorsque méditant, assis sur une pierre,
 Je viendrai m'enivrer de bruit et de lumière,
 L'érable sera mon abri.

EUSTACHE PRUD'HOMME, du Cercle Littéraire

TABLE DES MATIÈRES

PAR

ORDRE ALPHABÉTIQUE.

1867.

	Pages		Pages
A.			
Abonnés, à nos.....	1	Cesar, Jules: Analyse de la lecture du Rév. Messire Desmazures, prêtre de St. Sulpice.....	121, 260
Académie française, réception du P. Graily et de Jules Favre.....	466	Chalut, Maire de Berthier, adresse à Messire Gagnon.....	792
Angleterre, nombre des journaux publiés en Angleterre, tendances catholiques en. 233, 333, 338	212	Charité, privilèges de la.....	228
Année 1866.....	72	— 1er privilège: l'homme charitable est assuré de ne pas se ruiner.....	229
Arbois, (d') Archevêque de Paris.....	65	— 2e Nul descendant de l'homme charitable ne mendiera.....	230
Autriche, l'empereur d', à Paris.....	871	— 3e Les richesses de l'homme charitable se multiplient.....	231
Asile Nazareth, séance musicale et littéraire en faveur des aveugles de l'.....	311	— 4e L'homme charitable est le plus sage et le plus heureux marchand du monde.....	235
B.			
Baillargeon, Archevêque de Québec. Circulaire de Mgr. sur la question des classiques.....	272	— 5e L'homme charitable vit content et heureux, parce que sa maison est comblée des bénédictions du Ciel.....	236
— Bref de Pie IX à Mgr. à l'occasion de sa traduction française du Nouveau Testament.....	280	— 6e Dieu récompense l'homme charitable de la plus petite chose qu'il fait pour le pauvre.....	236
— Lettre Pastorale annonçant l'érection du diocèse de Rimouski.....	356	— 7e L'homme conserve la santé et prolonge la vie.....	237
— Bref de Pie IX pour l'érection de Rimouski.....	359	— 8e L'homme charitable est préservé des fléaux et de toutes les tribulations.....	238
— Sur la Confédération.....	479, 504	— 9e L'homme charitable donne à Jésus-Christ tout ce qu'il donne aux pauvres.....	239
— Intronisation de Mgr. sur le siège archiepiscopal de Québec.....	681	Chauveau, l'Hon. P. O., son voyage en Europe.....	338
— Discours de M. Auclair, curé de Québec.....	682	Chien de Sucre, le, ou Dieu pardonne à l'aumône, mon enfant.....	216
— Adresse du clergé.....	684	Choléra, son origine et son développement.....	799
Bellemare, Alphonse, ascension sur le Mont St. Hilaire, poésie.....	385	Christophe Colomb, et le Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux.....	395
Beleil et St. Hilaire, par A. Bellemare....	360	Colin, prêtre de St. Sulpice, la crise sociale.....	78
Bolibes (les).....	198	— prêche la retraite préparatoire de Paques à Québec.....	319
Boucher, Adélar.....	150, 311	— La retraite pastorale à St. Hyacinthe	720
Bourget, Ignace, Evêque de Montréal. Circulaire sur la Mission de la Floride.....	785	Confédération, lettre pastorale de Mgr. Baillargeon, archevêque de Québec.....	479, 504
— Mandement concernant le 18e anniversaire séculaire du martyre de St. Pierre et St. Paul.....	469	— de Mgr. Cooke, Evêque des Trois-Rivières.....	582
C.			
Cabinet de Lecture Paroissial. Lecture sur la crise sociale, par M. Colin, prêtre de St. Sulpice.....	78	Congrès de Malines, discours sur la lutte chrétienne, par Mgr. Dupanloup.....	767
Canadiens aux Etats-Unis, les.....	153	Contes populaires, par Paul Stevens.....	399
Cercle Littéraire, son dixième anniversaire.....	149	Cooke, Evêque des Trois-Rivières, mandement à l'occasion de la consécration de Mgr. Lafêche.....	224
— Son onzième anniversaire.....	929	— Lettre pastorale sur la Confédération.....	582

	Pages		Pages
Cousin, quelques paroles remarquables avant la mort de.....	397	2. François Ier essaye de former une colonie en Canada pour y porter le Catholicisme.....	46
Crinolines, causent la mort de près de 60 personnes par semaine, en 1866.....	211	3. Cartier se proposait de frayer les voies à l'Eglise Catholique en Canada.....	47
Crise sociale, analyse de la lecture sur la, par M. Colin, prêtre de St. Sulpice.....	78	4. Premier voyage de Cartier en Canada. Sauvages accoutumés déjà à trafiquer avec les Européens.....	48
D.		5. Cartier espère que les Sauvages pourront être amenés au Christianisme.....	50
Deguire, prêtre de St. Sulpice, discours sur la St. Jean-Baptiste.....	603	6. Cartier enlève deux sauvages et revient en France.....	51
Denier de St. Pierre, passim.....	231, 390	7. Cartier renvoyé en Canada avec ordre de pénétrer dans l'intérieur de ce pays... ..	51
Desjardins, Alphonse, Présid. du Cercle Lit. Desmazures, prêtre de St. Sulpice, analyse de la lecture sur Jules César.....	121, 260	8. Cartier remonte le fleuve du Canada et impose le nom à plusieurs lieux.....	52
Dupanloup, Evêque d'Orléans. L'athéisme et le péril social.....	68	9. Cartier abrute deux de ses vaisseaux près de Stadaconé, dont le chef veut le dissuader d'aller à Hochelaga.....	53
— Discours sur la lutte chrétienne, au Congrès de Malines.....	767	10. Cartier remonte le fleuve jusqu'à Hochelaga.....	54
— Lettre à son retour de Rome, à l'occasion de la canonisation de Ste. Germaine Cousin.....	631	11. Les habitants d'Hochelaga accourent pour saluer Cartier.....	55
— Sur le Concile Œcuménique.....	631	12. Cartier se rend à Hochelaga.....	55
— Post-scriptum de la lettre à M. Rattazzi, ministre de Victor-Emmanuel.....	845	13. Description d'Hochelaga. Manière de vivre de ses habitants.....	56
E.		14. Réception faite à Cartier. On lui amène le Chef et d'autres infirmes pour qu'il les guérisse.....	57
Eau, expériences sur ses propriétés chimiques faites au Collège de Montréal, par M. D. Dérome et par M. Alf. Cinq-Mars.....	588	15. Efforts de Cartier pour attirer sur ce peuple le bienfait de la foi.....	58
Etoiles filantes, les.....	336	16. Cartier distribue de petits présents aux sauvages et sort d'Hochelaga.....	59
Exposition universelle de 1867, à Paris..	238, 445	17. Cartier monte sur la montagne qu'il nomme Mont-Royal, et fait diverses questions sur le pays.....	59
— Ouverture de l'.....	375	18. Cartier quitte Hochelaga et redescend à Stadaconé.....	60
— Concours de poésie pour l'.....	454	19. Cartier s'efforce d'instruire de la religion les sauvages de Stadaconé.....	61
— Rois et princes à Paris.....	457	20. Les sauvages de Stadaconé demandent le baptême. Cartier s'y refuse sagement.....	62
— Fêtes données.....	461	21. La recrue de Cartier éprouve la rigueur du froid et une cruelle maladie.....	62
— Description.....	463	22. Piété de Cartier et des siens dans cette cruelle maladie.....	63
— Le prince royal de Prusse à Paris	544	23. Adresse de Cartier qui enche aux sauvages la faiblesse des siens. Cessation du fléau.....	64
— Hymne d'un journal anglais en l'honneur de la France.....	545	24. Sauvages rassemblés pour faire main basse sur la recrue.....	65
— Leçon donnée à la France par le Prince de Galles.....	549	25. Cartier s'empare du chef et de plusieurs autres pour les conduire à François Ier.....	66
— Le Czar et le roi de Prusse à Paris.....	550	26. Cartier arbore les armes du roi. Les troubles politiques l'arrêtent en France..	67
Expositions Universelles, historiques des..	373	27. François Ier renvoie Cartier en Canada. 1536.....	81
F.		28. Roberval autorisé à conduire des criminels dans la Nouvelle-France. Pourquoi? 1540.....	82
Faucher de St. Maurice, le missionnaire ne meurt pas.....	387	29. Dessein de François Ier en voulant fonder une colonie, 1540.....	84
Frères des Ecoles Chrétiennes à Marseille; concours entre leurs élèves et ceux des écoles tenues par des laïques.....	392	30. François Ier nomme Cartier capitaine-général de la flotte.....	85
G.		31. Cartier met à la voile et laisse Roberval, non encore prêt à partir, 1541.....	86
Gagnon, curé de Berthier (50e anniversaire de prêtrise de Messire).....	788	32. Cartier arrive près de Stadaconé; il construit plus haut le fort de Charlebourg	86
Discours de Mgr. Chs. Laroque, évêque de St. Hyacinthe.....	789	33. De Charlebourg, Cartier va reconnaître les sauts du fleuve.....	87
Adresse de M. Chalut, Maire de Berthier.....	792	34. Cartier questionne les sauvages sur le nombre des sauts.....	88
Adresse des Elèves de l'Académie.....	793	35. Les sauvages se liguent contre Cartier, qui part pour la France, 1542.....	89
Giband, Rév. Messire, prêtre de St. Sulpice	237	36. Roberval veut ramener Cartier, qui part de nuit, 1542.....	89
Grout Eastern.....	399	37. La recrue de Roberval désolée par la famine et par la maladie.....	91
H.		38. La recrue de Roberval, peu propre à donner commencement à une colonie... ..	91
Harmonies de la nature. Harmonie de l'été.....	384	39. Extrémité où la disette met la recrue de Roberval, 1540.....	92
HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.			
INTRODUCTION.			
FRANÇOIS IER, ROI DE FRANCE, ESSAYE A PLUSIEURS REPRISSES D'ETABLIR UNE COLONIE EN CANADA POUR Y PORTER LA FOI CATHOLIQUE.			
1. Le Canada déjà connu des Français avant que Cartier y pénétrât.....	45	40. Cartier ramène Roberval en France. Le dessein du Canada abandonné.....	93
		41. Eloge de J. Cartier. Ses qualités personnelles.....	93
		42. Zèle apostolique de Jacques Cartier....	94

PREMIÈRE PARTIE.		Pages
Compagnies marchandes, qui obtiennent le monopole du commerce de la Nouvelle-France, à condition d'établir à leurs frais des colonies dans ce pays et d'y porter la Foi catholique.....		
		161
LIVRE PREMIER.		
PREMIÈRE COLONIE FRANÇAISE EN CANADA, COMPOSÉE DE HUGUENOTS ET DE CATHOLIQUES.		
CHAP. I.— <i>Tentatives infructueuses pour établir une colonie et porter la Foi en Canada.</i>		
I. Henri III accorde aux neveux de Jacques Cartier le monopole des pelleteries..		162
II. Ce privilège est révoqué, à la sollicitation des marchands.....		163
III. Henri IV accorde le monopole au marquis de la Roche, qu'il établit son lieutenant.....		164
IV. Triste issue de l'expédition de de la Roche; il meurt de chagrin.....		165
V. La recrue de de la Roche, laissée à l'île de Sable, est rançonnée en France.....		166
VI. Henri IV donne à Chauvin, quoique Calviniste, le privilège de de la Roche. Pourquoi?.....		167
VII. Chauvin promet d'envoyer cinq cents hommes en Canada.....		168
VIII. Chauvin n'envoie que des ministres Calvinistes en Canada.....		168
IX. Chauvin néglige de donner commencement à une colonie.....		169
X. Le commandeur de Chaste est pourvu de la commission de la Nouvelle-France.....		170
XI. Commencements de Champlain. Il sert dans les troupes de Henri IV.....		171
XII. Champlain va faire des observations dans l'Amérique Espagnole.....		171
XIII. Observations de Champlain sur le Mexique. Henri IV le charge aussi d'en faire sur le Canada.....		172
XIV. Champlain catéchise des sauvages à Tadoussac. Détroit de Québec.....		173
XV. Champlain désigne le lieu des Trois-Rivières pour une habitation et reconnaît le Grand-Saut.....		174
XVI. Il reconnaît l'île Saint-Paul et celle de Montréal.....		175
XVII. Il retourne en France. Mort du Commandeur de Chaste.....		176
CHAP. II.— <i>Tentatives infructueuses pour établir des colonies et porter la Foi dans l'Acadie.</i>		
I. De Monts succède à de Chaste, et veut établir une colonie dans l'Acadie.....		211
II. Il promet d'y faire prêcher la Foi.....		212
III. Il s'établit à Sainte-Croix avec sa recrue		242
IV. Triste début de la colonie de Sainte-Croix.....		243
V. De Monts, découragé, transporte sa recrue à Port-Royal.....		243
VI. Cette recrue est peu propre à porter la vraie Foi dans l'Acadie.....		244
VII. Les disputes des Catholiques et des Huguenots éloignent les sauvages de la Foi chrétienne.....		244
VIII. De Monts ne peut procurer le baptême à aucun sauvage.....		245
IX. Attaqué sur son privilège, il reste en France, et envoie Poutrincourt à Port-Royal.....		245
X. Lescarbot.—Son caractère.—Il veut accompagner Poutrincourt à Port-Royal.....		246
XI. Poutrincourt ne conduit aucun prêtre à Port-Royal. Pourquoi.....		276
XII. Vers de Lescarbot contre les Catholiques et les Evêques.....		247
XIII. Son zèle simulé pour la religion Catholique.....		248
XIV. A Port-Royal, il fait les fonctions de prédicateur.....		248

		Pages
XV. Malgré les efforts de de Monts, le monopole est révoqué.....		249
XVI. La recrue repasse en France. Henri IV confirme à Poutrincourt la donation de Port-Royal.....		249
XVII. Henri IV choisit les Jésuites pour l'Acadie, écrit au Pape, et presse Poutrincourt d'aller à Port-Royal.....		250
XVIII. Poutrincourt refuse d'y conduire des Jésuites.....		251
XIX. Sauvages baptisés à Port-Royal sans avoir été instruits.....		252
XX. Lescarbot exalte ce baptême comme l'effet d'un zèle tout apostolique.....		252
XXI. Les PP. Biard et Massé agréés par la Cour pour aller à Port-Royal.....		253
XXII. Dujardin et Duchesne refusent de recevoir des Jésuites sur leur navire.....		254
XXIII. Madame de Guercheville rembourse à Duchesne l'argent avancé par eux.....		255
XXIV. Les Missionnaires reconnaissent la profonde ignorance des nouveaux Chrétiens de Port-Royal.....		321
XXV. Etat moral des nouveaux Chrétiens de Port-Royal.....		321
XXVI. Les Missionnaires refusent de baptiser les sauvages sans les avoir instruits.....		322
XXVII. Efforts des Missionnaires pour apprendre la langue des sauvages.....		323
XXVIII. Leur industrie pour rendre sensibles aux sauvages les choses de la religion.....		324
XXIX. La disette se fait sentir à Port-Royal.....		324
XXX. Poutrincourt, pour soutenir Port-Royal, s'associe madame de Guercheville		325
XXXI. Madame de Guercheville acquiert les droits de de Monts sur la Nouvelle-France.....		326
XXXII. Elle envoie un navire pour secourir Port-Royal.....		326
XXXIII. Division à Port-Royal. Les Missionnaires veulent se retirer ailleurs.....		327
XXXIV. Madame de Guercheville veut fonder un établissement indépendant de Port-Royal.....		328
XXXV. Etablissement de Saint-Sauveur.....		328
XXXVI. Les Anglais ruinent cet établissement.....		329
CHAP. III.— <i>Commencement d'une colonie à Québec, depuis 1608 jusqu'à l'arrivée des Récollets en 1615.</i>		
I. De Monts obtient le monopole, et veut s'établir au détroit de Québec.....		401
II. Champlain, lieutenant de de Monts, commence un établissement à Québec.....		401
III. Début de cet établissement. Conspiration contre Champlain.....		402
IV. Le monopole supprimé; Champlain repasse en France; de Monts cherche à vendre Québec.....		403
V. Champlain, envoyé de nouveau à Québec, repasse immédiatement en France et veut établir un Port au Grand-Saut.....		403
VI. Il épouse Hélène Boullé. Ses conventions matrimoniales.....		404
VII. Il jette les fondements d'un établissement dans l'île de Montréal.....		405
VIII. Il se fût probablement établi à Montréal, en 1608, s'il en eût connu alors les avantages.....		406
IX. On peut conjecturer pourquoi l'établissement de de Monts ne fut pas fixé à Montréal.....		407
X. Champlain avait dessein de faire un établissement de traite à Montréal.....		408
XI. Il semble avoir eu dessein de s'y fixer un jour.....		409
XII. Le rétablissement du monopole lui fait abandonner ce projet.....		410
XIII. Pourquoi le Grand-Saut a-t-il été appelé de Saint-Louis?—L'île aux Hérons.....		410
XIV. Champlain veut établir une société qui ait le monopole, sous le patronage de quelque prince.....		411
XV. Le comte de Soissons, lieutenant général, établit Champlain son lieutenant particulier.....		412

	Pages		Pages
XLVI. Le prince de Condé succède au comte de Soissons, et nomme Champlain son lieutenant.....	412	XII. Les vice-rois du Canada cherchent leurs propres intérêts dans cette charge..	568
XVII. Champlain forme une société de commerce composée d'abord de Calvinistes..	413	XIII. La charge de vice-roi plus nuisible qu'utile à l'avancement du pays.....	569
XVIII. Pour l'avantage de la société, Champlain fait la guerre aux Iroquois.....	414	XIV. La Compagnie, craignant d'être dépossédée, fait de nouvelles promesses....	569
XIX. Usage meurtrier des armes à feu contre les Iroquois en 1609 et 1610.....	415	XV. La Cour agréé les propositions de la Compagnie. Champlain doit fortifier Québec et y commander.....	570
XX. Comment on peut justifier Champlain du meurtre des Iroquois.....	415	XVI. Les associés ne veulent pas que Champlain commande à Québec.....	571
XXI. Autres campagnes de Champlain contre les Iroquois.....	416	XVII. Le roi et le vice-roi donnent l'autorité à Champlain.....	571
XXII. Les Iroquois rendus, par ces guerres, ennemis irréconciliables des Français et de la religion Catholique.....	417	<i>CHAP. VI.—Efforts de Champlain et des Récollets pour donner commencement à la formation d'une colonie.</i>	
<i>CHAP. IV.—Les marchands associés négligent et empêchent même la conversion des sauvages.</i>		I. Champlain repasse à Québec pour donner commencement à une vraie colonie.....	641
I. La Compagnie des Associés laisse le Canada sans secours spirituels.....	481	II. Madame de Champlain va s'établir à Québec.....	641
II. Les Récollets consentent à envoyer de leurs Pères en Canada.....	482	III. Champlain fait publier ses lettres de commission; il établit des officiers de justice.....	642
III. Zèle de Champlain pour attirer des Récollets en Canada.....	482	IV. Tri-te état de l'habitation; Champlain la fait réparer.....	643
IV. Premiers Récollets nommés pour le Canada. Pouvoirs que le Saint-Siège leur accorde.....	483	V. Four à chaux. Convent de: Récollets à Sainte-Croix, lieu désigné d'abord pour la ville.....	644
V. Louis XIII confirme l'établissement des Récollets en Canada.....	483	VI. Eglise de Notre-Dame des Anges. La rivière Sainte-Croix prend le nom de St. Charles.....	644
VI. Arrivée des Récollets en Canada.....	484	VII. Convent des Récollets construits de manière à pouvoir s'y défendre.....	645
VII. Première Messe célébrée par les Récollets à la rivière des Prairies et à Québec..	485	VIII. Culte divin à Québec. Les Récollets y exercent les fonctions pastorales.....	646
VIII. Récollets chez les Hurons, les Montagnais et aux Trois-Rivières.....	485	IX. Les Récollets appellent des auxiliaires laïques et donnent l'habit à l'un d'eux. Séminaire.....	646
IX. Les chefs de la Compagnie traversent le zèle des missionnaires et molestent les Catholiques.....	486	X. Champlain trace le plan d'une nouvelle habitation.....	647
X. Les interprètes de la Compagnie refusent d'enseigner les langues sauvages aux Récollets.....	487	XI. Champlain commence la construction d'un Fort de défense à Québec.....	648
XI. La conduite des commis fait mépriser les Français et donne de l'éloignement pour les missionnaires.....	487	XII. Zèle de Champlain pour l'agriculture.....	649
XII. Les commis disent aux sauvages tout le contraire de ce qu'enseignent les Récollets.....	488	XIII. Hébert, premier colon, s'applique à l'agriculture. Sa famille.....	649
XIII. Les sauvages regardent comme autant de faibles les vérités de la Foi.....	489	XIV. Les Récollets et Champlain excitent les sauvages à l'agriculture.....	650
XIV. La Compagnie empêche de rendre sédentaires les sauvages.....	490	XV. Champlain établit, le premier, en Canada une ménagerie complète.....	651
XV. Pourquoi la compagnie empêche-t-elle de rendre sédentaires les sauvages?.....	491	XVI. La Compagnie suscite des obstacles au zèle de Champlain.....	652
XVI. Les Récollets vont à Paris pour se plaindre, mais inutilement.....	492	XVII. Pourquoi la Compagnie refuse des hommes pour la construction du Fort....	653
XVII. Inutilité d'un second voyage des Récollets à Paris.....	492	XVIII. La Compagnie n'augmente pas le nombre des colons.....	653
<i>CHAP. V.—La Compagnie des marchands néglige et empêche même la formation d'une colonie française à Québec.</i>		XIX. La Compagnie, malgré ses promesses, refuse des armes à Champlain.....	654
I. La Compagnie n'envoie en Canada que les hommes nécessaires à son commerce..	561	XX. La Compagnie supprimée. Celle de de Caën, qui lui succède, n'est pas plus favorable à la religion.....	654
II. La Compagnie, au lieu de défricher des terres, envoie les vivres nécessaires à ses gens.....	562	XXI. Les deux Compagnies se réunissent. Champlain rencontre les mêmes obstacles.....	655
III. La Compagnie est cause d'une famine et de la misère habituelle.....	562	XXII. Première assemblée générale, qui demande au roi la conservation du pays....	656
IV. La Compagnie moleste Hébert, qui cultive le premier la terre à Québec.....	563	XXIII. L'assemblée demande que les Huguenots soient exclus du Canada.....	656
V. La Compagnie refuse de fortifier Québec, exposé à la merci des Hollandais et des Anglais.....	564	XXIV. Demande pour le séminaire sauvage et pour la punition des criminels.....	657
VI. Les sauvages alliés excités contre Québec par les Huguenots de la Rochelle....	565	XXV. L'assemblée demande que le roi fortifie le pays et y tienne garnison.....	657
VII. Les sauvages alliés indisposés contre la France à cause du prix excessif des marchandises.....	565	XXVI. Le roi accorde une partie de la requête. Obligations imposées aux associés.....	658
VIII. Les sauvages alliés maltraités par les commis, qui se donnent toute licence....	566	XXVII. Les associés, malgré leurs promesses, sanctionnées par le Conseil d'État n'envoient point de colons.....	659
IX. Deux Français massacrés; des sauvages alliés conspirent la ruine de Québec.....	566	XXVIII. La Compagnie refuse de fortifier Québec, toujours hors d'état de se défendre.....	660
X. Québec, à cause de sa faiblesse, ne peut tirer vengeance de ces meurtriers.....	567	XXIX. Les associés refusent des hommes pour construire le Fort St. Louis.....	661
XI. La Compagnie n'augmente pas le nombre des habitants.....	567	XXX. Les Iroquois attaquent les Français et font prisonnier le P. Poullain.....	662
		XXXI. Les Iroquois ont tenté d'attaquer Québec, et tombent sur le convent des Récollets.....	662
		XXXII. Madame de Champlain repasse en France avec son mari.....	663

CHAP. VII.— <i>Les Récollets appellent à leur aide les Jésuites. Québec est comme abandonné par la Compagnie.</i>	Pages
I. Les Récollets, se voyant laissés à eux-mêmes, pensent à appeler à leur aide des Religieux rentés.....	721
II. Les Récollets veulent appeler les Jésuites, qui acceptent l'invitation.....	722
III. Le duc de Vantadour, devenu vice-roi, agréé les Jésuites.....	723
IV. Projets du vice-roi; il établit Champlain pour son lieutenant.....	723
V. La Compagnie, obligée de recevoir les Jésuites, leur refuse le couvert. Charité des Récollets.....	724
VI. De Caën moleste les Catholiques. Champlain retourne à Québec.....	725
VII. Champlain, après deux ans, trouve l'habitation et le fort inachevés.....	726
VIII. Champlain entreprend la construction d'un Fort plus spacieux.....	727
IX. Déclaration de guerre avec les Iroquois, occasionnée par les sauvages alliés.....	727
X. Des Hurons font périr le P. Viel.....	728
XI. Les Récollets et les Jésuites n'osent plus aller chez les Hurons.....	729
XII. Massacre de deux autres Français; Champlain ne peut en tirer vengeance.....	729
XIII. Deux autres Français massacrés près de Québec.....	730
XIV. Sage fermété de Champlain hors d'état de punir ces meurtriers.....	730
XV. Champlain adopte trois filles sauvages qu'il instruit et fait baptiser.....	731
XVI. Nouvelles vexations exercées par les Huguenots.....	732
XVII. Famine à Québec; les Jésuites renvoient leurs travailleurs en France.....	732
XVIII. Une partie des Jésuites repussent en France.....	733
XIX. Champlain veut renvoyer en France une partie des colons.....	734
XX. Champlain ne peut faire conduire à Gaspé une partie des colons.....	735
CHAP. VIII.— <i>Suppression de la Compagnie des Associés, et extinction totale de la colonie de Québec, qui est ramenée en France.</i>	
I. La Compagnie n'ayant jamais rempli ses engagements, il était de la justice de la déposséder.....	735
II. Création de la Compagnie de la Nouvelle-France. Colons tous Catholiques.....	736
III. Le bien de la colonie naissante exigeait l'exclusion des Huguenots.....	737
IV. La conservation du Canada demandait qu'on en exclut les Huguenots.....	738
V. Louis XIII veut faire fleurir en Canada la religion Catholique.....	738
VI. Conditions imposées aux Associés en faveur des nouveaux colons.....	739
VII. Avantages que Louis XIII accorde aux Associés.....	740
VIII. Calvinistes Français qui se donnent à l'Angleterre pour aller s'emparer du Canada.....	740
IX. David Kerk à Tadoussac. L'habitation du Cap de Tourmente sacagée.....	742
X. Champlain, sommé de se rendre, répond qu'il attend l'ennemi de pied ferme.....	742
XI. Roquemont, envoyé pour secourir Québec, est défilé par David Kerk.....	743
XII. Divers autres secours n'arrivent pas à Québec. 1o. Rasily envoyé à Maroc.....	743
XIII. 2o. La barque des Jésuites fait naufrage.....	744
XIV. 3o. Aventure du Capitaine Daniel, parti d'abord pour Québec.....	744
XV. 4o. Le capitaine Joubert fait naufrage; 5o. le vaisseau d'Emery de Caën est pris.....	745
XVI. Industries de Champlain pendant la famine. Pois réduits en farine.....	745
XVII. La pêche, la chasse, le champ d'Hébert, faibles ressources contre la famine.....	746
XVIII. Dans cette extrémité les colons cherchent à se nourrir de racines.....	746
XIX. Trente personnes quittent Québec. Extrémités des autres.....	747
XX. Vingt Français arrivent du pays des Hurons sans apporter des vivres.....	748
XXI. Champlain se rend aux Anglais.....	748
XXII. Louis Kerk prend possession du Fort de Québec.....	749
XXIII. Couillard et sa belle-mère consentent à rester provisoirement à Québec.....	750
XXIV. Champlain s'embarque pour Tadoussac.....	750
XXV. David Kerk moleste les catholiques conduits à Tadoussac.....	751
XXVI. Mort malheureuse du capitaine Jacques Michel.....	752
XXVII. Retour de David Kerk à Londres.....	753
XXVIII. Réflexions sur le transport de la colonie de Québec en France.....	753
XXIX. Les Anglais à Québec éprouvent la famine. Complot contre Louis Kerk.....	754
XXX. Sectes diverses à Québec. De Caën empêché d'y faire la traite.....	755
 LIVRE SECOND. 	
SECONDE COLONIE FRANÇAISE TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES, (DEPUIS 1632 JUSQU'À L'ARRIVÉE DES COLONS POUR L'ISLE DE MONTRÉAL EN 1641.)	
CHAP. Ier.— <i>Restitution du Canada à la France, arrivée des premiers colons.</i>	
I. Négociation avec l'Angleterre pour la restitution de l'Angleterre et de l'Acadie	801
II. Louis XIII, occupé à la guerre, ne peut donner suite à la négociation.....	802
III. La négociation reprise et conclue. Rasily part pour l'Acadie.....	802
IV. Départ des nouveaux colons pour Québec.....	804
V. Arrivée des colons à Québec. <i>Te Deum.</i>	805
VI. Québec évacué. Les Jésuites rentrent dans leur maison. Crainte des bons Catholiques.....	806
VII. De Caën se désiste. Champlain lieutenant du cardinal de Richelieu.....	806
VIII. Départ de Champlain pour Québec.....	807
IX. Arrivée de Champlain. Il prend possession du Fort.....	807
X. L'habitation, incendiée par les Anglais, est rétablie et fortifiée.....	808
XI. Construction du Fort Richelieu. Entrepris des Anglais dans le Saint-Laurent.....	809
XII. Fondation des Trois-Rivières.....	810
XIII. Champlain informe le cardinal de Richelieu. Éloge des Associés.....	811
CHAP. II.— <i>La Religion Catholique mise en honneur dans la nouvelle colonie.</i>	
I. La religion Catholique donnée pour base à la colonie.....	812
II. Champlain, chargé de faire régner le Catholicisme, donne l'exemple de la piété.....	814
III. Champlain procure aux colons un lieu de prières. Notre-Dame de Recouvrance.....	815
IV. Service divin en honneur à Québec.....	815
V. Les chapelles de Québec et des Trois-Rivières sous le patronage de l'Immaculée-Conception.....	816
VI. Piété et ferveur des premiers colons de Québec.....	816
VII. Plusieurs, après s'être négligés en France, changent de vie en Canada.....	817
VIII. Epidémie aux Trois-Rivières, occasion de salut pour plusieurs.....	818
IX. Les chefs des navires donnent l'exemple de la piété.....	818
X. La flotte de la Compagnie célèbre, en mer, la Fête-Dieu.....	819
XI. Le cardinal de Richelieu veut que les Jésuites aient la mission du Canada.....	820
XII. Les Jésuites, en 1632, avaient pris des pouvoirs de Archevêque de Rouen.....	821
XIII. Les Récollets, malgré leurs pouvoirs de Rome, sont refusés par les Associés.....	821
XIV. Le Saint-Siège dut ratifier les pouvoirs donnés aux Jésuites.....	822
XV. Champlain défend la vente des liqueurs fortes aux sauvages.....	823

	Pages		Pages
XVI. Champlain exhorte les sauvages à embrasser le Christianisme.....	823	Hyacinthe, le R. père, prêche la retraite préparatoire à la fête de Pâques.....	306
XVII. Mort chrétienne de Champlain.....	824		
XVIII. Testament de Champlain; sa tendre piété envers Marie.....	825	J.	
XIX. Zèle constant et courageux de Champlain pour la colonie.....	826	Joseph, président du Cercle Littéraire.....	150
XX. M. de Montmagny succède à Champlain.....	821	Journaux, nombre des journaux publiés en Angleterre.....	212
XXI. Saint Joseph pris solennellement pour patron du Canada.....	828		
XXII. M. de Montmagny préside à la fête civile. Piété envers Jésus, Marie et Joseph	829	L.	
XXIII. Exemples édifiants donnés par M. de Montmagny à la colonie.....	830	Lafleche, Ls. Fr., Evêque d'Anthonod, consécration de Mgr.....	155
XXIV. Infractions publiques des lois divines ou ecclésiastiques, punies par l'autorité civile.....	830	— Notice sur.....	155
XXV. Augmentation de la colonie de Québec.....	831	Lafond, Edmond, auteur de la Bigolante 107,	183
XXVI. Nouveau Fort à Québec. Exercice du maniement des armes. Trois-Rivières fortifiées.....	831	Langevin, Jean, Evêque de Rimouski, consécration de Mgr.....	378
XXVII. Réjouissances publiques pour la naissance de Louis XIV.....	832	— Discours de Mgr. Chs. Larocque, Evêque de St. Hyacinthe	379
XXVIII. Résidences diverses des RR. PP. Jésuites.....	833	— Réponse de Mgr. à l'adresse des élèves du Petit Séminaire de Québec.....	380
XXIX. Projet d'établir la ville à St-Charles abandonné. Collège construit près du nouveau Fort.....	833	— Réponse de Mgr. à l'adresse de l'Institut Canadien de Québec	382
		— Réponse de Mgr. à l'adresse de la Société de Colonisation....	382
		Larocque, Charles, Evêque de St. Hyacinthe	
		Discours au sacre de Mgr. Langevin	379
		— Discours au 50e anniversaire de Messire Gagnon, curé de Berthier.....	789
		Lesage, président de l'Institut-Canadien...	150
		Longévité des hommes d'étude...	793
		ML.	
		Marcel, Etienne, auteur de Lucien.....	14
		— d'Aloys et Marguerite.....	37
		— Les trois vœux.....	904
		Martineau, prêtre de St. Sulpice.....	235, 311
		McMahon, membre du Cercle Littéraire...	948
		Météores cosmiques, par Messire Moyen, prêtre de St. Sulpice.....	132
		— les aéroolithes.....	133
		— les bolibes ou globes de feu.....	198
		— étoiles filantes.....	336
		Mission providentielle des Canadiens, par Charles Thibault.....	249
		Missionnaire ne meurt pas, (le) par Faucher de St. Maurice.....	357
		Moustier, ministre des affaires étrangères de France, manifeste français.....	870
		Moyen, prêtre de St. Sulpice, sur les météores cosmiques—les aéroolithes—les bolibes—les étoiles filantes.....	132, 198, 336
		N.	
		NÉCROLOGIE.	
		Beaulieu, prêtre, martyrisé en Corée le 31 mars 1866.....	392
		Daveluy, évêque martyrisé en Corée, fête célébrée à Amiens à sa mémoire.....	316
		De Cases, Charles.....	500
		Gosselin A., Curé de St. Jean, île d'Orléans	781
		Maximilien, empereur du Mexique.....	685
		Roupe, Z. R., prêtre de St. Sulpice.....	535
		Turgeon, Pierre Flavien, archevêque de Québec.....	674
		Neuvaine de St. F.-Xavier { à Montréal... 235	
		{ à Québec..... 319	
		Noël, retraites préparatoires, à Montréal..	148
		NOUVELLES.	
		Aloys et Marguerite par Etienne Marcel (1)	33
		Bigolante (la), histoire véniétienne, par Edmond Lafond.....	107, 183
		Deux orphelines, par M. Villefranche, 290, 244, 431, 510, 609, 687.	
		Les trois vœux, par Et. Marcel.....	904
		Lucien, par Marcel, Etienne (2).....	14
		Ceil de Marie, par Chauvelot.....	622
		Servante du curé, la.....	853
		(1) Voir l'année 1866, pages 330, 401, 425, 430, 460.	
		(2) Voir l'année 1866, pages 382, 402, 442	

P.	Pages
Philosophie (de l'autorité en), par D. G., prêtre S. S.; préface (voir l'année 1866 jusqu'au Chapitre V exclusivement).....	235
— Livre 1er. Réalité de l'autorité humaine en matière de philosophie.....	273
— Chapitre 1er. Soumission à l'autorité humaine en matière de croyance ou du moins, prise en considération de cette autorité, l'un des principes constitutifs de notre nature raisonnable....	273
— Chap. II. Légitimité de la soumission à l'autorité humaine en matière de doctrine philosophique, ou du moins, selon les cas divers, de la prise en considération de cette autorité, prouvée par voie de raisonnement direct.....	290
— Chap. III. Autorité comparée du témoignage et du consentement des hommes.....	322
— Chap. IV. Nécessité de la soumission à l'autorité humaine, en matière de doctrine philosophique, ou du moins de la prise en considération de cette autorité, prouvée par l'histoire de la philosophie, conséquence de cette nécessité.....	343
— Chap. V. L'individualisme....	363, 375
— Chap. VI. Objections communes et populaires contre l'autorité humaine en matière de philosophie.....	395
— Livre 2e. De l'autorité divine en philosophie.....	410
— Chap. I. De l'humanitarisme. Diversité de formules. Rapports et différence entre l'humanitarisme et l'individualisme. Combien cette double philosophie s'est toujours montrée hostile à la révélation.....	410
— Chap. II. La révélation est possible. Etat de la question. Définition de la révélation proprement dite. Objections principales des individualistes et des humanitaires contre la possibilité de la révélation. Réponses et preuves de la possibilité de la révélation surnaturelle.....	412
— Chap. III. La révélation est utile. Obstacles qui se rencontrent dans la recherche du vrai. Impossibilité de découvrir, par les seules forces de la raison, un système complet de vérités religieuses, morales, et sociales, et si l'on pouvait le découvrir, impossibilité de le persuader aux autres hommes. Conséquences de ces principes. Objections et réponses. Preuves directes par le raisonnement pur et par les faits de l'histoire, de l'immense utilité de la révélation.....	432
— Chap. IV. La révélation est nécessaire. L'intelligence de l'homme n'a pu entrer en acte sans le concours de la révélation. La révélation était indispensable pour arracher l'homme aux ténèbres de l'ignorance et à la tyrannie du péché.....	454

tième volume, année 1866. Tous les chapitres suivants se trouvent dans le présent volume, année 1867.

	Pages
— Chap. V. La révélation existe. Apparition du Christianisme Comment il s'est propagé dans le monde. Sa durée permanente parmi les plus étonnantes vicissitudes.....	2
— Chap. VII. La révélation existe. Origine du Christianisme. Raison suffisante de sa propagation par tout l'univers et de sa vie immortelle.....	96
— Chap. VIII. Il est possible et même facile de constater l'existence de la révélation.....	177
— Chap. IX. Autorité universelle et absolue de la révélation.....	256
— Chap. X. Heureuse condition du philosophe qui prend la révélation pour guide et pour critérium.....	381
— Livre 3e. De l'autorité humano-divine ou de l'Eglise. De l'autorité humano-divine en philosophie.	
— Chap. I. La Bible, dépôt de la révélation, monument d'un prix inestimable, mais toutefois, lettre morte insuffisante.....	419
— Chap. II. Conséquences pratiques déplorables de la doctrine qui met en principe la parfaite suffisance de la Bible.....	493
— Chap. III. Nécessité d'une autorité distincte des monuments révélés, ou de la Bible. Autorité prétendue de la raison individuelle. Hypothèse de la communication immédiate et individuelle de l'Esprit de Dieu. L'autorité véritable et ses diverses prérogatives.....	572
— Chap. IV. Existence d'une autorité distincte des monuments révélés, ou de la Bible: existence d'une autorité vivante et visible.....	664
— Chap. V. Représentants de l'autorité vivante et visible.....	755
— Chap. VI. De l'objet de l'autorité doctrinale et de l'étendue de ses droits.....	761
— Chap. VII. Servitude prétendue de la philosophie sous l'empire de l'autorité.....	834
— Chap. VIII. Liberté réelle de la philosophie sous l'empire de l'autorité.....	897
Pauvres, de l'éminente dignité des, dans l'Eglise.....	761
Petites Sœurs des Pauvres (les).....	205
Pie IX.—Allocation dans le consistoire du 20 septembre, 1867.....	796
— Extrait de l'allocution du 26 juin.....	627
— L'abbé Sire, prêtre de St. Sulpice, présente à Pie IX sa collection de 300 traductions de la Bulle du Dogme de l'Immaculée Conception.....	634
— Adresses des Evêques à.....	626, 711
— Réponse du St. Père à l'adresse des Evêques.....	718
— Bénit les soldats français avant leur départ de Rome.....	880
— Bonne santé de.....	710
— Adresse à Mgr. Baillargeon sur sa traduction française du Nouveau Testament.....	280
— Bulle d'érection du diocèse de Rimouski.....	359
— Calme de.....	557
— Concile œcuménique, projet de convocation d'un.....	559, 625
— Crucifix de 50,000 fr. donné à.....	212
— Concours des Evêques, à Rome.....	629
— Fêtes de Noël à Rome.....	147

Notâ bend.—Tous les chapitres précédents sur l'Autorité en Philosophie se trouvent dans le ui-

	Pages
Pie IX.—Fêtes de la canonisation de plusieurs Saints.....	226, 631
— Inquiétudes et misères en Italie... Sécurité et prospérité à Rome...	474
— Lettre encyclique à tous les Evêques, 26 Octobre 1866.....	866
— Lettre d'invitation à tous les Evêques pour le 15ème anniversaire séculaire du martyre de St.-Pierre.....	147
— Le St.-Père et des prêtres du diocèse d'Angers.....	796
— Manifestations pour l'anniversaire de sa rentrée dans ses Etats, le 13 avril.....	394
— Pie IX et le Vicaire apostolique de Nankin.....	624
— Bénit les soldats français avant leur départ de Rome.....	880
— Temoignages d'amour et de dévouement à.....	390
— Visite les prisonniers Garibaldiens.....	865
— Zouave pontifical.....	869
— Zouaves entretenus à Rome par divers diocèses de France.....	391
POESIE.—Ascension sur le Mont St. Hilaire par Alphonse Bellemare.....	365
— Au bord du Sault St. Louis, par E. Prud'homme.....	958
— Concert de la nature pour célébrer son auteur.....	368
— Deux Martyrs, (les) par E. Prud'homme.....	157
— Dieu le voit, par Messire Martineau, P. S. S.....	315
— Hymne à la Paix, (concours de poésie pour l'Exposition à Paris).....	455
— Mon village, Notre Dame de Grâce, par E. Prud'homme.....	208
— Pays (le), chant canadien, par Messire Martineau, prêtre S. S.....	366
— Plainte et prière de l'aveugle, par Messire Martineau, P. S. S.....	313
Prud'homme Eustache.....	150, 157, 938, 958
Puissance du Canada (ouverture du premier parlement de la).....	872
R.	
Rapides de Lachine, projet de créer un pouvoir hydraulique au pied des.....	154
Recherches sur la vraie solution de la grande question ouvrière, par F. X. Thibault.....	931
Renau, fétri par le Sénat français.....	397
Retraites pastorales à Montréal, à Québec, à St. Hyacinthe, aux Trois-Rivières, à Rimouski.....	720
Royal Joseph, président de l'Union Catholique.....	150

	Pages
S.	
Sautanne, prêtre de St. Sulpice, prêche la retraite préparatoire de Pâques à Québec	319
Séminaire de Ste. Thérèse, discours prononcés par Messire Thibault, curé de Chambly	506
St. Jean Baptiste. Discours prononcé par Messire Deguire, prêtre de St. Sulpice, à la fête de.....	608
St. Jean L'Évangéliste, (Légende de). Le néophyte devenu brigand—La brebis ramenée au bercail—La perdrix de l'Évangéliste—Apparition de Notre Seigneur J. C.—Mort de St. Jean—Tombeau merveilleux.....	282
Stael, Madame de: Pas d'égoïsme dans le bonheur.....	141
Stevens, Paul, Contes populaires.....	399
T.	
Thibault, curé de Chambly, discours au Séminaire de Ste. Thérèse.....	506
Thibault, Charles, Mission providentielle des Canadiens.....	938, 949
Thibault, F. X., Recherches sur la vraie solution de la grande question ouvrière.....	929
TRAITS.—Amour filial, ou pas d'égoïsme dans le bonheur.....	
Comment pensent et agissent les hommes de cœur.....	874
Deux marchands ennemis réconciliés.....	214
Dieu pardonne à l'aumône, mon enfant; ou le chien de sucre.....	216
Docteur Velpeau et un malade imaginaire.....	708
Enfants, ils ne sont que ce que les parents les ont faits.....	386
Enseignements de la vie humaine par l'exemple des hommes courageux: le lieutenant Bellot.....	875
Il n'y a pas de prescription contre les dettes du cœur.....	208
On ne s'abaisse jamais en réparant ses torts.....	209
On doit la justice à tous, bêtes ou gens, n'importe.....	210
Testaments excentriques.....	212
Tremblements de terre, en Espagne, aux îles Ionniennes.....	227
Triumphes de Pie IX, les trois, par M. Colin, sur les notes de MM. Charles Thibault et O. MeMahon.....	939
Trotier, Ant. Alex.....	150
V.	
Villefranche, J. M., auteur des Deux Orphelines.....	290, 344, 431, 510, 609, 637
Voltaire, projet de lui élever une statue, réflexions à ce sujet.....	317
Z.	
Zouave Pontifical, le.....	369